

# CAHIERS DES IFRE

ZOOM SUR LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE DANS LES INSTITUTS FRANÇAIS DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER (UMIFRE)

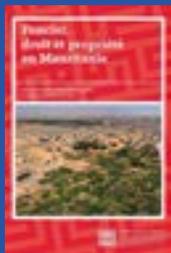
DÉCEMBRE 2018 | 5



## LES ESPACES DE LA CITOYENNETÉ



# PARMI LES DERNIÈRES PUBLICATIONS DES INSTITUTS FRANÇAIS DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER



**FONCIER, DROIT ET PROPRIÉTÉ EN MAURITANIE**  
A. Choplin et M. Fall Ould Bah (dirs)  
**CJB, Rabat, 2018**

Description du Maghreb

<https://books.openedition.org/cjb/1264>

<http://www.ifre.fr/c/71753>



**LES JARDINS DE L'HEVSEL. PARADIS INTRANQUILLES**  
M. Assénat (dir)  
**IFEA Istanbul, Istanbul, 2018**

Patrimoine au temps présent

<https://books.openedition.org/ifeagl/2252>

<http://ifre.fr/c/71825>



**FEMMES EN QUÊTE D'IDENTITÉ**  
G. Lacaze,  
**Éditions Pétra, Paris, 2018**

Collection Centre Asie / IFEAC

<https://ifeac.hypotheses.org/3462>

<http://ifre.fr/c/78020>



**LUCHAS DE CLASIFICACIÓN**  
C. Giudicelli (coord.)  
**IFEA Andes, Lima, 2018**

Actes et Mémoires Tome 36

<http://ifre.fr/c/78021>



**L'ASIE DU SUD-EST 2018**  
*Bilan, enjeux et perspectives*  
A. Pesses et C. Thi-Liên Tran (dirs)  
**IRASEC/Indes savantes, Bangkok, 2018**

L'Asie du Sud-Est

<http://ifre.fr/c/78022>



**NEW APPROACHES TO THE POLITICAL REGIME UNDER XI JINPING**  
**CEFC, Hong Kong, 2018**

China Perspectives 2018 | 1-2

<http://ifre.fr/c/78023>



**TRACE**  
*Procesos Mexicanos y Centroamericanos*  
**CEMCA, Mexico, 2018**

Trace 74 | 2018

<http://trace.org.mx/index.php/trace/issue/view/13>

<http://ifre.fr/c/78024>



**MY SAPPHIRE-HUED LORD, MY BELOVED!**  
S. Anandakichenin  
**IFP/EFEQ, Pondichéry, 2018**

Collection Indologie n°136

<https://www.sfpindia.org/node/13538>

<http://www.ifre.fr/c/78025>

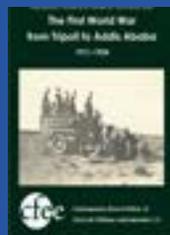


**MOÏSE L'AFRICAIN**  
*Migration de récits et brassage de mythologies en Afrique Subsaharienne*  
Textes anonymes, I Hassan (trad.)  
**Presses de l'Ifpo, 2017**

Ifpoche bilingue n°5

<http://www.ifpoirent.org/978-2-35159-745-3/>

<http://www.ifre.fr/c/78026>



**THE FIRST WORLD WAR FROM TRIPOLI TO ADDIS ABABA 1911-1924**  
S. Bekele, U. Chelati Dirar, A. Volterra, M. Zaccaria (dirs)  
**CFFC, Addis Abeba, 2018**

Contemporary Horn of Africa n°6

<http://www.ifre.fr/c/78027>



**EVERYDAY ALEXANDRIA(S)**  
*Plural experiences of a mythologized city*  
Youssef El Chazli (dir)  
**CEDEJ, Le Caire, 2018**

Égypte/Monde arabe, 3<sup>ème</sup> série, 2018 n°17

<https://journals.openedition.org/ema/3770>

<http://www.ifre.fr/c/71514>



**SOCIAL MEMORY, SILENCED VOICES, AND POLITICAL STRUGGLE**  
*Remembering the Revolution in Zanzibar*  
W. Cunningham Bissell, M.-A. Fouéré (dirs.)  
**Tanzanie, Mkuki na Nyota Publishers/IFRA Nairobi, 2018**

<http://ifre.fr/c/78028>

# ÉDITO #1

Quatre numéros des *Cahiers des IFRE* publiés dans le cadre du partenariat avec la Fondation Maison des sciences de l'homme, vous ont démontré comment les Unités Mixtes/Instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE) ancrent leurs recherches dans l'actualité. L'adaptation de l'urbanisme au dérèglement climatique, l'émergence de l'Afrique dans la globalisation, les reconfigurations déclenchées par les migrations, ou encore les différentes facettes des radicalisations dans le monde : voilà autant de sujets concrets sur lesquels les UMIFRE posent leurs grilles de lecture.

Capitalisant sur l'implantation ancienne des UMIFRE dans le paysage scientifique des pays d'accueil, les équipes de chercheurs sélectionnés pour leur excellence par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le CNRS réalisent enquêtes, observations ethniques, sondages. Elles montent des projets de recherche impliquant directement des partenaires locaux. Elles peuvent ainsi apporter des éclairages fins sur les préoccupations contemporaines. Ces travaux mis en réseau sont tout autant une ressource scientifique essentielle qu'un outil d'analyse complémentaire indispensable au Ministère.

Ce cinquième numéro porte sur l'exercice de la citoyenneté dans un espace public en mutation et illustre bien la qualité et l'intérêt d'analyses réalisées au plus près des acteurs du monde contemporain.

Aujourd'hui comme au XIX<sup>ème</sup> siècle, la citoyenneté s'exprime d'abord dans l'espace physique, celui des villes prioritairement, mais en prenant des formes plus variées. Les mouvements sociaux, contestataires ou révolutionnaires du XXI<sup>ème</sup> siècle défilent dans les rues mais occupent également des places symboliques. Nuit debout à Paris, mouvement des parapluies à Hong Kong, Occupy Wall Street à New York, mouvement de la place Taksim à Istanbul... Et l'objectif n'est plus seulement de protester par sa présence visible dans l'espace public : les citoyens y échangent des idées, parlent, dans un espace public (re) devenu agora.

Ces échanges se poursuivent, souvent en direct, sur un autre espace public émergent et facilement accessible : Internet. Forums de discussion en ligne ou réseaux sociaux : les citoyens parlent au monde et le prennent à témoin. Leurs messages passent les frontières. Est-ce l'apparition d'un espace public mondialisé et ouvert, où s'exprimerait une opinion publique mondiale, et pour lequel une gouvernance démocratique commune serait à bâtir ? Ou bien au contraire un moyen pour les gouvernants de contrôler davantage leurs populations, voire de piéger

les opposants, le nouvel espace public devenant un risque pour l'exercice de la citoyenneté ?

Les articles sélectionnés dans ce *Cahier* abordent trois aspects principaux de la question en les illustrant par trois projets menés sur le terrain (étude de manuels scolaires, réalisation d'un guide et d'un documentaire, enquête ethnographique).

Une première partie s'intéresse à l'adaptation de la citoyenneté à l'évolution de l'espace public : expression en ligne, médiatisation, recours aux experts internationaux pour légitimer le message... et c'est au tour des gouvernements de s'adapter à ces nouvelles pratiques, quitte à se réinventer. Certains régimes autoritaires ont ainsi compris Internet comme un moyen de renforcer strictement la censure. Le choix de la France est au contraire celui de saisir l'opportunité pour développer et promouvoir une nouvelle forme de démocratie participative. Les espaces de la citoyenneté, ce sont aussi bien entendu les rues, les places, les jardins, qui forment les villes. L'accès à l'espace extérieur est d'ailleurs un droit fondamental, défendu par la France et protégé par la Déclaration universelle des droits de l'Homme : « toute personne a le droit de circuler librement ». Mais il n'est pas acquis pour tous. Bien au contraire, les discriminations liées au sexe, à l'âge, ou aux inégalités sociales, persistent, voire se durcissent. C'est le deuxième aspect traité dans ce *Cahier*, qui pousse les UMIFRE à s'interroger, dans une troisième partie, sur l'impact des politiques urbaines sur les sociétés des villes.

Pour le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ces travaux se révèlent d'autant plus précieux qu'ils permettent de mieux saisir, dans chacun des pays, le rapport des citoyens au pouvoir, leurs modes d'expression, leurs revendications, leurs méthodes de mobilisation, et de tenter ainsi d'anticiper les défis de demain et d'esquisser les réponses que la France pourra leur apporter.

Bonne lecture.



**Laurence AUER**

*Directrice de la Culture, de l'Enseignement,  
de la Recherche et du Réseau  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*

# ÉDITO #2

Soulèvements de rue, Printemps et révolutions arabes, occupation des places publiques face aux résidences des gouvernements ou aux palais de la bourse : de nombreux événements récents ont rappelé que rues, parcs et places sont partout un espace de confrontation avec les pouvoirs. Au rythme des échanges réglés des consultations publiques, des partitions harmonieuses des festivals et du théâtre de rue, mais aussi des bruits plus dissonants des casseroles ou des slogans hostiles, des institutions jugées illégitimes, secrètes et autoritaires sont ramenées à de plus humbles proportions. Dans les manifestations aussi bien que dans les discussions de café, s'invente un espace public parfois délibératif, où les libertés, des formes de démocratie locale et une citoyenneté égale s'éprouvent.

La citoyenneté est ainsi un combat continu entre la force et la discussion, que les chercheurs séjournant dans les centres de recherche français à l'étranger co-pilotés par le CNRS et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, sont les mieux placés pour observer, en Afrique, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Asie. Le dispositif des UMIFRE permet en effet aux chercheurs et enseignants-chercheurs de prendre le temps d'observer les sociétés qu'ils étudient, y compris sur des terrains difficiles auquel un cadre institutionnel solide leur donne un accès privilégié. Ils y sont placés en position idéale pour observer les frontières qui se forment et se reforment dans les espaces publics.

Frontières entre espaces public et privé, d'une part. Pour qu'un espace devienne public, il faut qu'un État le crée, le régle et l'organise. L'espace public est donc un lieu où s'expérimente la liberté civique en même temps que s'y exerce la force, par exemple pour contenir une mendicité devenue problème public, ou des ghettos toujours susceptibles de déborder (Soraya El Kahlaoui, p. 52). Les recherches montrent que la publicité des espaces n'est jamais donnée une fois pour toutes. Des espaces de statut privé mais d'usages publics, comme les centres commerciaux ou Internet et les réseaux sociaux (Abigael Pesses, p. 12), ainsi que des quartiers et rues privatisés (Rémi Scoccimaro, p. 84), sont toujours susceptibles d'émerger. L'espace public est d'ailleurs toujours un espace privé, puisqu'il est un espace de travail, à l'instar des parcs entretenus par des nettoyeurs.

Frontières entre genres, générations, statuts et nationalités, d'autre part. L'espace public autorise la rencontre entre des personnes de statuts et identités divers, que devrait égaliser la dynamique de la discussion.



Les articles réunis ici montrent cependant que ce n'est pas toujours le cas. L'espace public est parfois le lieu d'un échange irénique d'arguments entre citoyens égaux, mais plus souvent sans doute le lieu où les corps sont exposés – ceux des femmes, surtout. Le voile religieux peut alors devenir une protection paradoxale pour des femmes qui s'aventurent dans les rues, des brigades de défenseurs et défenseuses peuvent être organisées, et même les espaces publics peuvent être divisés en espaces sexués (Mina Saidi-Shahrouz, p. 60 et Leslie Piquemal, p. 68). Ces non-citoyens que sont les enfants ont aussi du mal à s'y faire une place (Tuline Gülgönen, p. 38) – de même, pourrait-on ajouter, que les migrants établissant des campements.

Ces coups de force, ces bricolages inventifs, ces « épreuves » au sens de la sociologie pragmatique, qui parfois déplacent les frontières, intéressent l'ensemble des sciences humaines et sociales, particulièrement bien représentées au sein des UMIFRE. L'espace public est en effet un espace, bien sûr, mais aussi un lieu d'échanges économiques, de discussions, d'affrontements et d'expérimentations politiques. Ces perspectives disciplinaires et nationales, et la comparaison qu'ensemble elles autorisent, nourrissent la connaissance que nous avons des manières dont nous vivons ensemble : coprésence indifférente, coexistence ou mixité heureuses, confrontations, etc. Les sciences sociales comparatives que l'InSHS veut encourager au travers du dispositif des UMIFRE et des réseaux internationaux fournissent le savoir le plus utile sur le lien social et ses mutations.

**Sandrine Lefranc & François-Joseph Ruggiu**

*Directrice adjointe scientifique de l'InSHS /*

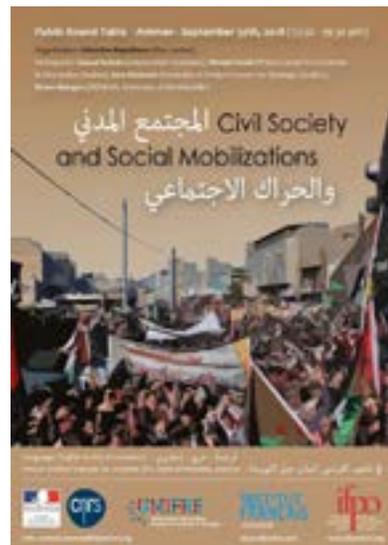
*Directeur de l'InSHS*

# CETTE ANNÉE DANS LES IFRE



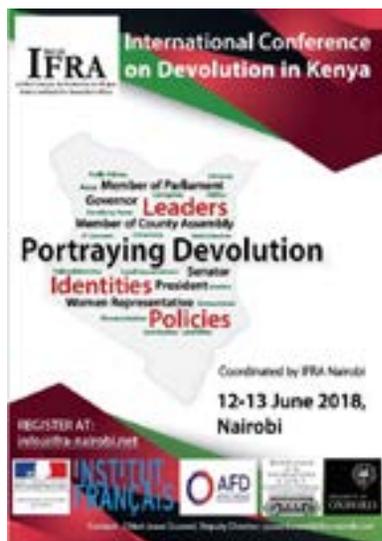
**IFEA Istanbul**  
Colloque  
« Les voies de la citoyenneté »  
Istanbul, 9-11 octobre 2018

<https://fr-fr.facebook.com/events/1832059276908708/>



**IFPO Amman**  
Public Round-Table  
« Civil Society and Social mobilizations »  
Amman, 30 septembre 2018

<http://www.ifpoorient.org/round-table-30-09-2018/>



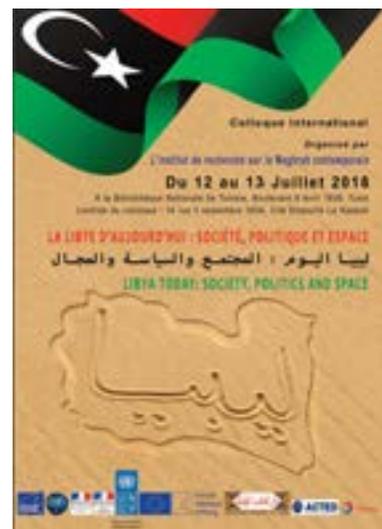
**IFRA-Nairobi**  
International conference  
on Devolution in Kenya  
« Portraying Devolution. Leaders, Identities, Policies »  
Nairobi, 12-13 juin 2018

<http://ifra-nairobi.net/event/international-conference-on-devolution-in-kenya-12-13-june>



**IFEA Andes**  
Journée de l'IFEA 2018 (70 ans de l'IFEA) en Bolivie  
« Cultura y educación: ¿Espacios de construcción de nuestros bienes comunes o de afirmación de nuestras diferencias? »  
La Paz, 16 octobre 2018

<http://www.ifea.org.pe/eventos/bolivia/#jornadas-bolivia>



**IRMC**  
Colloque international  
« La Libye d'aujourd'hui : société, politique et espace »  
Tunis, 12-13 juillet 2018

<http://www.bibliotheque.nat.tn/wp-content/uploads/2018/07/Programme-Libye-12-13-juillet-version-finale.pdf>

## Programmation Mai 68

1968, quelles attentes ? en présence de militants engagés en 1968, Cycle « Mai 68 », soutenu par l'Institut français de Paris Berlin, 15 mai 2018

https://www.cmb.hu-berlin.de/fr/agenda/evenement/diskussionsrunde-1968-welche-erwartungen-in-anwesenheit-von-aktivisten-aus-dem-jahr-1968/

### CMB

Débat

« 1968, quelles attentes ? » en présence de militants engagés en 1968, Cycle « Mai 68 », soutenu par l'Institut français de Paris Berlin, 15 mai 2018

https://www.cmb.hu-berlin.de/fr/agenda/evenement/diskussionsrunde-1968-welche-erwartungen-in-anwesenheit-von-aktivisten-aus-dem-jahr-1968/



### CEFRES

Conférence

« Les années 1968 font-elles encore date ? Réflexions croisées entre Paris, Prague et Berlin » Cycle « Mai 68 », soutenu par l'Institut français de Paris Prague, 28 juin 2018

http://www.cefres.cz/fr/agenda/event/1968-paris-berlin-prague



### CJB et IRMC

Colloque international

« Citoyennetés au Maghreb. Les perspectives de la longue durée » Rabat, 25 et 26 juin 2018

http://iremam.cnrs.fr/spip.php?article5181

### MFJ

Conférence

« Colères globales ? Devenir adulte dans un monde néolibéral » Tokyo, 12 octobre 2018

https://www.mfj.gr.jp/agenda/2018/10/12/20181012\_van\_de\_velde/

## Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

## Centre national de la recherche scientifique

## Fondation Maison des sciences de l'homme

Valorisation des IFRE

## Comité éditorial

Marta Craveri (FMSH),  
Alexandra Duperray (FMSH),  
Marion Fanjat (FMSH),  
Leonor Guy (MEAE),  
Maëlle Sergheraert (MEAE),  
Marc Wilmann (MEAE)

## Crédit photos

Photos et illustrations fournies par les auteurs ou en licence CC

## Conception graphique

Maquette : TALCOD  
Mise en page : Nicolas de Lavergne

## Cahiers des IFRE

ISSN en cours

© FMSH-IFRE-MEAE, 2018

Impression : SoBook

45 rue Rollin-59100 Roubaix

N°5 - Décembre 2018

## Les IFRE

Les IFRE sont des unités mixtes placées sous la cotutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du CNRS.

Un réseau de 27 centres de recherche français, répartis sur tous les continents, abordant toutes les sciences humaines et sociales, en contact avec les institutions de recherche locales et françaises.

## Les IFRE qui ont participé à ce numéro

CEDEJ, CEMCA, CJB, IFEA-Andes, IFEA-Istanbul, IFPO, IFRI, MFJ

## Rejoignez-nous sur

www.ifre.fr  
facebook.com/ifre.shs & @ifre\_shs

# SOMMAIRE

- 8** Entre « blogosphères nationales » et forums globaux

## PRATIQUE DE LA CITOYENNETÉ DANS UN MONDE NOUVEAU

- 12** Internet et sociétés civiles en Asie du Sud-Est

- 25** La société civile contre le barrage du Zapotillo



**12**

## PROJETS MENÉS SUR LE TERRAIN

- 32** Enfance, espace public et citoyenneté dans la ville de Mexico

- 38** L'enseignement du 15-juillet dans les écoles turques : rupture ou continuité dans le processus de fabrique du citoyen républicain ?

- 52** Ethnographier les marges urbaines. Respécifier une situation : la descente d'une "lejna" dans un quartier d'habitations informelles



**38**

## L'ACCÈS DES FEMMES À L'ESPACE PUBLIC

- 60** La féminisation des espaces publics en Iran

- 68** Perception et gestion des rôles et des dynamiques de genre dans les équipes d'intervention Opantish au Caire



**60**

## L'ÉVOLUTION DE L'ESPACE PUBLIC VUE DEPUIS L'URBANISME

- 84** Espaces publics et citoyenneté au Japon

- 92** La démunicalisation de la gouvernance et de l'espace politique post-ottoman : le cas de Jérusalem

- 97** La desigualdad invisible : el uso cotidiano de los espacios públicos en la Lima del siglo XXI



**84**

# ENTRE « BLOGOSPHÈRES NATIONALES » ET FORUMS GLOBAUX

Jean-Pierre Dozon  
Directeur d'études à l'EHESS  
Vice-président de la FMSH

8-9

Assurément, les processus de globalisation qui se sont accélérés depuis deux bonnes décennies n'ont pas été qu'affaires économiques et financières, ou encore qu'affaires technologiques à l'instar de l'expansion partout dans le monde d'Internet et des réseaux sociaux. Ils se sont également traduits par la présence de plus en plus marquée de grandes organisations internationales, d'ONG, notamment humanitaires, d'entreprises ou de Fondations multinationales ; toutes capables de produire et de faire appliquer de nouvelles normes en divers domaines (sanitaire, environnemental, sécuritaire), ou de garantir un éventail grandissant de droits humains et, de la sorte, d'acquérir une autorité et une légitimité que seuls, auparavant, les Etats-nations souverains étaient réputés détenir.

Ces aspects majeurs des processus de globalisation invitent donc, semble-t-il, à s'émanciper du nationalisme méthodologique qui avait résulter de la manière dont la modernité, en l'occurrence occidentale, avait été pensée et pratiquée depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle, c'est-à-dire au travers du seul cadre de l'Etat national et de ce que celui-ci impliquait en termes de relations internationales, c'est-à-dire en termes d'alliances et d'antagonismes, de paix et de guerres. Une modernité qui signifiait donc au premier chef l'inscription d'un peuple, d'une citoyenneté, d'un espace public et d'un système de représentation démocratique sur un territoire particulier, avec tout ce que celui-ci voulait dire comme enracinement dans une culture et une histoire singulières.

Cependant, si ces « collectifs ou ces forums globaux<sup>1</sup> » poussent certainement à raisonner en termes de cosmopolitique ou de « cosmopolitisation » pour reprendre des notions chères à Ulrich Beck, on ne saurait aussi vite se débarasser des Etats nationaux et de ce qu'ils impliquent comme diversité de situations sociopolitiques et de particularismes culturels. Cela est sans doute vrai des Etats occidentaux qui, comme en Europe, malgré l'abandon de certaines parts de souveraineté, ont bien du mal à réaliser un dépassement d'eux-mêmes, confrontés qu'ils sont à des replis identitaires et à des revendications étroitement nationales. Mais, comme nous le laisse découvrir l'ensemble des textes présentés dans ce Cahier, cela l'est encore bien davantage ailleurs dans le monde. Là où les Etats sont issus d'histoires et de cultures assez différentes de celles du monde occidental, quoiqu'ils se disent ou soient reconnus Etats de droit, qu'ils aient mis en œuvre des modes d'organisation d'Etats rationnels-légaux (Max Weber), participant ainsi au concert des nations. Des Etats qui reposent par ailleurs souvent sur des régimes foncièrement autoritaires ou sur différentes formes de conservatismes moraux et sociaux.



<sup>1</sup> Ainsi ai-je traduit la formule de « global publics » utilisée par Roberta Frega dans son texte de philosophie politique proposé pour ce Cahier « Pragmatism and Democracy in a global World ».

En effet, quand bien même, en Amérique Latine, en Asie, au Proche et Moyen-Orient ou en Afrique du Nord, la plupart d'entre eux pratiquent-ils des élections et le multipartisme, leurs héritages monarchiques, impériaux, coloniaux ou militaristes, le poids des sphères politico-religieuses et de styles de vie établissant des hiérarchies entre les sexes et les générations y constituent des obstacles à l'approfondissement de leur modernisation démocratique. Pour certains Etats dont il est traité ici, spécialement la Turquie et l'Iran, c'est bien plutôt, à l'heure d'une globalisation qui prend en fait la forme d'une multipolarisation du monde, la question de leur capacité à gagner en puissance (et de retrouver ainsi celle qu'ils avaient dans un passé proche, l'empire ottoman, ou plus lointain, l'empire perse) a largement priorité sur ledit approfondissement quand ils ne se font pas les critiques explicites du modèle démocratique occidental et de la manière dont il se traduit en libération des mœurs, notamment sur le plan des relations de genre.

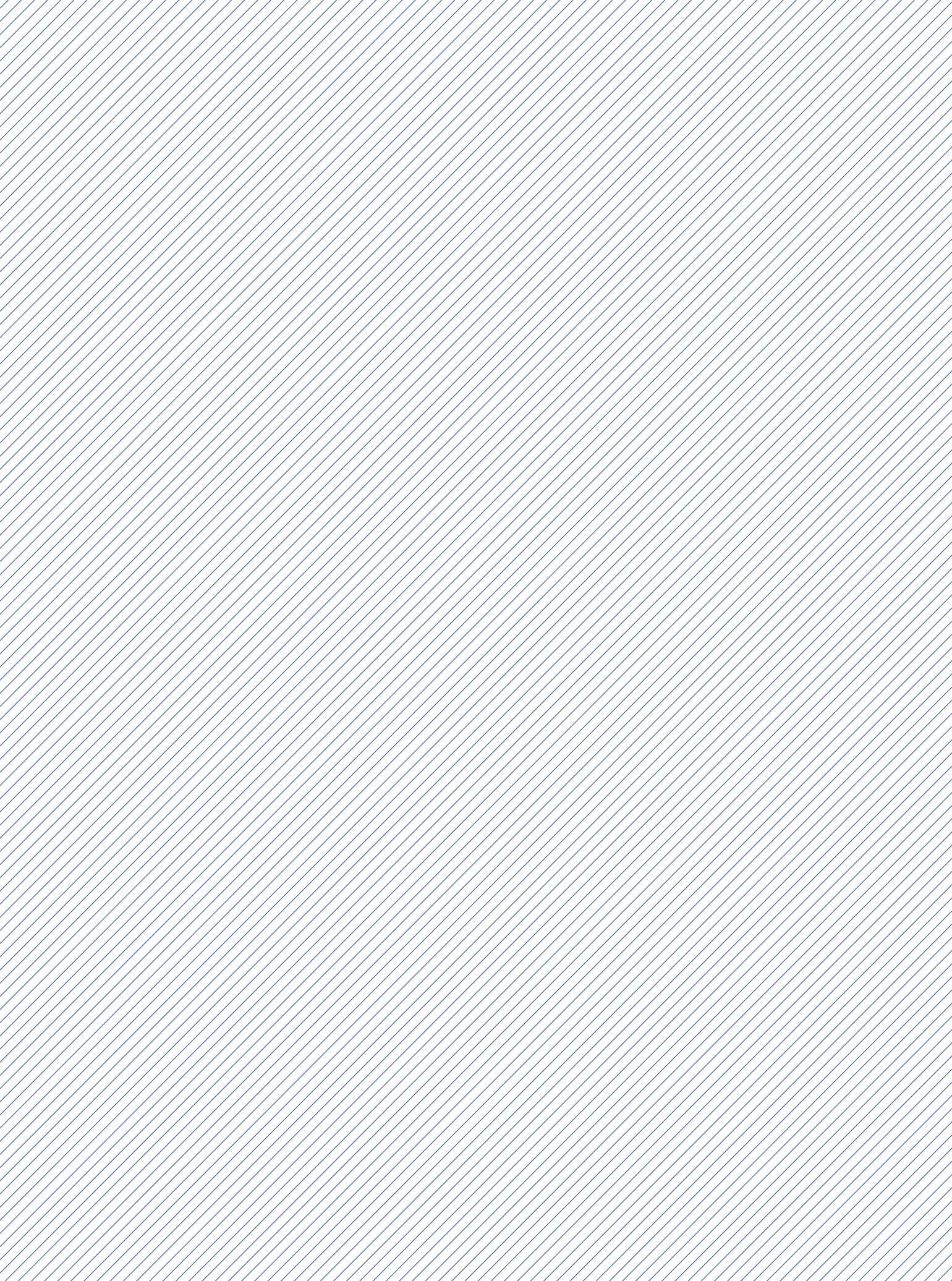
Plus généralement, dans ces différentes régions du monde, là où les inégalités et les injustices sont souvent bien plus marquées que sous nos latitudes, où les accès aux espaces publics ségrègent des franges importantes de population, une certaine modernisation politique, une certaine démocratisation adviennent par le bas. C'est particulièrement le cas dans les grandes villes (Téhéran, Casablanca, Le Caire, Mexico, Lima, etc.), où les dominés, singulièrement les femmes et les enfants, mais, plus globalement, les pauvres, développent des tactiques au quotidien pour résister aux situations qui leur sont

faites, voire pour en modifier profondément la donne et conquérir ainsi une certaine citoyenneté.

En tout état de cause, malgré les similitudes des situations, le champ d'expériences de ces franges de populations, de ces sociétés civiles, semble rester assez étroitement national. Même Internet, malgré tout ce qui est en fait une technologie foncièrement « déterritorialisante », a tendance à constituer des « blogosphères nationales », pour citer l'un des auteurs, où peuvent s'exprimer et susciter de larges débats tous ceux qui entendent ne pas se laisser circonvenir par les informations ou la propagande émanant des autorités politiques. C'est pourquoi ces blogosphères que l'on pourrait aussi bien appeler « publiques » donnent-elles souvent lieu à étroites surveillances de la part de ces mêmes autorités et sont-elles susceptibles d'être encore un peu plus enfermées à l'intérieur des frontières nationales.

Il n'en reste pas moins que les contestations, les conquêtes d'espaces publics qui se produisent un peu partout dans le monde, à l'instar des « Printemps arabes », mais aussi à l'exemple des « mouvements des places » en Europe et aux Etats-Unis, participent, conjointement à d'autres phénomènes liés notamment à l'impact grandissant des ONG, de « forums globaux » dans lesquels Internet et les réseaux sociaux sont fortement impliqués. Autrement dit, les cas d'études exposés dans ce Cahier nous invitent à considérer que ces forums, que ces phénomènes de cosmopolitisation travaillent en profondeur les sphères nationales mais sont encore bien loin de les congédier.





**PRATIQUE DE LA CITOYENNETÉ  
DANS UN MONDE NOUVEAU**

# INTERNET ET SOCIÉTÉS CIVILES EN ASIE DU SUD-EST

Abigaël Pesses  
Chercheuse associée IRASEC  
(Directrice adjointe 2014-2018)

in *L'Asie du Sud-Est 2018*.  
Les Indes savantes/Irasec, 2018.

Asie du Sud-Est  
censure  
Internet  
mouvements sociaux  
société civile  
sphères publiques

12–24

**L'article retrace la trajectoire co-évolutive d'Internet et des sociétés civiles en Asie du Sud-Est à travers les exemples comparés du Vietnam et de la Thaïlande. Au Vietnam, pays communiste dirigé par un parti unique, l'avènement d'une blogosphère citoyenne et des réseaux sociaux ont favorisé la circulation de discours critiques et satiriques contre le régime et permis la coordination de mouvements sociaux dénonçant les expropriations foncières, les ravages industriels sur l'environnement et la censure de l'opinion. En Thaïlande, économie libérale oscillant entre multipartisme et coups d'État militaires, la massification des usages d'Internet a accompagné la polarisation des tensions politiques opposant, en ligne et dans la rue, les partisans d'une « démocratie représentative » aux tenants d'une « démocratie dirigée » par les élites. En réaction contre ces sphères d'expression publiques jugées subversives, les régimes militaires vietnamiens et thaïlandais opèrent actuellement un tournant répressif pour surveiller et sanctionner les usages militants du Web.**

L'histoire politique récente de l'Asie du Sud-Est illustre par de nombreux exemples le rôle joué par les technologies numériques dans les modes d'action et de mobilisation de la société civile : l'utilisation de la téléphonie mobile et d'Internet pour lancer des protestations de masse contre le président philippin Joseph Estrada en 2001, l'usage des blogs et des médias sociaux en Malaisie dans le cadre des campagnes de réformes démocratiques portées par le mouvement Bersih en 2007, rebaptisé Bersih 2.0 en 2011 et Bersih 3.0 en 2013 et les manifestations opposant les Chemises rouges et les Chemises jaunes en Thaïlande qui ont mené au coup d'État de 2014, qualifié de « cybercoup ».

Avec les manifestations en Iran en 2009, le renversement des présidents tunisien et égyptien début 2011, Internet, Facebook et Twitter sont apparus comme les principaux détonateurs et vecteurs de démocratisation dans les pays gouvernés par des régimes autoritaires. Mais avec la répression des Printemps arabes, les révélations d'Edouard Snowden en 2013 sur le programme de surveillance massive des communications privées par l'Agence de sécurité nationale américaine, le grand pare-feu du système de surveillance d'Internet en Chine, ou encore l'instrumentalisation des « Fake News » lors des élections américaines et du Brexit en 2016, ont eu raison de cet enthousiasme global. À l'heure du *big data* et de la montée en puissance des GAFAM – grandes entreprises privées du Web (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) – les algorithmes sont capables de profiler nos inclinations politiques, religieuses ou sexuelles aussi bien que d'orienter nos comportements d'achat ou nos

choix électoraux. Dans les régimes autoritaires comme démocratiques, les technologies numériques peuvent autant servir d'outils de surveillance, de propagande que de marketing.

Ce paradoxe d'Internet, à la fois instrument de libération et de contrôle, s'inscrit dans l'histoire même du Réseau<sup>1</sup>. À l'instar de la cybernétique<sup>2</sup> dont il est issu, Internet est le produit du complexe militaro-scientifique de la Seconde Guerre mondiale, réapproprié par des élites hippies de la contre-culture américaine des années 1960-1970, qui l'ont érigé en instrument clé de l'autonomisation de l'individu – « Do it Yourself » – et de la transformation des sociétés en réseau de communautés connectées. Evgeny Morozov<sup>3</sup>, très critique à l'égard de ces conceptions utopistes du Web, nous invite plutôt à penser la façon dont les États, et les États autoritaires en particulier, comme la Russie, la Chine et l'Iran, sont passés maître dans l'utilisation du cyberspace comme outil de propagande idéologique et de surveillance panoptique<sup>4</sup> de la société civile. De son point de vue, Internet est moins le catalyseur du changement politique, dont il n'est qu'un outil, que le « nouvel e-opium du peuple » qui succombe à la tyrannie douce des économies de l'attention et du divertissement, exploitées par les grandes compagnies commerciales.

Comment ces relations entre le consumérisme et le renforcement des capacités de mobilisation ou, au contraire, de contrôle des mouvements sociaux contestataires se traduisent-elles au sein des États et des sociétés civiles<sup>5</sup> émergentes en Asie du Sud-Est ? Internet constitue-t-il un instrument de contestation d'une certaine hégémonie politique, ou est-il un outil de propagande et de surveillance au service de l'idéologie dominante ? Après un rapide panorama de l'évolution des usages d'Internet en Asie du Sud-Est, un examen plus attentif des contextes sociopolitiques thaïlandais et vietnamien permettra d'évaluer en quoi les usages politiques d'Internet peuvent devenir, selon les circonstances, de puissants catalyseurs de mouvements

sociaux autant que des instruments de répression ou de contrôle social.

## TÉLÉPHONIE MOBILE ET USAGES DES MÉDIAS SOCIAUX EN ASIE DU SUD-EST

D'après les données de We Are Social<sup>6</sup> chiffrant les usages d'Internet en Asie du Sud-Est en 2015, 339,2 millions d'internautes sont connectés au réseau sur une population totale de 644,1 millions d'habitants, soit environ 53 % de la population (la moyenne mondiale est de 50 %). À l'échelle régionale, l'accès à Internet reflète les disparités socio-économiques entre les pays de l'Asean : les États les plus riches et développés de la région, Brunei (86 %) et Singapour (82 %), comptent le nombre le plus élevé d'internautes par habitant ; viennent ensuite des États à revenu intermédiaire de la tranche haute, Malaisie (71 %) et Thaïlande (67 %), et de la tranche basse, Philippines (58 %), Vietnam (53 %), et Indonésie (51 %), puis les pays à bas revenu : Cambodge (45 %), Timor-Leste (33 %), Laos (26 %) et Myanmar (26 %). Dans ce paysage numérique, ces quatre derniers pays ont atteint des taux de croissance particulièrement impressionnants en 2016 : 97 % au Myanmar, plus de 83 % au Laos, 45 % au Cambodge, et 34 % au Timor-Leste. Cette augmentation des connexions numériques, en très forte croissance au cours de ces derniers mois, a évolué en étroite correspondance avec le développement du marché des téléphones portables et devrait se poursuivre dans les années à venir avec l'expansion d'infrastructures de connexion haut débit et du commerce en ligne qui représente un secteur particulièrement porteur en Asie du Sud-Est.

Cet essor du marché des téléphones portables impacte grandement les usages d'Internet en Asie du Sud-Est, avant tout mobiles et centrés sur les médias sociaux. Avec 305,9 millions d'utilisateurs, dont 70 % âgés de moins de 30 ans, Facebook demeure la plateforme sociale la plus populaire dans tous les pays de la région, aux côtés de YouTube, Qzone, Instagram et Twitter. Les applications mobiles de messagerie instantanée (*chat*) sont également très répandues. Comme ailleurs, les usages d'Internet sont très divers et sont essentiellement tournés vers l'industrie du divertissement et de la consommation de masse – musiques, modes, restauration, technologies, buzz et actualités – ou les échanges en ligne qui relatent les pratiques sociales quotidiennes : selfies ponctuant une promenade dans un centre commercial (*mall*), partage de vidéos humoristiques et d'humeur du moment, mises en scène de soi et échanges intimistes au

<sup>1</sup> Benjamin Loveluck, 2015, *Réseaux, libertés et contrôle. Une généalogie politique d'Internet*, Paris, Armand Colin.

<sup>2</sup> Science des mécanismes autogouvernés et du contrôle.

<sup>3</sup> Evgeny Morozov, 2011, *The Net delusion. How not to liberate the world*, Londres, Penguin Books UK.

<sup>4</sup> Michel Foucault dans *Surveiller et punir* (1975) définit un dispositif de surveillance panoptique en s'inspirant d'une architecture carcérale où le gardien, positionné dans une tour centrale, peut observer tous les prisonniers enfermés dans des cellules individuelles autour de la tour sans que ceux-ci puissent savoir s'ils sont observés. Ce dispositif devait ainsi donner aux détenus le sentiment d'être surveillés constamment et ce, sans le savoir véritablement, c'est-à-dire à tout moment (cf. Wikipédia).

<sup>5</sup> Pour une approche critique du concept et de son actualisation en Asie du Sud-Est, voir Bernard Formoso (dir.), 2016, *Sociétés civiles en Asie du Sud-Est continentale. Entre pilotage d'État et initiatives citoyennes*, Lyon, ENS Éditions.

<sup>6</sup> Kemp Simon, « Digital in 2017 : global overview – We Are Social », *wearesocial.com*, 24 janvier 2017.

sein de groupes plus ou moins fermés d'« amis ». Cette « sociabilité assistée par ordinateurs », selon l'expression d'Antonio Cassilli<sup>7</sup>, définit un nouveau rapport entre les sphères privée et publique qui permet à chaque individu de donner à voir de soi aux autres au sein de réseaux affinitaires et identitaires, tout en créant ou en adhérant à des « pratiques communautaires en ligne ». Les blogs et les conversations strictement politiques ne dominent pas ce paysage numérique aux usages avant tout récréatifs. Néanmoins, sans être omniprésentes, les paroles politiques citoyennes n'en sont pas moins intriquées aux autres conversations, où elles peuvent surgir sous des formes d'expression variées. Facebook, qui regroupe 70 % des internautes sud-est asiatiques, offre, de ce point de vue, des fonctionnalités qui permettent aux « internautes ordinaires » de produire de l'information ou des commentaires sur des objets publics : appuyer sur un bouton « I like » pour adhérer à une controverse, redistribuer une information à travers ces cercles sociaux d'« amis » ou commenter à chaud l'actualité. Contrairement aux interactions en face-à-face, les interactions en ligne, sur Twitter et les forums de discussions par exemple, laissent la possibilité de l'anonymat, qui désinhibe les prises de parole et de positionnement politiques, dont la dérision et la satire, requalifiées en diffamation par leurs victimes, constituent des figures particulièrement subversives dans des sociétés structurées sur des rapports hiérarchiques.

Les exemples comparés du Vietnam et de la Thaïlande sont, à ce titre, révélateurs de la façon dont les outils du Web social s'articulent aux logiques économiques, politiques et sociales pour produire des changements significatifs dans les rapports de pouvoir, les contours de l'État, l'évolution des sociétés civiles et la surveillance des citoyens.

## MÉDIAS ALTERNATIFS ET DÉVELOPPEMENT D'UNE BLOGOSPHERE POLITIQUE AU VIETNAM

Au cours de ces dernières années, plusieurs études ont montré comment une blogosphère nationale pouvait servir de caisse de résonance<sup>8</sup> pour refléter, voire amplifier, les dynamiques sociopolitiques au sein de la société civile. Au Vietnam, pays dirigé par un parti unique, le déploiement d'une blogosphère politique et citoyenne a connu un essor tout à fait remarquable. Avec

le développement de la plateforme Yahoo! 360° créée en 2005, des millions d'individus<sup>9</sup>, toutes classes sociales confondues, ont ouvert un espace de publication pour s'exprimer en marge des sphères médiatiques strictement contrôlées par l'État. En 2007, un certain nombre de blogs politiques – dont *Anh Ba Sâm* (Nguyễn Hữu Vinh), *Điều Cây* (Nguyễn Văn Hải), *Le Club des journalistes indépendants*, *Anh Ba Sài Gòn* (Phan Thanh Hải) ou *Osin* (Huy Đức) – rédigés par des intellectuels, ont vu le jour. Le développement de cette blogosphère politique fut concomitant, et en tout cas articulé, avec l'émergence du principal mouvement démocratique vietnamien, le Bloc 8406, créé le 4 avril 2006, pour militer en faveur du multipartisme. Le Bloc a ensuite donné naissance à une multitude d'associations qui ont essaimé au sein de la société civile, dans les villes comme dans les campagnes, parallèlement à l'avènement d'une jeune génération d'internautes qui se sont emparés du Web pour contourner la censure et débattre des questions politiques et sociales liées au devenir du pays. Des blogueurs et des blogueuses militants ou des activistes comme Madame Lê Hiền Đức, âgée de 83 ans, surnommée la « Vieille pénible », sont dans ce sillon, devenus des symboles de la lutte contre la corruption et des porte-parole des petites gens, frappées par l'injustice sociale.

L'un des débats qui a mobilisé le plus l'attention de l'opinion publique au début des années 2000 touche aux questions de droits fonciers et d'expropriation des terres agricoles au profit d'entreprises privées. Les litiges fonciers sont devenus très courants dans un pays communiste où la terre est propriété de l'État. Avec l'introduction d'une économie de marché en 1986, inaugurant une politique du Renouveau (*Đổi mới*) pilotée par l'État ; les investisseurs publics et privés ont su tirer parti d'une législation foncière imprécise et de l'aval des autorités locales pour investir sur un marché foncier en pleine expansion. Ces dernières années, les plaintes liées aux exactions foncières<sup>10</sup> figurent comme le premier sujet de saisine des juridictions étatiques. Plusieurs témoignages de paysans, de militants ou de journalistes munis de caméras ou d'appareils photo montrant la police expulsant des fermiers de leurs terres ont été mis en ligne sur YouTube<sup>11</sup> et répercutés sur des blogs. Ces affaires d'expropriation ont fait le tour du Web vietnamien et provoqué l'indignation de l'opinion publique, au point de contraindre les autorités à mener des enquêtes. Ce fut notamment

<sup>7</sup> Antonio A. Cassilli, 2010, *Les Liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, Paris, Éditions du Seuil.

<sup>8</sup> Kevin Wallsten, 2005, « Political blogs and the bloggers who blog them : is the political blogosphere and echo chamber ? », Conference Paper presented at the American Political Science Association's Annual Meeting, Washington, p. 1-4.

<sup>9</sup> 3 millions de Vietnamiens possédaient un blog personnel en 2013, selon les statistiques de Digital Media in Vietnam.

<sup>10</sup> Marie Lan Nguyen Leroy, 2015, *Les Enjeux de la nouvelle réforme foncière au Vietnam*, Carnets de l'Irasec, Série Bourse, n° 4.

<sup>11</sup> « Cướp Đất, Đánh Người Kinh Hoàng Tại Dương Nội » [Pirates des Caraïbes : la malédiction de la perle noire], 14 janvier 2012, (<https://www.youtube.com/watch?v=LRZWkj2wL2M>).

le cas en 2012, lorsque le Premier ministre, Nguyễn Tấn Dũng, s'engagea à punir des responsables locaux reconnus coupables de corruption dans l'affaire<sup>12</sup> accusant l'agriculteur *Đoàn Văn Vươn* de « tentative d'homicide » contre les forces de police venues le déloger des bassins piscicoles qu'il avait mis en valeur dans la région côtière de Haiphong. Son procès passionna l'opinion publique. Des centaines de messages et d'articles furent postés sur les blogs en soutien à la famille de *Đoàn Văn Vươn*, mobilisant pour la première fois une partie de la presse vietnamienne<sup>13</sup>.

Parmi les diverses formes d'expression sur Internet, ce sont les blogs qui, au Vietnam, ont eu le plus d'impact sur le développement d'un journalisme dissident et d'une sphère médiatique alternative. Les blogueurs vietnamiens s'apparentent à ce que Dominique Cardon et Fabien Granjon désignent sous le néologisme de « médiactivistes »<sup>14</sup> pour caractériser les mobilisations sociales progressistes qui orientent leurs actions collectives vers la mise en œuvre de dispositifs alternatifs de production d'information, favorisant l'expression d'un militantisme citoyen. Des blogs tels que « Les Citoyens journalistes » (*Dân Làm Báo*), « Les Mandarins journalistes » (*Quan làm báo*), « Mère champignon » (*Mẹ Nấm*) et « Mer orientale » (*Biển Đông*), devenus très populaires au Vietnam, sont parvenus, dans les années 2006-2013, à sensibiliser l'opinion publique sur les sujets de société faisant l'objet d'une censure très stricte dans la presse officielle : domination politique et économique chinoise, conflit en mer de Chine méridionale (mer de l'Est en vietnamien : *Biển Đông*), transition démocratique, droits humains, scandales de corruption ou luttes de pouvoir touchant des personnalités appartenant aux plus hautes sphères du Parti. Le blog Bauxite Vietnam, créé par trois intellectuels de Hanoi – Nguyễn Huệ Chi, Phạm Toàn et Nguyễn Thế Hùng – a ainsi dénoncé les projets d'une société mixte vietnamo-chinoise d'extraction de la bauxite à ciel ouvert, aux



Manifestation à Hanoi suite à la campagne menée sur Facebook pour s'opposer au plan d'abattage d'un quart des arbres de la ville, le 22 mars 2015.

conséquences sanitaires et écologiques désastreuses, dans les régions montagneuses sur les hauts plateaux du Centre. Internet, particulièrement adapté aux actions de vigilance et de dénonciation citoyenne<sup>15</sup>, a contribué à la formulation d'un discours critique sur les abus de pouvoir et la mauvaise gestion des affaires courantes par les autorités locales ou les membres du Parti. Des personnalités politiques ont directement été mises en cause et la pression de la blogosphère a contraint l'État-parti à interagir davantage avec l'opinion publique pour désamorcer les contentieux.

## L'ENVIRONNEMENT COMME PLATEFORME DE DÉBAT ET DE MOBILISATION

Le terme « démocratie » demeurant tabou au Vietnam, la question de l'environnement, transversale à de nombreux sujets de société – santé, économie, culture – est devenue le terrain privilégié des acteurs et organisations de la société civile pour négocier avec les autorités une plus grande marge d'action pour participer à la gouvernance<sup>16</sup> des ressources nationales. À partir de 2013, les réseaux sociaux ont joué un rôle de plus en plus important pour servir de plateforme d'expression

<sup>12</sup> François Guillemot, « Procès d'une famille vietnamienne expropriée : le jeu délicat d'une justice affaiblie [4 : Réactions et leçons] », <https://indomemoires.hypotheses.org/7805>, 11 avril 2013.

<sup>13</sup> « Forced eviction "illegal" », [www.rfa.org](http://www.rfa.org), 10 février 2012.

<sup>14</sup> Dominique Cardon et Fabien Granjon, 2010, *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po.

<sup>15</sup> Pierre Rosanvallon, 2006, *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éditions du Seuil.

<sup>16</sup> Bui Thiem Hai, 2016, « The influence of social media in Vietnam's elite politics », *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, vol. 35, n° 2, p. 89-112.

et surtout de coordination de mouvements sociaux. En 2015, une campagne menée sur Facebook a permis de mobiliser un très large éventail d'acteurs – universitaires, intellectuels, officiels, journalistes, étudiants, ONG environnementalistes et internautes citoyens – contre un projet d'abattage de 6 700 arbres dans la vieille ville de Hanoi. Face à l'envergure du mouvement, les gouvernements central et locaux ont été contraints d'abandonner le projet. Le succès de cette campagne activiste et pacifiste, menée à la fois en ligne et hors ligne, témoigne de la capacité des citoyens d'organiser leurs actions collectives en réseaux autour d'intérêts communs, et de faire pression sur les autorités pour les obliger à prendre en considération l'avis et les besoins des populations locales.

En avril 2016, la découverte de milliers de poissons morts empoisonnés par les rejets toxiques du complexe sidérurgique taïwanais Formosa sur les côtes du Centre-Vietnam<sup>17</sup>, fut également largement relayée par la blogosphère et les réseaux sociaux. Des manifestations anti-Formosa furent organisées à Hanoi, Ho Chi Minh-Ville et dans la province de Ha Tinh, et réprimées par les autorités qui, contraintes par la pression de la blogosphère et de la rue, finirent par lancer une enquête et exiger le paiement d'indemnités de Formosa aux victimes. Bien que l'évaluation et l'attribution des indemnités ainsi que l'ampleur des conséquences écologiques à long terme soient encore contestées par les populations concernées, le sujet reste d'actualité sur le Net. Cette catastrophe environnementale, l'une des plus importantes qu'ait connue le Vietnam au cours de ces dernières décennies, cristallise les tensions actuelles au sein de la société civile concernant la gestion autoritaire et libérale du capital foncier national, cédé aux investissements industriels étrangers, au profit de la croissance économique et au détriment des usagers de la terre.

## SOLDATS DU WEB CONTRE BLOGUEURS ET MÈMES

En riposte contre cette offensive qui se joue sur Internet, les blogueurs ont subi de plein fouet la répression des autorités de l'État-parti. Accusés de

« propagande contre le régime » ou d'« abus des libertés démocratiques », en vertu des articles 88 et 258 du Code pénal, les figures emblématiques de la blogosphère politique ont été emprisonnées ou placées sous surveillance policière. Certains blogueurs comme Nguyễn Văn Hải, connu sous le nom de plume de « *Điếu Cây* » (« La pipe du paysan »), et la blogueuse *Tạ Phong Tần*, tous deux internés en 2012, ont été extradés vers les États-Unis en 2014, à la faveur de la politique de rapprochement américain pour contrer les prétentions chinoises en mer de Chine méridionale. Mais l'abandon du Partenariat transpacifique (TPP – Trans-Pacific Partnership) par Donald



Première image diffusée le 29 juin 2017 par les médias vietnamiens du procès de la blogueuse Me Nam « Mère champignon », très impliquée dans la dénonciation de la catastrophe environnementale Formosa. Elle a été condamnée à 10 ans de prison pour propagande à l'encontre du régime communiste.

Trump et la reprise en main autoritaire du Parti entérinée par le XII<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste vietnamien (PCV) en 2016, ont marqué la fin des concessions octroyées sur le terrain des droits humains et une recrudescence des arrestations de blogueurs<sup>18</sup>.

Outre ces arrestations, le PCV a développé, au fil des ans, divers dispositifs<sup>19</sup> de surveillance pour contrôler et dissuader la libre circulation de la parole politique en ligne : blocage de sites, cyberattaques contre des blogs dissidents, logiciels d'espionnage installés dans les cybercafés. Ces dispositifs de censure, plus ou moins contournables par différentes techniques – VPN, cryptage, sites

<sup>18</sup> « Blogger gets 10-year prison term for defaming Vietnam govt », *The News Tribune*, 29 juin 2017.

<sup>19</sup> FIDH-Comité Vietnam pour la défense des droits de l'Homme, *Blogueurs et cybersdissidents derrière les barreaux. Mainmise de l'État sur Internet*, mai 2013, ([www.fidh.org/IMG/pdf/fr-vietnam-report-high-rez.pdf](http://www.fidh.org/IMG/pdf/fr-vietnam-report-high-rez.pdf)).

en miroir ou changement d'url – ne s'avèrent que partiellement efficaces. À l'instar de la Chine, de la Russie et de l'Iran, le gouvernement a plus habilement opté pour la mise en place d'une armée de soldats de l'opinion<sup>20</sup> chargés de critiquer les militants pro-démocratie et de soutenir la propagande du Parti. Cette stratégie permet entre autres de discréditer les blogueurs, déformer leurs messages, mettre en doute leurs sources d'information, ou les accuser de comploter en faveur de puissances ou de groupuscules étrangers. De telles manipulations sont d'autant plus susceptibles de trouver un écho que l'importante diaspora vietnamienne installée à l'étranger, notamment en France et aux États-Unis, contribue à donner une résonance internationale à la blogosphère vietnamienne et à alimenter la masse de données critiques utilisées par les mouvements militants dans la communauté Viêt Kieu (Vietnamiens de l'étranger) ou les groupes lobbyistes mobilisés contre le régime communiste.

Parallèlement au déclin des blogs et au développement des nouvelles plateformes de médias sociaux depuis 2013, la jeunesse vietnamienne, très présente sur les réseaux sociaux, s'est de son côté emparée des formes d'expression de la culture populaire sur Internet, mêlant remix, bricolages et mèmes<sup>21</sup>, pour aborder des questions sociales et politiquement sensibles. Dang Nguyen<sup>22</sup> souligne que la circulation de ce type d'images remixées et mémétiques permet, sous couvert de l'humour ou de la parodie, de partager publiquement des opinions critiques sur le régime qui pourraient autrement être considérées comme franchissant une ligne rouge si elles étaient exprimées de manière plus explicite. Ces contenus prennent parfois une dimension nettement plus subversive au point d'en repousser la limite. En janvier 2015, une campagne intitulée « Je n'aime pas le PCV », diffusée sur les réseaux sociaux, mettait en scène des photographies de centaines de jeunes avec des pancartes affublées de slogans tournant en dérision le parti<sup>23</sup>. Ces expressions d'opposition étaient souvent accompagnées du hashtag #DMCD (abréviation de *Địt Mẹ Cộng Sản* « Fuck communism »), inspiré d'un titre du rappeur connu sous l'alias « Nah », originaire d'Ho Chi Minh-Ville, alors étudiant aux États-Unis lorsque la vidéo de sa



Même mixant le portrait de Mark Zuckerberg et une affiche de propagande du Parti communiste pour dénoncer la complicité de Facebook avec le régime de censure du web mis en place par le gouvernement vietnamien.

chanson est devenue virale sur YouTube. Ces nouvelles formes d'expression contestataires et ce mépris affiché de la jeunesse pour le communisme, étaient encore impensables il y a quelques années<sup>24</sup>.

La position du gouvernement vietnamien vis-à-vis des contenus jugés « subversifs » échangés sur les réseaux sociaux s'avère plus ambivalente et difficile à contrôler. Avec 53 % de la population aujourd'hui connectée, dont 41 millions d'utilisateurs actifs sur les réseaux sociaux via un mobile, Facebook est devenu le média social le plus influent au Vietnam. Bien qu'épisodiquement bloqué, comme ce fut le cas lors des manifestations anti-Formosa en 2016, il ne peut être banni, contrairement à la Chine. Le gouvernement, engagé aux côtés des pays de l'Asean pour accroître la connectivité à Internet dans la région, est conscient que le-commerce et les technologies numériques représentent un enjeu économique considérable pour le pays, mais également pour ses partenaires. Menaçant de bloquer les contenus publicitaires sur Facebook et YouTube, qui représentent les deux tiers des parts de marché des médias numériques au Vietnam, le gouvernement a pris en otage le modèle économique qui sous-tend les revenus de ces grandes plateformes, pour parvenir à un terrain d'entente<sup>25</sup>. La stratégie s'est avérée payante puisque Facebook a déjà accepté de fermer des pages aux contenus jugés diffamatoires par les autorités.

Au Vietnam, Internet ne remet pas en cause l'hégémonie politique du Parti communiste qui continue de contrôler tous les rouages de l'appareil d'État, bien que traversé par des dissensions internes. Cependant,

<sup>20</sup> « Vietnam admits deploying bloggers to support government », *BBC News*, 12 janvier 2013.

<sup>21</sup> Un même internet est une image ou une vidéo souvent comique repris et décliné en masse sur Internet.

<sup>22</sup> Patrick E. Sharbaugh et Dang Nguyen, 2014, « Make lulz, not war : how online remix and meme culture are empowering civic engagement in the Socialist Republic of Vietnam », *Asiascape : Digital Asia*, vol. 1, n° 3, p. 133-168.

<sup>23</sup> Page Facebook de cette campagne, ([www.facebook.com/toikhonghichDCSVN](http://www.facebook.com/toikhonghichDCSVN)).

<sup>24</sup> Laurent Gédéon et François Guillelot, 2016, « Vietnam. Une reprise en main stratégique », in Abigaël Pesses (dir.), *Asie du Sud-Est 2016. Bilan, enjeux et perspectives*, Bangkok/Paris, Irasec/Les Indes savantes, p. 383-399.

<sup>25</sup> « Vietnam says Facebook commits to preventing offensive content », *Reuters*, 27 avril 2017.



Le 26 août 2008, les partisans du PAD débutent l'occupation du siège du gouvernement à Bangkok. Ils s'opposent aux réformes constitutionnelles post-coup et au retour indirect du « système Thaksin »

la Toile constitue un espace de contestation et de débat qui, au-delà de la censure et de la répression, permet aux citoyens d'interpeller les autorités pour réclamer, en conformité avec l'égalitarisme prolétarien, plus de participation dans la gouvernance et la redistribution des ressources du pays.

## INTERNET ET LA BIPOLARISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE THAÏLANDAISE

De nombreuses études ont déjà mis en avant le rôle d'Internet dans les mobilisations contre des régimes autoritaires. Le cyberspace, comparé à l'espace public habermassien<sup>26</sup>, offrirait de nouvelles arènes au débat public permettant de revitaliser la démocratie. La circulation des informations et la libération de la parole politique en ligne contribueraient à l'« empowerment de la société civile »<sup>27</sup> face à l'État à travers la capacité d'Internet de stimuler des dispositifs d'organisation autonomes et autorégulés émanant du bas. Le Réseau internet – horizontal, ouvert et décentralisé – porterait dans

son architecture même les promesses de s'affranchir de toute autorité coercitive. Il convient cependant de ne pas surestimer les vertus émancipatrices du Net comme de ne pas s'enfermer dans une vision binaire qui opposerait de manière trop stricte un État autoritaire qui censure et de l'autre une société civile qui lui résiste. Le cas de la Thaïlande est particulièrement instructif à cet égard, d'une part parce qu'il montre que les forces qui animent la société civile ne sont pas unanimement pro-démocratiques, et d'autre part parce qu'il interroge la confrontation entre l'horizontalité des interactions en ligne et les codes statutaires qui structurent de longue date les rapports sociaux dans des sociétés hiérarchiques.

La société civile thaïlandaise se trouve traversée depuis les années 2000 par un profond clivage social et politique entre les masses urbaines et rurales défavorisées, constituant la base de l'électorat qui a porté au pouvoir l'homme d'affaires Thaksin Shinawatra en 2001, et les classes moyennes supérieures alliées aux élites conservatrices de Bangkok qui défendent l'institution monarchique et la constance d'une démocratie dirigée par le haut. Clivage cristallisé à travers l'émergence de deux mouvements sociaux antagonistes opposant les Chemises jaunes, représentées par la couleur de la monarchie et menées par l'Alliance populaire pour la démocratie (PAD) contre Thaksin, et le mouvement des

<sup>26</sup> Howard Rheingold, 1994, *The Virtual Community*, New York, Harper Perennial, p. 335.

<sup>27</sup> Manuel Castells, 1998 [1996], *La Société en réseaux*, t. I, II et III, Paris, Fayard, p. 613

Chemises rouges, né des suites du coup d'État de 2006 et représenté par le Front uni pour la démocratie contre la dictature (UDD).

Avec aujourd'hui 67 % de la population connectée à Internet, contre 30 %<sup>28</sup> en 2013, la Thaïlande, pays à revenu intermédiaire de la tranche haute, a connu l'un des taux de croissance des TIC les plus rapides en Asie du Sud-Est depuis qu'Internet est devenu disponible sur le marché en 2002. L'introduction des médias numériques, tour à tour mobilisés comme vecteurs d'expression par les partisans des deux camps antagonistes<sup>29</sup>, a profondément affecté le débat politique et le contrôle de l'information, jusqu'alors centralisé par le gouvernement et l'armée.



© Arnaud Dubus

Manifestation des Chemises rouges au monument de la démocratie à Bangkok en février 2011.

La crise éclate en 2005. Afin de contourner les médias officiels, les organisations de la société civile s'appuient sur les médias numériques pour accuser le Premier ministre Thaksin de corruption, de populisme, et de manipulation de l'opinion publique via la Shin Corporation, le consortium multimédia sur lequel il a bâti sa fortune et médiatisé sa campagne politique. Le PAD organise une série de manifestations à Bangkok pour contester sa réélection et soutient le coup d'État qui renverse son gouvernement en 2006. Après une période intérimaire de 15 mois,

gouvernée par les militaires, Thaksin est contraint à l'exil, puis condamné pour corruption en 2008 tandis que le Parti démocrate obtient le champ libre pour refaire surface sur la scène politique. Les partisans de Thaksin – marginalisés et réduits au silence dans l'espace public<sup>30</sup> – organisent leur contestation sous couvert de l'anonymat sur les forums et les réseaux sociaux, dont Facebook et le forum « La Chambre de Ratchadamnoen » créé sur la plateforme Pantip. Les réseaux en ligne, articulés autour des radios communautaires des taxis et de la chaîne « TV du peuple », interdite par la junte, deviennent les principaux supports d'une « sphère publique alternative »<sup>31</sup> aux médias traditionnels, privilégiés par la classe dominante et urbaine, pour donner un droit de parole aux

classes populaires et coordonner une coalition d'organisations hétérogènes en un puissant mouvement de contestation mené par l'UDD. En 2010, les Chemises rouges occupent pendant plusieurs semaines le centre-ville de Bangkok pour réclamer des élections anticipées et le retour de Thaksin, dont les politiques de lutte contre la pauvreté – couverture santé universelle, fonds d'emprunt villageois, et programmes de développement rural – répondaient au plus près aux problématiques de l'électorat des classes populaires. L'armée lance finalement l'assaut contre les barricades, faisant 91 morts et des milliers de blessés. Sur une période de cinq mois<sup>32</sup> précédant cet épisode sanglant, le socle des utilisateurs de Facebook a augmenté de plus d'un million tandis que les mots-

clés les plus populaires sur Twitter en mars 2010 faisaient directement référence aux protestations politiques violentes à Bangkok.

Avec la massification des usages, et l'instrumentalisation croissante des réseaux sociaux par les leaders politiques, Internet est plus que jamais devenu un instrument de campagne et de ralliement polarisant les camps politiques. En 2013, une cyberguerre éclate entre le gouvernement et l'opposition. Yingluck Shinawatra, la sœur de Thaksin, élue Premier ministre

<sup>28</sup> Selon les statistiques du National Electronics and Computer Technology Center (NECTEC) de 2013.

<sup>29</sup> Prangtip Daorueng, 2004, « Thai civil society and government control : a cyber struggle ? », in Steven Gan (dir.), *Asian Cyberactivism : Freedom of Expression and Media Censorship*, Bangkok, Friedrich Naumann Foundation, p. 406-440 ; Poowin Bunyavejchewin, 2010, « Internet politics : Internet as a political tool in Thailand », *Canadian Social science*, vol. 6, n° 3, p. 67-72 ; Chanchai Chaisukkosol, 2010, « The Internet and nonviolent struggle : the anti-government movement in Thailand 2005-06 », *Social Alternatives*, vol. 29, n° 3, p. 49-55.

<sup>30</sup> Eugénie Mériaux, 2013, *Les Chemises rouges de Thaïlande*, Carnets de l'Irasec, n° 23, Bangkok, Irasec.

<sup>31</sup> Virginie André, 2016, « L'émergence des nouveaux médias en Thaïlande : une sphère publique ambivalente », in Bernard Formoso (dir.), *Sociétés civiles en Asie du Sud-Est continentale. Entre pilotage d'État et initiatives citoyennes*, Lyon, ENS Éditions.

<sup>32</sup> Benjamin Nyblade, Angela O'Mahony et Aim Sinpeng, 2015, « Social media data and the dynamics of Thai protests », *Asian Journal of Social Science*, vol. 43, n° 5, p. 545-566.



*Confrontations entre les Chemises rouges et l'armée dans le quartier commercial de Bangkok, le 19 mai 2010.*

en 2011, propose un projet de loi d'amnistie pour exonérer son frère de sa condamnation pour corruption. En ligne, depuis sa page Facebook, Suthep Thaugsuban, ancien parlementaire et membre du Parti démocrate, parvient en quelques mois à fédérer des millions de partisans derrière une nouvelle coalition, le Comité de réforme démocratique du peuple (PDRC), et à organiser des manifestations de masse dans Bangkok pour réclamer le départ de Yingluck et mettre un point final au « système Thaksin ». Pour stopper les manifestations antigouvernementales, Yingluck et le Parti pour les Thaïs (PTP – Pheu Thai Party) dissolvent le Parlement et organisent des élections en février 2013. Suthep et le Parti démocrate, conscient de l'impossibilité de remporter les élections, en raison du poids démographique de l'électorat « rouge » resté fidèle à Thaksin, utilisent les réseaux sociaux pour lancer la campagne de boycott « No Vote » et des appels quotidiens à manifester dans les lieux stratégiques de la capitale : marches sur les avenues longeant les principaux centres commerciaux, blocage des grandes intersections du centre-ville ou actions ciblées devant les bâtiments représentatifs du gouvernement.

À l'instar des mouvements d'occupation des places, qui se propagent un peu partout dans le monde à cette même époque, les manifestants occupent la place du Monument de la démocratie, y installent des chapiteaux, tribunes et écrans géants retransmettant les discours des orateurs, puis établissent des campements dans le parc Lumpini au cœur même de la ville. L'usage des réseaux sociaux était tel que l'expérience subjective des activistes, lançant des appels à manifester et diffusant en direct les images des manifestations sur YouTube, Facebook et Twitter, se forgea autant en ligne que dans la rue. Les contre-manifestations des Chemises rouges, la paralysie de Bangkok pendant plusieurs mois, le boycott réussi des élections et l'escalade d'incidents violents justifiaient le coup d'État de 2014. Au terme de cette crise, un gouvernement élu est une nouvelle fois destitué, Suthep et Yingluck sont mis à l'écart du champ politique, et les militaires s'installent au pouvoir.

© Arnaud Dubuis.



Les chemises rouges réunis dans le quartier de Rajprasong à l'occasion du 1er anniversaire de la répression du 19 mai 2010. Ils réclament la justice pour les manifestants tués et blessés lors des confrontations et la libération de leurs leaders emprisonnés.

© Arnaud Dubuis.



Manifestation contre le gouvernement de Yingluck Shinawatra par des militants du Comité de réforme démocratique du peuple (PDRC), en janvier 2014 sur l'avenue Sukhumvit.

Adaptor-Plug (CC BY-NC 2.0), Flickr.



Des manifestants antigouvernementaux campent sur les principales artères de Bangkok, 18 janvier 2014.

## LE « CYBERCOUP »<sup>33</sup> DE 2014 : SURVEILLER ET PUNIR LES USAGES D'INTERNET

Le coup d'État de 2014, le 19<sup>e</sup> dans l'histoire du pays depuis la révolution de 1932, a marqué un tournant dans la stratégie du gouvernement militaire pour inverser la dynamique des usages d'Internet au profit de sa propre communication. Le 20 mai, le Conseil national pour la paix et l'ordre (NCPO – National Council for Peace and Order) déclare la loi martiale et diffuse, deux jours plus tard, la nouvelle d'un coup maîtrisé sur ses comptes Twitter et Facebook, ce qui est une première en Thaïlande. Très vite, la junte, dirigée par le général Prayut Chan-ocha, impose une censure très stricte sur tout le paysage médiatique : suspension, puis surveillance, des programmes diffusés à la radio et à la télévision, et interdiction faite à la presse et à l'ensemble de la population de présenter des opinions divergentes susceptibles de raviver des tensions politiques ou de créer la disharmonie dans le pays.

À la différence des modèles forgés par les médias traditionnels, Internet ne filtre pas les contenus avant de les publier et complique de ce fait la mise en place d'un système de censure centralisé. Si la junte a pour l'instant mis de côté son projet de développer un pare-feu national sur le modèle chinois, elle a investi d'importants moyens dans le dispositif technique et la main-d'œuvre pour surveiller les réseaux activistes et identifier les contenus à bloquer. À l'aide de logiciels de filtrage qui identifient des mots-clés menaçant la sécurité nationale, d'unités de cyberscouts chargées de dénoncer les contenus déviants sur la Toile, et l'enrôlement forcé des fournisseurs d'accès, des milliers de sites web et d'URL pointant sur des articles jugés subversifs, publiés en Thaïlande ou émanant des médias étrangers, ont été bloqués suite au coup d'État. Ce système de filtrage/blocage, officiellement destiné à préserver la stabilité politique et la moralité des Thaïs, a par la suite été mobilisé, et renforcé, pour interdire la circulation d'opinions critiques sur le projet de Constitution, soumis à un référendum national en août 2016, et après la mort du roi Rama IX en octobre 2016.

Deux principaux outils législatifs existants, et désormais articulés l'un avec l'autre, sont utilisés pour réprimer la divulgation de contenus « diffamatoires » en ligne : l'article 112 du Code pénal (1908), qui sanctionne les crimes de lèse-majesté, et la loi sur le crime informatique (votée en 2007 et amendée en 2016<sup>34</sup>). Depuis

<sup>33</sup> « Information controls during Thailand's 2014 Coup », *The Citizen Lab* (blog), 9 juillet 2014.

<sup>34</sup> « Understanding Thailand's revised Computer Crime Act », *Asian Correspondent*, 17 décembre 2016.



Manifestation contre le coup d'État de mai 2014 à Bangkok, près du Monument de la Victoire, le 25 mai 2014

le coup de 2014, 105 personnes ont été inculpées pour crimes de lèse-majesté, la plupart pour avoir posté ou commenté des opinions critiques en ligne, sur la monarchie ou sur le gouvernement. L'éventail de personnalités incriminées, ciblant prioritairement des profils de militants aisément identifiables comme de potentiels « entrepreneurs de la mobilisation », s'est peu à peu élargi aux intellectuels et aux internautes ordinaires, parallèlement à l'infiltration croissante<sup>35</sup> de la surveillance dans l'espace clair-obscur – semi-public, semi-privé – des conversations sur Facebook. Le 15 août 2017, Jatupat Boonpattaraksa, étudiant et militant anti-coup, a été condamné à cinq ans de prison (peine réduite de moitié en raison de ses aveux), pour avoir posté une biographie controversée sur le nouveau roi Rama X diffusée sur le site BBC News. Ceux qui ont partagé ce message encourent une sanction similaire. Le gouvernement qualifie ainsi l'acte de « liker »<sup>36</sup> une page ou de partager un message « subversif » sans y adjoindre un commentaire négatif, comme une caution, et donc comme

acte politique qui engage la responsabilité des individus. Bien que la législation demeure floue à cet égard, ces menaces créent un climat de suspicion qui inhibe les prises de paroles politiques, en ligne comme hors ligne, et contribue à transformer les « réseaux d'indignation » en « réseaux de délation ».

Après le décès du roi le 13 octobre 2016, le nombre de cas de lèse-majesté signalés par des citoyens ordinaires mécontents des messages « inappropriés » qu'ils lisaient en ligne a fortement augmenté. Le président de la Société des aveugles de Thaïlande a dans cet élan dénoncé<sup>37</sup> une musulmane aveugle âgée de 23 ans et originaire de la province sud de Yala. Il l'a accusée d'avoir publié sur son compte Facebook, via une application pour les personnes aveugles, un article critique sur le roi défunt. Wichai<sup>38</sup> a quant à lui été condamné à 35 ans de prison après aveux, la plus lourde peine jamais infligée pour ce type de délit, pour avoir mis en ligne dix posts diffamatoires sur la royauté sur le compte Facebook d'un ami avec lequel il s'était fâché. Comme au Vietnam, la

<sup>35</sup> « Facebook chat is no longer safe : abducted junta critic », *Prachatai English*, 3 mai 2016.

<sup>36</sup> « Junta to charge hundreds more with lèse-majesté for pressing "like" on Facebook », *Prachatai*, 11 décembre 2015.

<sup>37</sup> « Blind lèse-majesté convict mysteriously bailed », *Prachatai English*, 10 janvier 2018.

<sup>38</sup> Arnaud Dubus, « Thaïlande : un homme condamné à 35 ans de prison pour crime de lèse-majesté », *RFI.fr*, 9 juin 2017.

junte est également parvenue à obtenir de l'entreprise Facebook<sup>39</sup>, en vertu du respect de la loi thaïlandaise, la censure, en Thaïlande, de pages ou messages émanant de diverses sources, dont des universitaires exilés à l'étranger accusés de lèse-majesté. Les accusés sont jugés lors de procès à huis clos et la teneur exacte des contenus critiques jugés diffamatoires n'est jamais rendue publique dans la presse, au risque de tomber à leur tour sous le coup de la loi. Certains cas de poursuites pour crimes de lèse-majesté donnent cependant des indices permettant de délimiter l'étendue de la censure : depuis la remise en question des récits historiques officiels<sup>40</sup> jusqu'aux commentaires sarcastiques portant sur un timbre à l'effigie du chien du roi<sup>41</sup>.

Les contenus satiriques sur la junte, qui se sont multipliés sur les réseaux sociaux après le coup, ne sont pas épargnés. Les huit membres du groupe qui alimentaient la page Facebook « We Love Gen Prayut » de memes et de photos trafiquées parodiant le Premier ministre et les membres de son administration ont été arrêtés pour sédition en 2016. Enfin, l'une des pages humoristiques les plus populaires de Thaïlande *Khai Maew*<sup>42</sup> (« Œuf de chat ») a cessé son activité sur Facebook début 2018. Cette bande dessinée à quatre cases relatait la politique post-coup d'État, signifiant par sa forme même – l'absence de bulles de narration – le silence auquel est contrainte une population sous surveillance. Le dessinateur, anonyme, a avoué sa peur de continuer l'aventure sous la pression des signalements dont il/elle a fait l'objet.

Le fait de se savoir (peut-être) surveillé et de douter de l'éventuel impact qu'aura une publication, son partage ou un simple clic sur « like », ajouté à l'opacité faite sur le caractère critique ou insultant des propos incriminés, créent un puissant effet de dissuasion qui astreint à l'autocensure. Bien que des personnalités continuent de s'exposer, et que certains médias alternatifs ou des associations de *netizens* tentent de résister, tous les milieux sont touchés : les professionnels de l'information, les universitaires, les militants et les citoyens lambda. D'autre part, dans une société où les relations interpersonnelles sont fondées sur des rapports inégalitaires et tutélaires – relations aîné/cadet, moine/laïc, professeur/élève, patron/client –, le respect des statuts et de la face, inculqués dès le plus jeune âge, procèdent d'un ordre social et religieux englobant dont le roi est le pivot. Les modes d'expression



© Arnaud Dubuis

Une manifestation contre le coup d'État de mai 2014, près du Monument de la Victoire à Bangkok, le 25 mai 2014

populaires et débridés sur Internet – dont la dérision ou la critique du pouvoir constituent dans ce contexte des formes particulièrement subversives – bousculent le respect des hiérarchies et, tout comme la « démocratie », sont perçus par les élites au pouvoir comme une menace contre l'ordre social et le maintien de leur supériorité statutaire. Le renforcement des mécanismes de surveillance d'Internet, non seulement efficaces pour cartographier et désamorcer les réseaux de la dissidence politique, peut également être interprété comme une tentative pour domestiquer les prises de parole en ligne et leur surimposer les codes de préséance hiérarchiques et d'obéissance qui régissent les interactions ordinaires, déjà propices à l'autocensure.

## CONCLUSION

Les cas du Vietnam et de la Thaïlande proposent deux exemples contrastés de l'évolution des usages politiques d'Internet en Asie du Sud-Est et de la trajectoire parallèle des sociétés civiles.

Au Vietnam, pays communiste dirigé par un parti unique, Internet a favorisé l'émergence d'une blogosphère politique et de médias alternatifs autorisant l'élaboration et la circulation d'un discours critique qui n'avait pas ou très peu d'espace public d'expression dans une société très surveillée par les organes locaux de l'État-parti. L'usage des blogs et des réseaux sociaux ont dans ce contexte permis une véritable libéralisation de la parole politique en ligne et rendu possible la coordination des mouvements sociaux accompagnant l'émergence d'une société civile. Cette sphère médiatique alternative, autorisant l'expression variée de générations et de groupes sociologiquement divers, ne remet pas en cause l'hégémonie politique du Parti, mais l'ont poussé « [...] à prendre en compte cette nouvelle contestation

<sup>39</sup> « Facebook is censoring posts in Thailand that the Government has deemed unsuitable », *TechCrunch* (blog), 11 janvier 2017.

<sup>40</sup> « Thai historian Sulak Sivaraksa could face 15 years in jail for “insulting” a 16th-century king », *Ifex.org*, 2 novembre 2017.

<sup>41</sup> « Facebooker charged for defaming royal dog “Tong Daeng” », *www.khao-sodenglish.com*, 14 décembre 2015.

<sup>42</sup> Page Wikipedia : ([https://en.wikipedia.org/wiki/Kai\\_Maew](https://en.wikipedia.org/wiki/Kai_Maew)).



Wikimediacommons

*Khai Maew (Oeuf de chat) : bande dessinée satirique populaire sur Facebook réagissant à l'amendement de la loi sur le crime informatique en décembre 2016.*

intérieure et à devenir un modèle asiatique de l'autoritarisme « négocié »<sup>43</sup>.

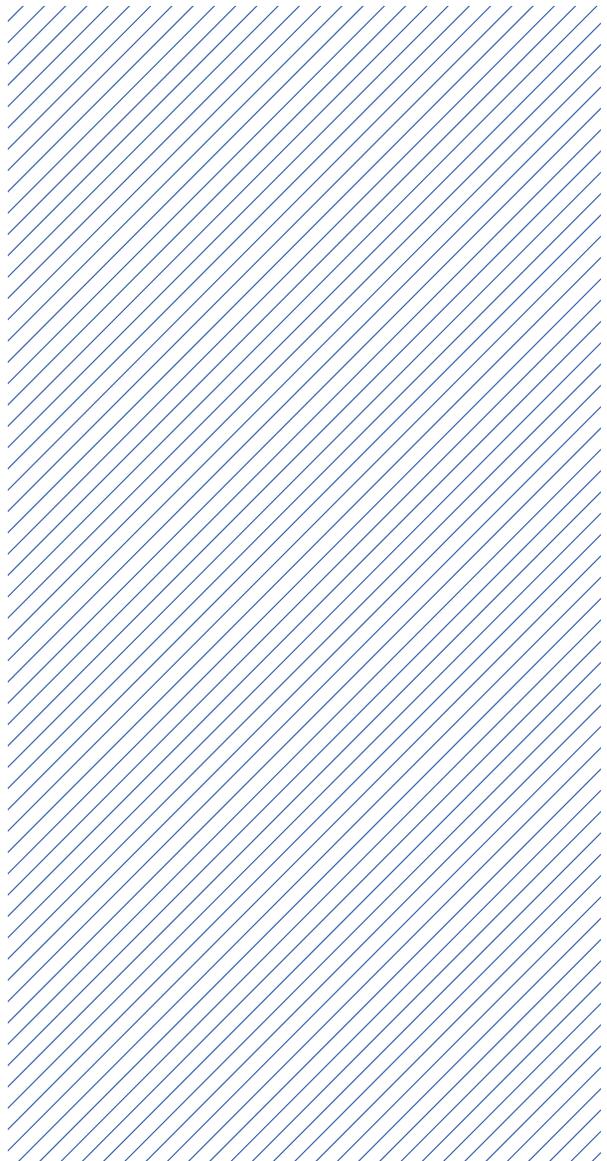
La Thaïlande, pays qui semblait le mieux engagé sur la voie de la démocratie libérale et où la presse était considérée comme l'une des plus libres d'Asie du Sud-Est dans les années 1990-2000, marche désormais à rebours. La massification des usages d'Internet a accompagné, voire exacerbé, les clivages au sein de la société civile opposant, en ligne et dans la rue, les partisans d'une « démocratie représentative » aux tenants d'une « démocratie dirigée » par les élites. Le retour des militaires au pouvoir et la mise en place d'un régime de surveillance d'Internet ont entraîné une régression des libertés civiles, l'étouffement de la contestation intérieure et la mise en berne du débat démocratique.

## L'AUTEUR

Abigaël Pesses est anthropologue, chercheuse associée à l'IRASEC, après en avoir été la directrice adjointe basée à Bangkok de 2014 à 2018. Ses recherches portent sur les formes d'appropriation sociales, religieuses et politiques des questions environnementales en Thaïlande : idéologies de la préservation, gouvernance des ressources, cosmologies et rituels, mouvements sociaux. Elle étudie et questionne également l'évolution parallèle des usages politiques d'Internet et des sociétés

<sup>43</sup> François Guillemot, « Bloc 8406 : premiers pas de la future révolution politique ? », *Mémoires d'Indochine*, <https://indomemoires.hypotheses.org/22350>, 13 avril 2016.

civiles d'Asie du Sud-Est. Pendant trois ans, elle a coordonné l'ouvrage annuel *L'Asie du Sud-Est. Bilan, enjeux et perspectives* (coédition Les Indes savantes/IRASEC).



**Irasedc**

Abigaël Pesses  
*Internet et sociétés civiles  
en Asie du Sud-Est*

L'ASIE DU SUD-EST 2018. BILAN, ENJEUX  
ET PERSPECTIVES, PARIS/BANGKOK, LES  
INDES SAVANTES/IRASEC, 2018, P. 19-37.

[www.ifre.fr/c/68741](http://www.ifre.fr/c/68741)

# LA SOCIÉTÉ CIVILE CONTRE LE BARRAGE DU ZAPOTILLO

Eric Mollard  
UMR GRED IRD/Université Paul-Valéry  
Lorena Torres Bernardino  
UMR 5206 TRIANGLE/Université de Lyon

Publié en espagnol dans *Cahiers Bluegrass*, vol. 2, 2017

lutte  
mégaprojet  
ONG  
participation  
politique  
veto-player

25–30

**Les grandes villes cherchent désespérément à sécuriser l'approvisionnement en eau pour les activités productives et la consommation humaine. Au Mexique la concurrence ancienne avec la surexploitation de l'eau en agriculture s'est aiguisée avec la compétition entre les villes elles-mêmes pour les dernières ressources libres de droit. L'eau est aussi un actif environnemental que défend la société civile engagée. Les territoires deviennent des objets d'attachement et des instruments de lutte comme l'illustre le conflit de plus de dix ans suscité par la construction du barrage du Zapotillo. Après les luttes successives et l'abandon des projets antérieurs par le gouvernement, le chantier du Zapotillo matérialise deux conceptions contradictoires du bien public. Aujourd'hui en 2018, la lutte est toujours active suite à l'arrêt du chantier de barrage en 2014 sur décision de justice. Cet article met en exergue l'action collective contre le barrage et le partage prévu de l'eau entre deux grandes villes.**

Juste avant de dépasser 80 mètres de hauteur alors que le barrage était prévu pour culminer à 105 mètres, le chantier du Zapotillo au Mexique est suspendu en octobre 2014 sur décision de justice. La suspension, toujours en vigueur en 2018, est un des événements qui ont marqué la lutte sans relâche contre le mégaprojet.

Pourtant, les deux métropoles régionales : Guadalajara, la capitale du Jalisco, à 70 km du barrage, et León, la capitale économique du Guanajuato à 100 km doivent sécuriser un approvisionnement de plus en plus lointain. La sécurisation n'est pas nouvelle et les ressources moins chères ont été préférées sans résoudre les difficultés récurrentes de gestion et de financements. Dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les pompes souterraines ont étanché provisoirement la soif des 6 millions de citoyens des deux villes et de la grande industrie, mais la concurrence avec les usages agricoles a accentué la surexploitation des nappes phréatiques. Guadalajara a profité du lac Chapala grâce à un aqueduc, mais le lac est devenu vulnérable du fait des prélèvements de la même agriculture, elle-même soumise à l'incertitude climatique. Désormais, les ressources lointaines sont convoitées par les grandes villes et, malgré d'importants coûts énergétiques pour remonter l'eau sur plusieurs centaines de mètres de dénivelé, les Transferts Interbassins (TIB) sont le dernier « eldorado » hydrique s'ils ne se transforment pas auparavant en Far West. Pour les villes mexicaines, sécuriser l'approvisionnement en eau n'est pas un long fleuve tranquille comme nous allons le voir.



Le chantier du barrage du Zapotillo

## PREMIÈRE PHASE DE LA LUTTE

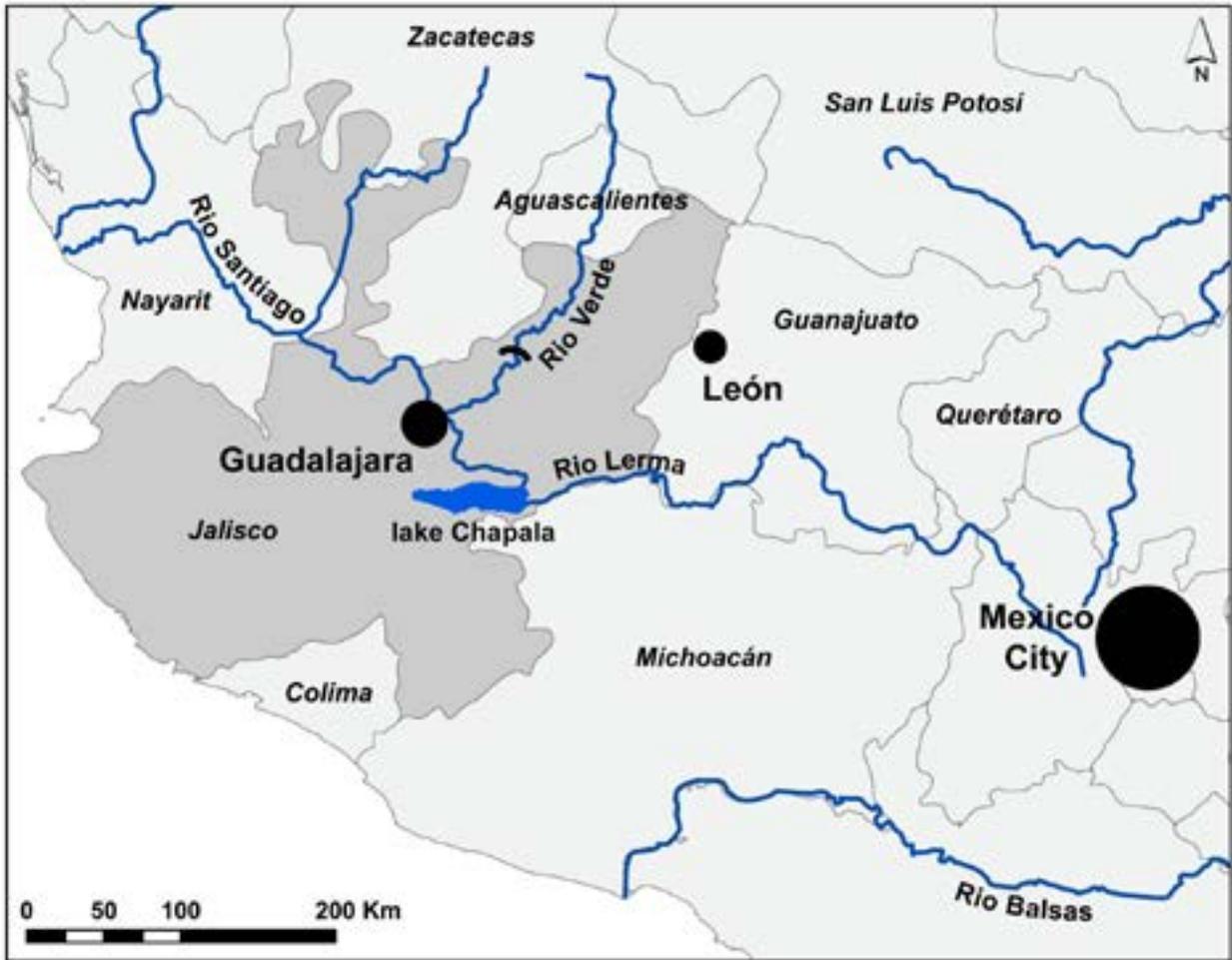
Les disputes anciennes autour de l'eau potable à Guadalajara ont montré l'implication de tous, depuis le propriétaire du lopin exproprié jusqu'au président du pays en passant par les communautés, les corporations professionnelles et les autorités locales. Entreprises, universités, clergé, experts étrangers, communautés rurales ou quartiers sont autant de veto players potentiels en mesure de bloquer un projet. À côté des acteurs traditionnels, la société civile s'est désormais invitée dans le jeu politique. Sujette aux conflits de temps immémorial, l'eau compte désormais sur la société civile.

Le Zapotillo naît des abandons successifs d'un projet de champ de forage et de deux projets de barrage qui devaient également capter les eaux du Rio Verde. En 2005, l'abandon du San Nicolás prévu pour alimenter León conduit à l'annonce officielle du barrage du Zapotillo avec une hauteur de 80 mètres. L'inondation de trois bourgs ruraux doit déplacer environ 800 personnes à reloger à proximité. Puis l'abandon du barrage de l'Arcediano qui devait alimenter Guadalajara en 2007 conduit à annoncer immédiatement un barrage de 105 mètres de hauteur. Le Zapotillo alimenterait les deux

métropoles ainsi que les petites villes de la région des Altos que draine le Rio Verde.

Dès 2006, une coalition naît pour protéger les intérêts des futurs déplacés de Temacapulín. Elle est réduite mais l'apprentissage gagné dans les luttes précédentes garantit l'efficacité de l'engagement qui dure jusqu'à aujourd'hui malgré la construction avancée du barrage. On reconnaît 4 piliers nécessaires à une coalition durable. Le premier est l'argent qui soutient les actions sur plusieurs années. Temacapulín bénéficie non pas de l'appui des voisins dans le bourg, divisés sur le sujet, mais des « Hijos Ausentes ». Les clubs de migrants relativement organisés dans différentes villes du pays et aux USA ont pris fait et cause pour leur village. Nous allons voir que les autres piliers disposent de leur propre source financière dont les montants, même modestes, font levier.

Le second pilier de l'efficacité est le droit. À Guadalajara, il est incarné par une ONG locale créée par un couple d'avocats. Dans tous les pays désormais, les spécialistes identifient les manquements à la légalité du projet dans les droits de l'Homme, de l'environnement et même du travail. L'ONG reçoit une aide financière de groupes d'avocats étrangers, en particulier des États-Unis. Toutefois, le gouvernement fait valoir d'autres lois



réalisation : JP CHEREL, UMR GRED, 2015

Source : JP Chérel, UMR GRED, IRD-Université Paul-Valéry

Localisation du Barrage du Zapotillo

qui animent une guerre de tribunaux et conduisent à l'arbitrage de la Cour Suprême de Justice de la Nation. La suspension depuis 2014 des chantiers du barrage, de l'aqueduc vers León et du nouveau village pour les déplacés résulte de la controverse constitutionnelle (quand la controverse oppose des instances gouvernementales) déposée par le Congrès du Jalisco en 2012. La Cour Suprême de Justice a résolu la controverse en faveur des plaignants. En effet, le Congrès local du Jalisco doit donner son aval pour tout endettement et le rehaussement du barrage à 105 mètres en 2007 n'a concerné que l'instance fédérale et le gouverneur. Chaque acte de justice alimente les médias et entretient les espoirs du comité Salvemos Temacapulín.

Le troisième pilier est justement la médiatisation permanente de la lutte. Tout est utilisé à cette fin : blogs locaux repris à l'étranger ; journalistes impliqués ; relais de la presse nationale ; réseaux internationaux avec des chronologies actualisées des luttes ; ainsi que des événements tels que les caravanes ou les tribunaux éthiques (Tribunal Latino-Américain de l'eau, Tribunal Permanent des Peuples) qui lient les luttes dans le pays ou ailleurs, visite d'étrangers et campagnes médiatiques (Los Ojos del Mundo están Puestos en Temacapulín, Conagua Negocia con el Agua, Jalisco se Seca). LIMDEC, une ONG ancienne en lien avec l'université jésuite de Guadalajara connue pour son progressisme, a appuyé précocement la cause de Temacapulín. À côté des ateliers d'éducation sociale et environnementale, elle finance les campagnes médiatiques et garantit le lien avec les caravanes. Ses fonds proviennent de diverses sources, y compris les églises et des ONGs allemandes.

Le quatrième pilier est la contrexpertise scientifique. La contrexpertise fournit des alternatives au barrage et ébranle la sanctification de l'expertise officielle. Elle permet aux discours des opposants de s'appuyer sur d'autres options techniques ou sociales. La contrexpertise est assurée par une grande université laïque (Université de Guadalajara) et des experts étrangers. À Guadalajara, l'alliance inédite entre les universités laïques et religieuses fonde un front uni, mais fragile car il est le fruit d'une convergence de circonstance dans le jeu politique local.

## DEUXIÈME PHASE DE LA LUTTE

La première coalition, la coalition historique qui a soutenu la lutte depuis 2006, s'organisait autour de deux ONG locales et du comité villageois avec leurs ramifications urbaines, nationales et internationales. En 2014, elle s'est retrouvée l'alliée obligée d'une seconde coalition du fait des événements qui ont suivi l'élection d'un nouveau gouverneur en 2012. Issu du vieux parti politique du



© Lorena Torres Bernardino

Consigne populaire à Jalisco

PRI, le gouverneur connaît le problème de l'eau puisque, en tant que président de la Commission des Finances du Congrès du Jalisco en 2004, il a contribué avec son parti à l'abandon du barrage de l'Arcediano. Son tweet « Presa El Zapotillo no inundará Temacapulín » l'engage d'une certaine manière. Même si tout le monde estime qu'il défend le barrage à 105 mètres et donc l'inondation du village, sa position n'est pas explicite. Classiquement face à une difficulté, il crée une commission début 2014, « l'observatoire citoyen pour la gestion intégrale de l'eau du Jalisco », qui rassemble 20 organismes dont plusieurs universités, des groupes professionnels et deux référents internationaux, dont l'activiste international Pedro Arrojo connu pour ses positions contre les mégaprojets. Les acteurs les plus radicaux (Conagua et CEA qui défendent le projet ; IMDEC, Colectivo de Abogados et Salvemos Temacapulín contre le projet) n'y apparaissent pas. La présence significative de six associations issues des Altos que traverse le Rio Verde (le diocèse, l'ONG régionale Conredes et les associations d'éleveurs, de sylviculteurs, d'aviculteurs et de producteurs de porcs) souligne la stratégie territoriale du gouverneur. Depuis quelques décennies, les Altos sont une région d'élevages industriels où l'eau est une ressource cruciale. En fait, les Altos ne sont pas contre le barrage, mais contre le transfert à León dans l'état de Guanajuato. En gros, ils devaient être le bras armé du gouverneur pour défendre le barrage et éviter le transfert d'eau vers l'état voisin.

Malheureusement pour le gouverneur, l'observatoire s'allie rapidement avec les opposants historiques. En effet, l'observatoire émet au préalable une série de recommandations sur les principes idéaux d'une bonne gestion pris dans les standards internationaux les plus récents (transparence totale, participation effective, etc.), que le gouverneur ne peut, bien sûr, pas suivre. Une majorité de membres de l'observatoire se rapproche de la coalition historique en défendant de manière désordonnée le refus



Caravana Nacional 2015 a Guadalajara, Jalisco, Mexico

du transfert d'eau vers l'état voisin et la sauvegarde du village. Des campagnes médiatiques communes et le partage d'informations juridiques sont réalisés. Aussi l'ONG Conredes dépose-t-elle des recours contre l'aqueduc qui doit alimenter León depuis le barrage. En conséquence de quoi, et toujours de manière classique, le gouverneur, sans remettre en cause l'observatoire, fait appel à un organisme international, l'UNOPS, pour décider s'il y a assez d'eau pour les deux métropoles. En 2017, les études de cet organe opérationnel des Nations Unies confirment les calculs de l'administration fédérale mexicaine, qu'endosse enfin le gouverneur qui défend désormais le projet initial de 105 mètres avec transfert vers l'état voisin



et inondation du village. En 2018, la société civile continuait la lutte en parallèle à la politisation locale car le sort du projet est désormais soumis aux députés du congrès local du Jalisco.

## DISCUSSION

Les deux métropoles respectivement de 4 millions et de près de 2 millions d'habitants connaissent des problèmes chroniques de gestion et de financements de l'eau dans un système politique de veto-players multiples.

- //// La coordination entre la fédération et les états est loin d'être parfaite. Par exemple, l'état du Jalisco a défendu le projet de l'Arcediano pourtant critiqué par les instances fédérales. Un budget fédéral a été accordé puis retiré suite à l'opposition locale qui dénonçait le mélange des eaux usées avec l'eau du barrage prévu pour l'eau potable.
- //// La coordination entre le congrès local et le gouverneur est très politisée. Un cas marquant fut l'affaire du crédit japonais qui devait, en 1998, résoudre à la fois l'approvisionnement en eau, l'assainissement de la ville et l'endettement de l'opérateur municipal des eaux. L'opposition systématique de groupes de députés locaux, sur la base d'options non envisagées par le projet, a conduit au retrait de ce financement.

- //// L'action publique est délicate face à autant de veto players dont la très efficace société civile est pourtant peu nombreuse. D'un côté, les élus et la population s'accommodent du système clientéliste qui apaise provisoirement les conflits sociaux, quittes à annuler ou déplacer un aménagement public. D'un autre, la tentation vers l'autoritarisme est toujours présente pour mener à bien des actions nécessaires, l'autoritarisme étant soutenu par une partie de la population.
- //// Avec ses nouveaux pouvoirs, la société civile doit exercer une double responsabilité : défendre des causes et ne pas motiver l'autoritarisme ni discréditer davantage les institutions qui sont le premier bien commun d'un pays. Dans un système où l'opacité est structurelle (le clientélisme pour apaiser les conflits peut se trouver dans l'illégalité), les demandes de transparence et de participation de la part des ONG ou de l'opposition politique sont à discuter au cas par cas. Dans l'idéal, elles supposent l'état de droit comme dans les pays occidentaux. Quoiqu'il en soit, la société civile est amenée à compléter les institutions démocratiques du pays à l'image de Greenpeace qui, en s'adressant à l'IFAI en 2012 (Institut National de Transparence, de l'Accès à l'Information et Protection de Données Personnelles - INAI en 2018), a pu révéler la qualité de l'eau des rivières au Mexique.
- //// Au Mexique, les communautés locales bien protégées par la loi du fait des exactions historiques sont des veto players traditionnels. La société civile a acquis le statut de veto player. Le veto player n'est pas nécessairement puissant en termes de nombre ou de financement. Il est influent par le lobbying et les menaces de grève, pour les acteurs traditionnels, et par le répertoire du droit, de la médiatisation, de la contre-expertise et finalement d'une nouvelle morale du bien commun pour la société civile.

## NOTE

Ce texte est une version française mise à jour de la publication suivante : Mollard & Torres. 2017. « La Sociedad Civil contra la Presa el Zapotillo (México) ». *Doce Conflictos y luchas por el "oro azul" en América: Bolivia, Brasil, Colombia, Estados Unidos, México y Perú*, Cahiers Bluegrass 2, CEMCA, Mexico, Mexique.

Pour plus d'information :

Lorena Torres, à paraître, « Openings for public policy in the water rights », in Poupeau et alii, *Water conflicts and Hidrocacy in the Americas. Coalitions, Networks, Policies*. 143-170.

Eric Mollard, à paraître, « A controversy's relational approach in Mexico. Interest and limits », in Poupeau et alii, *Water conflicts and Hidrocacy in the Americas. Coalitions, Networks, Policies*. 329-360.



## CEMCA

Eric Mollard et Lorena Torres  
*La société civile contre le barrage du Zapotillo*

CAHIERS BLUEGRASS 2, CEMCA, MEXICO, 2017.

[www.ifre.fr/c/69085](http://www.ifre.fr/c/69085)

**PROJETS MENÉS  
SUR LE TERRAIN**

# ENFANCE, ESPACE PUBLIC ET CITOYENNETÉ DANS LA VILLE DE MEXICO

Tuline Gülgönen  
Chercheuse associée au CEMCA

Texte inédit

citoyenneté  
droits de l'enfant  
enfance  
espaces publics  
jeu  
Mexico

32 – 37

**L'article présente le projet « Espaces publics urbains pour enfants dans la ville de Mexico » (CEMCA/Ambassade de France) réalisé en 2016-2017 avec l'objectif de mettre en lumière la place des enfants dans la ville de Mexico. Il expose les problématiques liées à un développement urbain ne tenant pas compte de leur spécificité, et les répercussions de leur absence d'intégration dans l'espace public sur leur exclusion de la citoyenneté. La publication *Jugar la ciudad* (CEMCA/Laboratorio para la Ciudad, 2016), réalisée dans ce cadre, analyse l'absence de politiques urbaines pour l'enfance dans la ville de Mexico, et montre comment, à l'inverse, leur intégration dans l'espace commun et dans des processus participatifs de production de ce dernier, peut permettre leur inclusion à part entière dans la communauté. Le documentaire *Ciudad grande*, second volet du projet, suit quant à lui le point de vue de cinq enfants d'âges et de quartiers différents sur la ville. Il met en évidence les profondes inégalités socio-spatiales qui y sont à l'œuvre mais montre également comment, malgré son hostilité, la mégalopole peut se transformer en un terrain de jeu.**

## ENFANTS, VILLE ET CITOYENNETÉ

**A**u Mexique, 78% des enfants vivent en milieu urbain (UNICEF 2012). Bien qu'ils représentent 25,6% de la population totale de la ville de Mexico (Red por los Derechos de la Infancia en México 2017), leur relation à l'espace urbain est une problématique très peu étudiée et très peu prise en compte au niveau des politiques publiques. Dans une ville qui ne tient pas compte de leur spécificité, et où les priorités du développement urbain vont à l'encontre de leurs intérêts et de leurs besoins, comment les enfants s'insèrent-ils dans le territoire urbain ?

Depuis les travaux menés dans les années 70 dans le cadre du projet « Growing up in the Cities », coordonné par Kevin Lynch (1977) dans la périphérie de Mexico et la ville voisine de Toluca, la relation des enfants à l'espace public a été peu explorée en dehors de l'occupation particulière des enfants en situation de rue (Pérez López 2013). Les quelques données produites par le gouvernement montrent que la majorité des enfants ont accès, au moins formellement, à des espaces publics où ils peuvent jouer (Instituto Federal Electoral 2012 ; Consejo Nacional para la Infancia y la Adolescencia 2010). Toutefois les chiffres ne rendent pas compte de la fragmentation et de la ségrégation sociales qui caractérisent la ville et qui se manifestent en terme de logement et d'infrastructure mais également en terme de disponibilité de services et d'équipements scolaires, culturels et sportifs (Mier y Terán et al. 2012 ; Cordera, Ramírez et Ziccardi 2008). Le peu d'études qualitatives disponibles

sur le sujet montrent le déclin de la présence des enfants dans les espaces publics et l'hostilité de l'environnement à leur rencontre, en raison de l'insécurité mais également de la présence d'espaces peu propices à leur intégration (Gülgönen et Corona 2015 ; Gülgönen 2018 ; Reid 2002).

Les indicateurs mesurant le bien-être des enfants dans les villes se concentrent en général sur leur droit à la santé ou à l'éducation, et tendent à mettre sous silence l'importance de la qualité de l'environnement urbain. Cependant, dès lors que l'on les interroge à ce sujet, les enfants insistent sur l'importance des caractéristiques physiques des espaces qu'ils fréquentent (Bartlett 2005).

“ Les enfants les plus pauvres sont très souvent exposés à des dangers physiques découlant de facteurs tels que l'eau polluée, les égouts à ciel ouvert, la surpopulation urbaine, la circulation incontrôlée, les rues encombrées et mal éclairées, les transports publics inadaptés, l'absence d'aires de jeux, d'espaces verts et de services culturels situés à proximité et sûrs, ou encore les habitats urbains informels de type « bidonville » où les conditions de vie peuvent être dangereuses, violentes ou insalubres (Comité des droits de l'enfant 2013, paragraphe 35).

© Bárbara Nehé



Delegación Coyoacán

Le droit au loisir et au jeu, reconnu dans l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant<sup>1</sup>, est un aspect qui quoique central dans la vie des enfants, est d'ordinaire peu mis en avant. Bien qu'ils réussissent à jouer y compris dans les conditions les plus hostiles (Hart et Petrén 2000), la qualité des espaces qu'ils fréquentent au quotidien joue un rôle important sur leur possibilité d'exercer ce droit. Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a signalé à ce propos que les problèmes que de nombreuses villes connaissent en terme de développement urbain font partie des principaux obstacles pour sa réalisation :

La violence à l'œuvre dans l'espace public et plus généralement dans la communauté est un autre facteur qui empêche les enfants d'y avoir accès dans de nombreuses villes :

“ (...) taux élevés de délinquance et de violence, troubles communautaires et conflits civils, drogue et violence des bandes, risque d'enlèvement et de trafic d'enfants, espaces en plein air occupés par des adultes ou des jeunes à l'attitude agressive, agressions et violences sexuelles contre les filles. Même lorsqu'ils existent, les parcs, aires de jeux, installations sportives et autres lieux de loisirs peuvent être dangereux pour des enfants non surveillés. Les risques que génèrent tous ces facteurs limitent considérablement les possibilités de jouer et de se distraire en toute sécurité. Vu la disparition croissante des espaces traditionnellement ouverts aux

<sup>1</sup> Le traité, approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies en 1989, a été ratifié par tous les Etats de la planète, à l'exception des Etats-Unis et du Soudan du Sud, les engageant à mettre en œuvre des mesures pour garantir les droits qui y sont énoncés.

enfants, les pouvoirs publics doivent prendre davantage de mesures pour protéger les droits garantis à l'article 31 (*idem*, paragraphe 36).

Plusieurs des principaux facteurs qui empêchent les enfants d'avoir accès à l'espace public sont donc liés à un développement urbain qui ne permet pas d'assurer leur protection. La fragmentation de l'espace public et le retrait vers l'espace privé ont pour conséquence l'absence de partage de l'espace urbain avec d'autres acteurs, qui n'a pas seulement des conséquences sur les possibilités que les enfants ont de jouer : elle remet en cause leur droit à la ville et leur appartenance à la communauté (Bartlett 1999). Le Comité des droits de l'enfant a à ce propos signalé que « [l]'exclusion des enfants a des conséquences importantes sur leur épanouissement en tant que membres de la société. L'utilisation partagée et inclusive des espaces publics par différents groupes d'âge permet de promouvoir et de renforcer la société civile et aide les enfants à s'identifier comme membres ayant des droits » (*idem*, paragraphe 38).



Ciudad grande

L'absence d'intégration des enfants dans l'espace commun est donc liée à leur exclusion de la ville, mais également de la citoyenneté. La définition que donne Marshall (1997, p. 312) de cette dernière - le statut conféré à ceux qui sont membres à part entière d'une communauté - et sa conception des enfants comme « citoyens en formation » (*citizen in the making*) (*idem*, p. 310), peuvent être utilisées pour penser l'appartenance des enfants à la citoyenneté, si l'on comprend celle-ci par-delà le droit de vote. Cette conception n'attribue cependant qu'une citoyenneté partielle aux enfants. Relier cette dernière à la prise de décisions concernant les problèmes de la communauté (Baratta 1999) permet en revanche de reconnaître que l'enfant est citoyen à part entière, dès son plus jeune âge, sans qu'il s'agisse d'exiger

qu'il se comporte comme un adulte, mais en comprenant que les caractéristiques propres à son développement et ses aptitudes pour s'exprimer ne sont pas un obstacle pour l'exercice de sa citoyenneté. Cette définition aide à comprendre pourquoi l'exclusion des enfants des villes a des répercussions sur leur exclusion de la citoyenneté, et comment, à l'inverse, leur intégration dans l'espace commun, et dans des processus participatifs de production de ce dernier, peut permettre leur inclusion à part entière dans la communauté.

L'accès à la citoyenneté n'est donc seulement d'ordre symbolique : il implique la démocratisation des processus de planification urbaine, auxquels les enfants, comme n'importe quel membre de la communauté, devraient pouvoir participer.

## PROJET « ESPACES PUBLICS URBAINS POUR ENFANTS DANS LA VILLE DE MEXICO »

Le projet « Espaces publics urbains pour enfants dans la ville de Mexico », mis en œuvre en 2016-2017, a été réalisé avec l'objectif de mettre en lumière la place des enfants dans la ville de Mexico à travers l'analyse des espaces publics urbains qui leur sont destinés<sup>2</sup>. Nous avons dans un premier temps collecté des données sur les espaces de jeux pour enfants dans différentes délégations de la ville, afin de préparer la publication d'un guide sur ce thème à destination des autorités publiques<sup>3</sup>. En l'absence d'une institution coordonnant les politiques liées à l'enfance, tant au niveau fédéral que de la ville, nous avons

répertorié les politiques, programmes et projets urbains qui ont pour destinataires directs ou indirects les enfants à l'échelle de la ville de Mexico et de ses différentes délégations. Les politiques de la ville se caractérisent par leur fragmentation, en raison de la présence des trois niveaux de gouvernement (fédéral, ville de Mexico et délégations) et de l'absence de coordination des institutions au sein d'un même niveau de gouvernement.

<sup>2</sup> Le projet, qui s'inscrit dans l'axe de recherche « Métropoles et dynamiques territoriales - Environnement et risques » du CEMCA, a été financé par la Coopération technique de l'Ambassade de France au Mexique en 2016-2017.

<sup>3</sup> La publication a été le fruit d'une collaboration avec le projet « Ciudad lúdica » du Laboratorio para la Ciudad (Agencia de Gestión Urbana, du Gouvernement de la Ville de Mexico).



Delegación Cuauhtémoc

Il s'est donc agi de procéder à une identification des programmes existants à travers la révision de la documentation existante (lois et règlements en vigueur, programmes d'urbanisme, documents relatifs aux programmes et projets mis en œuvre, manuels) et de réaliser des entretiens avec des fonctionnaires impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques. La publication *Jugar la ciudad. Reimaginar los espacios públicos urbanos de juego para la infancia en la Ciudad de México* (CEMCA/Laboratorio para la Ciudad 2016) met en lumière l'absence de politiques urbaines pour l'enfance dans la ville de Mexico, liée en partie au manque



de politiques coordonnées visant à la création d'espaces publics pour la population en général et à la priorité donnée à la circulation automobile. L'absence de prise en compte des enfants comme acteurs de la ville a également été montrée dans ce cadre.

Une série de propositions clôt la publication, contenant une typologie des espaces publics de jeu dans la ville de Mexico et une liste d'éléments à considérer pour leur planification et leur conception. Des recommandations sont également faites dans le but d'offrir un cadre normatif et institutionnel approprié pour que les espaces de la ville puissent être pensés pour et avec les enfants. Enfin, des formulaires pour l'évaluation des espaces sont disponibles à la fin de l'ouvrage, destinés aux adultes et aux enfants. Le formulaire pour enfants a été testé lors de 4 ateliers mis en place avec des enfants d'âges divers dans des espaces publics urbains de jeu de différentes délégations de la ville durant la réalisation du projet, afin de concevoir un outil qui leur soit adapté et qui puisse être à son tour réutilisé par d'autres enfants pour évaluer de nouveaux espaces.

Nous avons souhaité par-là produire un manuel qui permette à la fois de saisir les enjeux de la problématique des espaces publics en lien avec l'enfance, mais qui offre également des outils aux personnes qui travaillent, directement ou indirectement, sur ces questions à l'échelle de la ville ou de ses quartiers, afin d'améliorer la qualité des espaces pour enfants dans la ville de Mexico. Les conclusions du livre ont tout d'abord été présentées en



Jardín del Arte, Delegación Cuauhtémoc

décembre 2016 aux fonctionnaires ayant participé aux entretiens, puis à un public plus large lors d'une présentation dans les locaux de l'institution du gouvernement de la ville de Mexico ayant collaboré à sa réalisation. Depuis lors, le livre est disponible en accès libre sur internet<sup>4</sup>.

Afin de poursuivre le travail entrepris en 2016 et de capter un public plus large, le projet s'est prolongé en 2017 avec la réalisation d'un moyen-métrage documentaire, réalisé en collaboration avec Ana Álvarez, sur le thème de l'enfance dans la ville. Son objectif est de montrer la relation des enfants avec l'espace public urbain, à travers leur point de vue particulier.

« Ciudad grande » (« La grande ville », Mexico, 2017, 32 mn) est un portrait de la ville de Mexico à travers les yeux de 5 enfants d'âges et de quartiers différents, qui relate la façon dont ils perçoivent et vivent la ville. Jonás, 3 ans, nous invite à suivre les aléas qu'il rencontre en trottinette sur des trottoirs instables, et le point de vue qu'un enfant de sa taille a de la ville depuis la voiture qui le mène d'un endroit à un autre. Braulio, 6 ans, traverse la ville en bus avec son grand frère, puis déambule seul dans les rues de son quartier en vélo. Víctor, Hugo et Diego, pré-adolescents, parcourent avec leur ballon de foot des rues où les voitures sont rares. Zuleima, 7 ans, joue avec ses voisins dans la cour de la *vecindad* dans laquelle elle habite, avant d'entreprendre avec eux un long trajet rempli d'obstacles pour rejoindre le parc

du quartier. Loin de là, Andrea, 9 ans, contemple la ville depuis la tour luxueuse et solitaire où elle vit, et qu'elle arrive à peupler de jeux malgré tout. Le film ne comporte pas d'entretiens directs avec les enfants, car il privilégie davantage le contact direct avec eux, et un langage non verbal. Le tournage a toutefois été précédé par des visites menées par les enfants dans les lieux de leur quotidien, où ils ont montré et expliqué leur perspective sur les espaces urbains.

Le suivi de leur point de vue reflète les profondes inégalités sociales d'une ville fragmentée mais montre également comment, malgré son hostilité, la mégalopole peut se transformer en un terrain de jeu. Passant de la hauteur des yeux des enfants à des vues aériennes de l'environnement urbain dans lesquels ils se trouvent, le documentaire rend ainsi compte des défis d'être enfant dans l'une des plus grandes villes du monde. Le film, achevé en novembre 2017, a été tout d'abord présenté à un public d'enfants comprenant les protagonistes accompagnés de leur famille. Il a été suivi de diverses projections dans la ville de Mexico ainsi que dans d'autres villes mexicaines, avec l'appui de l'Ambassade de France<sup>5</sup>.

## RÉFÉRENCES

Baratta, A. (1999), « Infancia y democracia », in Beloff, M., García Méndez, E., *Infancia, Ley y Democracia en América Latina*, Buenos Aires, Temis, disponible sur : <http://www.iin.oea.org/iin/cad/sim/pdf/mod1/Texto%204.pdf>.

<sup>4</sup> La publication peut être consultée en ligne : <https://issuu.com/labcdmx/docs/jugarlaciudad>

<sup>5</sup> Le documentaire sera disponible en accès libre sur internet fin 2018.

Bartlett, S. (1999), « Children's experiences of the physical environment in poor urban settlements and the implications for policy, planning and practice », *Environment and Urbanization*, 11(2), pp. 63-74.

Comité des droits de l'enfant, « Observation générale no 17 (2013) sur le droit de l'enfant au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives et de participer à la vie culturelle et artistique (art. 31) », disponible sur [http://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fGC%2f17&Lang=en](http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fGC%2f17&Lang=en).

Consejo Nacional para la Infancia y la Adolescencia (COIA) (2010), « Informe 2007-2009. Un México Apropriado para la Infancia y la Adolescencia », Mexico, Secretaría de Desarrollo Social.

Cordera, R., Ramírez, P., Ziccardi A. (eds.) (2008), *Pobreza, desigualdad y exclusión social en la ciudad del siglo XXI*, Mexico, Siglo XXI.

Gülgönen, T., Corona, Y. (2015) « Children's Perspectives on Their Urban Environment and Their Appropriation of Public Spaces in Mexico City », *Children, Youth and Environments*, vol. 25 (2), pp. 208-228

Gülgönen, T., « Ciudad de México ¿anticiudad de los niños? El olvido de la infancia en la vida urbana », in Quiroz Rothe, H., López Aspeitia, L., *Infancia y vejez. Los extremos de la vida en la ciudad*, Mexico, Posgrado Urbanismo/UNAM

Gülgönen, T., Laboratorio para la Ciudad (2016), *Jugar la ciudad - Reimaginar los espacios públicos de juego para la infancia en la Ciudad de México*, Mexico, CEMCA/Laboratorio para la Ciudad

Hart, R. y Petrán, A. (2000), « The Right to Play », in Petrán, A. y Himes, J. (eds.), *Children's rights - Turning principles into practice*, Stockholm, Save the Children Sweden/UNICEF South Asia, pp.107-121

Instituto Federal Electoral (IFE), « Informe ejecutivo, Consulta infantil y juvenil 2012 », Mexico, IFE

Lynch, K. (ed.) (1977), *Growing Up in Cities*. Cambridge, MIT Press.

Marshall, T.H. (1997), « Ciudadanía y clase social », *Revista Española de Investigaciones Sociológicas (REIS)* 79, pp. 297-344.

Mier y Terán A. et al., (2012), « Pobreza urbana, segregación residencial y mejoramiento del espacio público en la Ciudad de México », *Sociologías*, n°30, pp. 118-155.

Pérez López, Ruth (2013), *Vivir y sobrevivir en la Ciudad de México*, Mexico, Plaza y Valdés.

Red por los Derechos de la Infancia en México (REDIM) (2017), *La infancia cuenta en México 2017*, Mexico, REDIM.

Reid, Anne (2007) « El niño y su entorno », in Miguel Ángel Aguilar y Anne Reid (coords), *Tratado de*

*psicología social. Perspectivas socioculturales*, Barcelona, Anthropos/UAM, pp. 241-262.

UNICEF (2012), *Estado Mundial de la Infancia 2012, Niñas y niños en un mundo urbano*, New York, UNICEF.

## LAUTEUR

Chercheuse associée au Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA). Titulaire d'un master de philosophie (Paris I) et d'un master de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Paris, d'un doctorat de l'Institut d'Etudes Juridiques de l'Université Nationale Autonome du Mexique (UNAM) et d'un posdoctorat à l'Institut d'Etudes Sociales de la UNAM. Consultante en droits de l'enfant, elle développe des projets de recherche interdisciplinaires sur l'enfance et la ville, principalement dans la ville de Mexico. Elle est l'auteur de plusieurs articles et d'un livre, *Jugar la Ciudad* (2016), et la co-réalisatrice, au côté d'Ana Álvarez, du documentaire « Ciudad grande ».



## CEMCA

Tuline Gülgönen  
*Enfance, espace public et citoyenneté dans la ville de Mexico*

CAHIERS DES IFRE #5, DÉCEMBRE 2018, 32-37.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01942372>

# L'ENSEIGNEMENT DU 15-JUILLET DANS LES ÉCOLES TURQUES : RUPTURE OU CONTINUITÉ DANS LE PROCESSUS DE FABRIQUE DU CITOYEN RÉPUBLICAIN ?

Camille de Félice  
Master Université de Genève  
Stage de Master à l'IFEA Istanbul

Source : OVIPOT

AKP  
coup d'état  
enseignement  
fabrique du citoyen  
histoire officielle  
Turquie

38-51

**Dans son article, l'auteur se penche sur l'intégration de la tentative de coup d'État de juillet 2016 dans le cursus scolaire et le modèle de citoyenneté qui y est défendu par ce biais. Grâce à l'étude des manuels scolaires et les activités organisées dans les écoles turques au cours des années 2016 et 2017, il est question de voir si une rupture ou une continuité s'observe dans le type de citoyen promu par le gouvernement de l'AKP et ce qui existait avant son arrivée au pouvoir en 2002.**

**Un enseignement extraordinaire s'appuyant sur une brochure distribuée à l'ensemble des élèves complété par une intégration partielle des événements de l'été 2016 au programme régulier permet au gouvernement turc d'imposer une version officielle des faits qui, à travers la polarisation des identités et à un nouveau partage du sensible, aboutit à une nouvelle représentation du social concurrençant et visant à supplanter celle qui existait jusque-là et qui s'inscrivait dans l'héritage de Mustafa Kemal.**

La tentative de coup d'État du 15 juillet 2016 a provoqué en Turquie un bouleversement dans la vie politique à tel point que plusieurs personnalités politiques membres ou proches de l'AKP n'ont pas hésité à proclamer cette date comme un nouvel an zéro, immédiatement relayés par les éditorialistes de la presse pro gouvernementale<sup>1</sup>.

Nouvelle boussole du gouvernement en termes de politique, les événements de l'été 2016 ont eu un impact sur un grand nombre de décisions et d'actions à l'échelle internationale, si on songe aux relations entre Ankara et Washington où le dossier du prédicateur Fethullah Gülen demeure parmi les priorités, ou encore à la fermeture de centaines d'écoles affiliées au mouvement güleniste et remplacées par des écoles de la fondation Maarif favorable à l'AKP, notamment en Asie centrale et en Afrique.

Au niveau national, outre les purges inexorables visant à « nettoyer les institutions » de tout individu soupçonné de sympathie güleniste assimilée à l'appartenance à un mouvement terroriste, de nombreuses mesures visant à établir le 15-Juillet comme pièce maîtresse de la mythologie en voie de constitution qui permettrait au président Erdoğan de rentrer dans l'histoire et de rivaliser avec Atatürk sont mises en place. En faisant accéder la commémoration du 15-Juillet au rang de fête nationale, au même titre que celles instaurées par Mustafa Kemal, lors des premières années de la

<sup>1</sup> « Cumhurbaşkanı : 15 Temmuz milat olmalı », Sabah, 29.07.2016 ; « 15 Temmuz milat olsun », Yeni Akit, 05.09.2016 ; « 15 Temmuz milat oldu, hedef büyük Türkiye », Türkiye, 14.07.2017.

République, on assiste à l'institutionnalisation d'un épisode de la vie socio-politique turque dont l'importance a été construite dans les semaines suivant la tentative de putsch. L'institutionnalisation de cet événement se traduit également par d'autres biais, dont les changements de noms de lieux et d'établissements en mémoire des victimes officiellement proclamées « martyrs<sup>2</sup> » (voir notre édition du 25 juin 2017) ainsi que l'intégration desdits faits au cursus scolaire.

L'école demeure le lieu idéal dont tout pouvoir cherche à s'emparer à des fins idéologiques dans le but d'imposer une représentation du social légitimant la domination d'un groupe sur un, voire des autres – passant dans le présent cas par l'écriture d'une nouvelle histoire de la Turquie contemporaine. Il s'agit de transmettre des concepts et des valeurs à la génération qui constituera la relève ; dans le cas d'un enseignement s'inscrivant en premier lieu dans le cadre des sciences sociales, c'est-à-dire la triade histoire-géographie-éducation civique – il est plus aisé de percevoir la dimension politique des intentions se dissimulant derrière l'enseignement fourni. Le 15-juillet est présenté par le gouvernement comme l'illustration par excellence de la démocratie turque où le peuple uni se serait mobilisé afin de défendre certains idéaux. Dès lors se pose la question du type de citoyen que l'intégration du 15-Juillet dans le programme scolaire cherche à promouvoir. Se distingue-t-il du modèle de citoyenneté défendue avant l'arrivée de l'AKP au pouvoir ? Assiste-t-on à une rupture ou au contraire à une continuité avec les pratiques de « fabrique du citoyen » du passé ? Le présent travail tâchera de montrer que malgré des nuances et ajustements idéologiques, une continuité s'observe entre le modèle qui prévalait avant 2002 et celui valorisé sous le régime de l'AKP. Dans un premier temps nous nous pencherons sur l'organisation de l'enseignement de la tentative de putsch dans les manuels scolaires puis de son articulation avec le reste du cursus afin d'établir les spécificités de ces cours et du rapport au politique qu'ils proposent.

## LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT DANS LES MANUELS SCOLAIRES

Suite au dépouillement et à l'analyse minutieuse de quatre enseignements proposés dans les écoles turques au cours des années scolaires 2016-2017 et 2017-2018, plusieurs tendances ont pu être dégagées.

<sup>2</sup> Sur la signification particulière du terme martyr dans le contexte turc, voir S. Kaya, « La construction sociale et étatique du « martyr » en Turquie : l'exemple du décès des soldats des forces armées turques lors des opérations de lutte anti-terroriste », *Signes, Discours, Sociétés* 15, 2015 et Kadriye Eylem Özkaya Lassalle, « Mourir pour que les autres puissent vivre : la fabrication des martyrs dans les organisations de la gauche radicale turque », *Signes, Discours, Sociétés* 15, 2015.

Les enseignements sélectionnés correspondent aux programmes de cours entièrement consacrés au 15-Juillet et aux manuels de sciences sociales [*Sosyal Bilgiler*], qui comportent chacun un chapitre intitulé « Citoyenneté active »<sup>3</sup>. En Turquie, les enfants entrent à l'école primaire à six ans. La scolarité se subdivise en trois niveaux, repris dans le tableau ci-dessous.

Niveau	Appellation	Âge
primaire 1 <sup>e</sup> – 4 <sup>e</sup>	ilk okul	6 à 9 ans
collège 5 <sup>e</sup> – 8 <sup>e</sup>	ortaokul	10 à 13 ans
lycée 9 <sup>e</sup> – 12 <sup>e</sup>	lise	14 à 17 ans

La classe de quatrième est le premier niveau où un cours d'éducation civique apparaît au cursus. Par ailleurs, le manuel de *Sosyal Bilgiler 4* est le seul à comporter un sous-chapitre entier réservé aux événements de l'été 2016. À la lecture de ce premier manuel, on aurait pu penser que le 15-Juillet avait été intégré à l'ensemble des livres de cours de sciences sociales, ce qui n'est pas le cas. En effet, si le livre de cinquième a également un chapitre « citoyenneté active », nulle mention du 15-Juillet n'y est faite, bien qu'il ait connu une nouvelle édition en 2017. Les manuels des classes supérieures, malgré une organisation très différente – rendant la comparaison à moult égards malaisée – ne comprennent pas non plus de section spécifique portant sur le 15-Juillet.

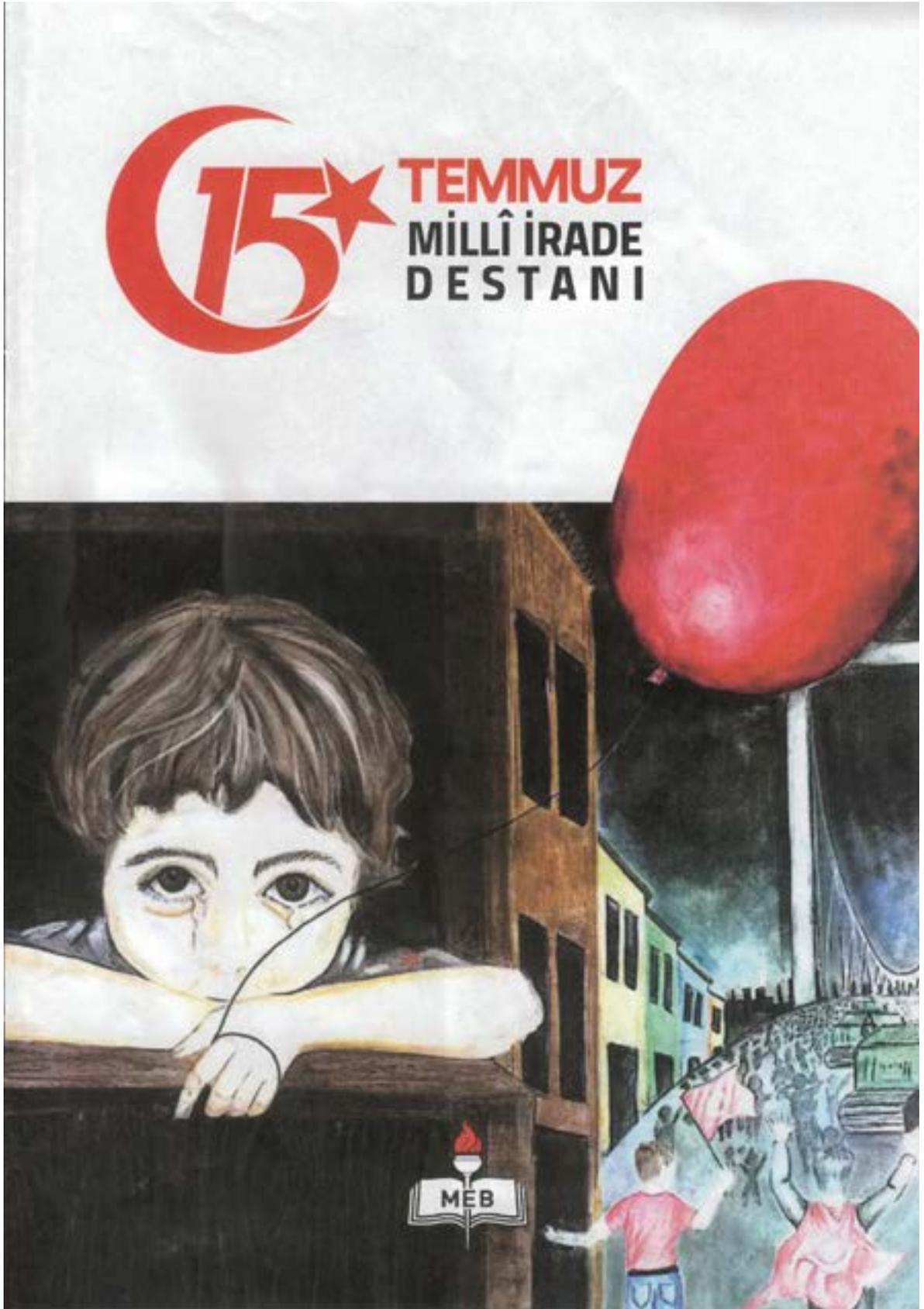
L'examen des manuels distribués dans les classes lors de la rentrée 2017-2018, révèle d'autres éléments qui méritent d'être soulignés, comme le fait que les livres d'histoire ne comportent aucune mention du 15-Juillet<sup>4</sup>. Il est possible que celui-ci soit intégré lors du cours donné oralement par l'enseignant ainsi qu'à travers la distribution de documents annexes. Toutefois, puisqu'il ne fait pas partie du corpus écrit et donc obligatoire, un enseignant en désaccord avec la politique gouvernementale pourrait plus facilement se dispenser de mentionner le 15-Juillet en classe. Cette absence s'explique par le fait qu'une partie des manuels actuellement utilisés ont été approuvés pour la publication en novembre 2015<sup>5</sup>, pour une durée de cinq ans, à partir de la rentrée

<sup>3</sup> Etkin Vatandaşlık, in *Sosyal Bilgiler 4, Ders kitabı*, Ömer Faruk Evirgen, MEB, 2017 ; *Sosyal Bilgiler 5, Ders kitabı*, Ömer Faruk Evirgen, Bilnet Matbaacılık, İstanbul, 2017.

<sup>4</sup> *Tarih 9*, sous la dir. de Yrd. Doç. Dr. Mehmet Ali Kapar, MEB, 2017 ; *Tarih 10*, sous la dir. de Sami Tüysüz, Tuna Matbaacılık AŞ, Ankara, 2017 ; *Tarih 11*, sous la dir. d'Akın Sever, MEB, 2017, *Çağdaş Türk ve Dünya Tarihi 12*, Yasemin Okur, Akin Sever, MEB, 2017 ; *Çağdaş Türk ve Dünya Tarihi 12b*, sous la dir. d'Ergün Akgün, Ersun Balcılar, Bir-Yay Yayınevi, Ankara, 2015.

<sup>5</sup> Le 30 novembre 2015, selon indications présentes dans les manuels.

Couverture de la brochure consacrée au 15 juillet éditée par le ministère de l'Éducation nationale. Cette brochure est à destination des élèves les plus jeunes.



2016-2017. Dès lors le ministère de l'Éducation nationale n'a pas été en mesure d'y intégrer le 15-Juillet. Il faudra donc procéder à une étude desdits manuels d'histoire lorsque la nouvelle édition sera disponible à la rentrée 2021-2022. Néanmoins, certains manuels d'autres matières, c'est le cas du manuel de turc de 5<sup>e</sup> et le manuel sur la Vie du Prophète<sup>6</sup> de 11<sup>e</sup>, ayant connu une réédition postérieure à 2016, ont déjà octroyé une place au 15-Juillet, ce qui illustre le processus d'institutionnalisation de l'événement et de son enseignement, ce dernier revêtant jusqu'alors un caractère spécial et extraordinaire sur lequel nous reviendrons.

L'intégration attendue de cet événement dans le programme du cours d'histoire revêt une importance particulière du fait du rôle de l'enseignement de l'histoire dans le cadre scolaire.

L'historien François Audigier, dans son étude de l'éducation à la citoyenneté dans le contexte de l'école, souligne la corrélation entre trois disciplines à savoir l'histoire, la géographie et l'éducation civique, et leur objectif commun autour d'un projet politique et culturel identique, avec une approche qui leur est néanmoins spécifique<sup>7</sup>. En ce qui concerne l'histoire en tant que discipline scolaire, outre le fait que c'est la seule histoire à laquelle toute la population d'un État a accès à un certain moment, il faut souligner que c'est un endroit privilégié pour tout gouvernement pour imposer et diffuser une version officielle et légitimée des événements, ce qui lui permet de tenir à l'écart et de restreindre les discours dissonants.

À travers la mise en récit de l'histoire qui intervient inévitablement dans la construction des faits historiques, des éléments sont passés sous silence. Le sociologue Anthony D. Smith estime en effet, que c'est sur un oubli nécessaire de certains moments du passé que se bâtit le discours nationaliste<sup>8</sup>. C'est le respect de ce tabou qui unit les membres d'un groupe. Au contraire, celui qui brave cet interdit tacite s'exclut de la communauté en question. Dans le cas des événements de juillet 2016, les individus qui en revendiquent une version concurrente risquent de violer les tabous fondateurs de l'unité nationale – quand bien même celle-ci serait plus fantasmée que réelle – et de la mettre à mal.

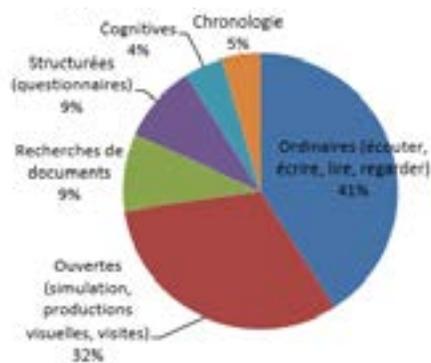
Les trois disciplines mentionnées ci-dessus ont pour but de transmettre une représentation partagée du monde, d'imposer un référent consensuel, acceptable

<sup>6</sup> *Peygamberin hayatı 11*, Doç. Dr. Âdem Saraç, Dr. Veyysel Akkaya, MEB, 2017 (Din Kültürü ve Ahlak Bilgisi).

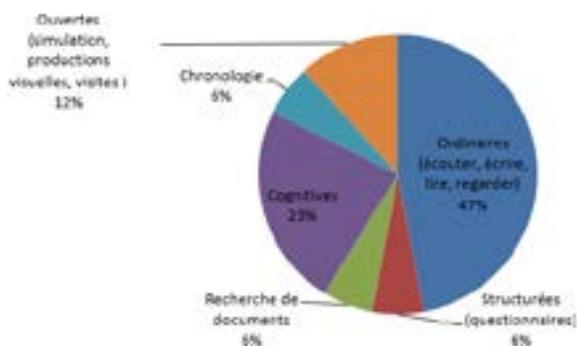
<sup>7</sup> AUDIGIER François, « School disciplines, social representations, and the construction of the didactics of history, geography, and civics », *Instructional Science*, vol. 27 (1-2), 1999, p. 97-117.

<sup>8</sup> SMITH Anthony D., *Nations and nationalisms in a Global Era*, Polity Press, Cambridge, 1995.

par tous. À travers le choix de ce qui est enseigné, quand bien même l'impossible exhaustivité motive une nécessaire sélection, se révèlent les finalités, sous-jacentes mais essentielles, recherchées par l'État, et qui ont en réalité des fondements hautement idéologiques et culturels. C'est une certaine représentation du monde qui se retrouve imposée par ce biais ; l'institution scolaire garantit une forme de légitimité aux discours qui y sont tenus du fait qu'ils sont supposés être véridiques. L'école en tant que passage obligé pour l'ensemble de la population d'un État demeure un lieu privilégié de la lutte pour le pouvoir symbolique. Les enseignements fournis représentent les théories orthodoxes et dominantes d'une société et d'une époque données, qu'on peut comparer aux paradigmes introduits par Thomas S. Kuhn<sup>9</sup>. Ils constituent une certaine vision du monde qui doit être



Activités proposées par le gouvernement, année scolaire 2016-2017



Enseignement du 15-juillet dans les manuels, année scolaire 2017/2018 (en cours)

<sup>9</sup> Thomas S. Kuhn introduit en épistémologie le terme de paradigme afin de désigner un ensemble de croyances, valeurs et techniques partagés tacitement par une communauté. Celui-ci transmet une certaine vision du monde autour duquel s'est formé un consensus. Plusieurs paradigmes peuvent se trouver en concurrence, chaque groupe cherchant à imposer le sien. Si Kuhn a introduit cette notion dans le domaine des sciences, cette idée a été largement reprise et utilisée en sociologie, par la suite.

collective et correspondre à la réalité telle qu'elle aurait existé et continuerait d'exister. C'est également ainsi que se crée la croyance en la légitimité du pouvoir.

Entre l'enseignement dispensé à la rentrée 2016-2017 et celui de la rentrée suivante, 2017-2018, plusieurs différences sont observables. La rentrée ayant immédiatement suivi le 15-Juillet a eu lieu neuf semaines après la tentative de coup d'État. Le programme spécial a dû être mis en place sur ce laps de temps relativement bref : il a non seulement fallu produire, imprimer et distribuer des millions de brochures narrant les faits de l'été – le dernier mentionné étant le meeting de Yenikapı du 7 août 2016 – mais en outre organiser un programme de commémoration, avec discours et prises de parole des enfants en présence des familles des victimes de la tentative de putsch. Dans le programme d'activités prévu par le ministère, du moins dans les écoles publiques et dans les écoles imam hatip, la principale activité demeure celle dite « ordinaire » (dans la terminologie d'Audigier, recouvrant les activités telles que la lecture, l'écoute, le visionnage et l'écriture)<sup>10</sup> avec 41%, où l'enseignant, figure d'autorité mandatée par l'État afin de respecter un certain programme, est très présente. Les principales activités auxquelles les enfants sont soumis relèvent de la lecture des brochures, abondamment illustrées, mais également l'écoute de discours relatant les événements du mois de juillet, de poèmes et de récitations du Coran par les élèves des écoles imam hatip. On note également l'écriture d'une lettre aux « héros de la démocratie du 15-Juillet », afin que les enfants soient en mesure d'exprimer leurs sentiments et pensées. Il s'agit de prendre connaissance des faits qui doivent servir de matière aux autres activités. La deuxième source d'accès à l'information est la recherche de documents (dite activité « autonome ») à hauteur de 9%. L'accent est par ailleurs fortement mis sur les simulations, dites activités « ouvertes » (32%), notamment à travers l'écriture de scénarios dans le cadre de spectacles et de concours de courts-métrages et de visites<sup>11</sup>. D'autres activités sont proposées, comme la création de sites web et la plantation d'arbres en souvenir des « martyrs »<sup>12</sup>.

<sup>10</sup> AUDIGIER François, « History in the curriculum: the pupils' perspective », *International journal of historical learning, teaching and research*, 2004, vol. 5, no 1.

<sup>11</sup> des lieux qui ont fait le 15-Juillet, comme le pont du Bosphore à Istanbul. Dans les autres localités, il s'agit plutôt des places où ont eu lieu les veillées démocratiques [*demokrasi nöbeti*]. Des visites aux familles des « héros », c'est-à-dire des « martyrs » et des « vétérans », sont également prévues.

<sup>12</sup> Les résultats énoncés sont le fruit d'un recensement des activités obligatoires qui ont été organisées dans le cadre de l'enseignement du 15-Juillet. À cette fin, un inventaire a été réalisé sur la base des directives écrites transmises par le ministère de l'Éducation nationale à l'ensemble des écoles d'État, des rapports d'enseignants et ministériel et enfin des brochures sur le 15-Juillet et des manuels scolaires de sciences sociales (*Sosyal Bilgiler*).

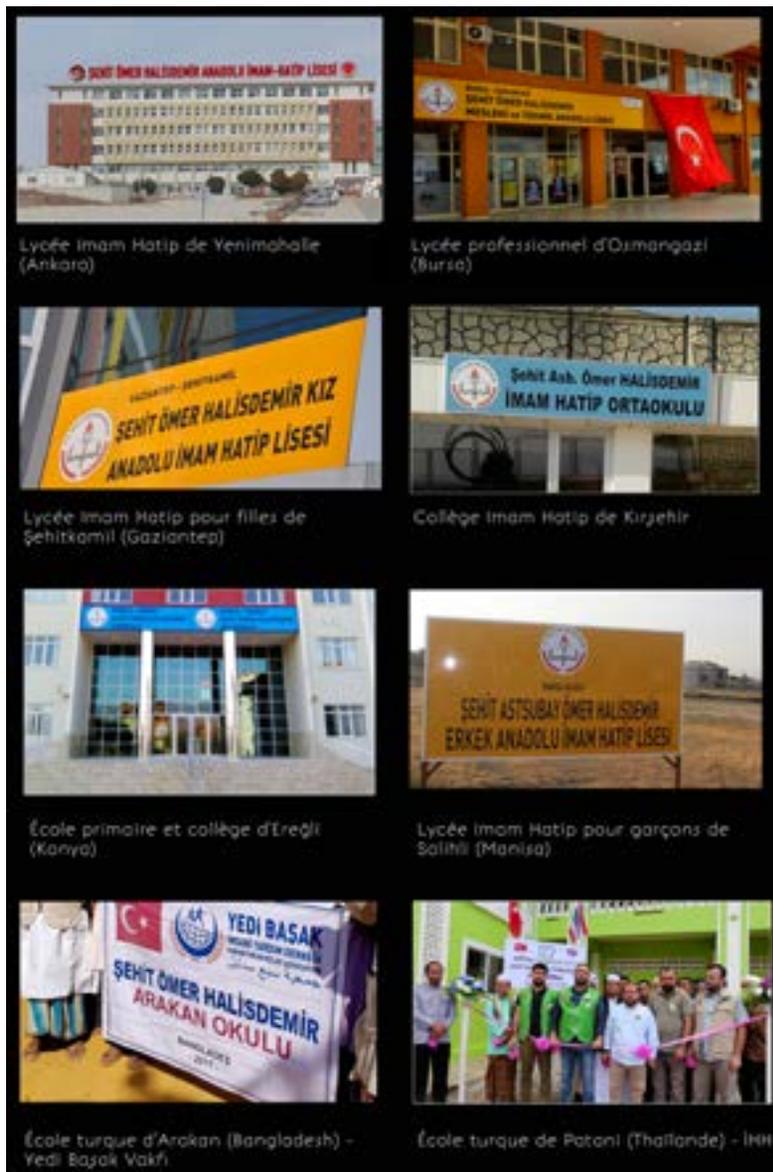
## RÉFORMES ET NOUVELLE REPRÉSENTATION DU SOCIAL

Dans les temps qui ont suivi la tentative de coup d'État, le gouvernement a cherché à atteindre cet objectif en s'arrogeant le pouvoir dit de « nommer », selon la terminologie bourdieusienne. Grâce à sa maîtrise du discours autorisé, l'État s'est érigé en auteur de l'histoire officielle selon des procédés qui rappellent ceux en vigueur dans le monde du théâtre. À la scène sur laquelle se joue la version des faits retenue et approuvée par les tenants du pouvoir légitime, on fait correspondre les multiples manifestations publiques qui ont eu lieu dans les jours et les mois ayant suivi le 15-Juillet, tels les rassemblements dits « veillées de la démocratie » [*Demokrasi nöbeti*], les commémorations officielles qui se sont déroulées lors de la reprise scolaire 2016-2017 – quelques semaines après celles du 15-Juillet 2017, impressionnantes tant sur le plan des efforts investis que du nombre de personnes y ayant pris part – et les changements de nom de lieux et d'établissements.<sup>13</sup> Ceci doit conduire non seulement à une pénétration de cet événement dans les moindres espaces publics avec pour objectif, par ce biais, d'atteindre la sphère privée en s'ancrant dans le système de représentations sociales collectif.

À ces politiques s'ajoutent comme nous l'avons vu un ajustement du programme scolaire. L'intégration de l'enseignement du 15-Juillet peut certes paraître comme la façon de travailler sur le système de représentations sociales collectif la plus aisément perceptible, toutefois l'école n'est pas la seule source de socialisation politique des enfants. Ceux-ci sont également mis en présence de multiples influences possibles dont la famille, les activités extra-scolaires et les médias et réseaux sociaux. Etant donné qu'en Turquie, l'enseignement est souvent réparti en demi-journée, avec certaines classes n'ayant cours que les matins et d'autres que l'après-midi, la durée d'exposition au discours officiel s'en retrouve limitée. Néanmoins, dans le premier paquet de réformes du système éducatif approuvé en 2012, dit « réforme 4+4+4 » plusieurs modifications notables ont été apportées. Le nombre d'années de scolarisation obligatoire est passé de 8 à 12, et les horaires hebdomadaires ont atteint par niveau une moyenne de 36 heures (contre 30 autrefois), les enfants allant à l'école de 9 heures à 16 heures.<sup>14</sup>

<sup>13</sup> L'exemple le plus marquant est naturellement le pont du Bosphore qui est devenu désormais le pont des martyrs du 15-Juillet, notez par ailleurs les nombreuses écoles qui ont pris ce nom ou le nom de civils tombés en martyrs. Enfin plusieurs rues, places ou encore édifices publics ont pris des noms rappelant les faits (citons l'avenue des martyrs du 15 juillet [*15 Temmuz Şehitleri Caddesi*] à Fatih (Istanbul), ou encore la place de la démocratie du 15 juillet [*15-Temmuz Demokrasi Meydanı*] à Gaziantep).

<sup>14</sup> Al-Jazeera Türk, 30.03.2014, *Yeni Türkiye'nin eğitim ve 4+4+4 reformu*. Progressivement l'ensemble des enfants se rendent à l'école toute la journée et non plus juste une demi-journée comme c'était systématiquement le cas par le passé. Certaines écoles, néanmoins, continuent de respecter cet horaire en 2017-2018.



Quelques exemples d'écoles rebaptisées au nom d'Ömer Halisdemir, en Turquie et à l'étranger

Toutefois, les réformes ne se sont pas arrêtées là ; la rentrée scolaire 2017-2018 a été marquée par l'introduction d'un nouveau programme : retrait de la théorie de l'évolution des manuels ; suppression de l'examen de fin du primaire « TEOG »<sup>15</sup> remplacé par un nouveau système d'admission à l'université- qui a pour but de contribuer à la résolution du problème de qualité que rencontre le système. Le président turc Recep Tayyip Erdoğan, dans son discours tenu le 26 septembre 2017

<sup>15</sup> TEOG (Temel Eğitim Ortaöğretime Geçiş, introduit lors de la reprise 2013-2014 (Hürriyet, 19.09.2017, *TEOG nedir ? TEOG kalktı mı?*) est l'examen de transition de l'enseignement primaire au niveau secondaire.

à Beştepe à l'occasion de la reprise des classes<sup>16</sup> souligne la nécessité de prendre des mesures dans ce domaine qui aurait été trop souvent délaissé par le passé- ceci étant d'autant plus vital que l'éducation doit être considérée comme l'architecture des générations<sup>17</sup>. Sa lutte contre le mouvement de Fethullah Gülen passe notamment par le terrain scolaire qui constituait, jusqu'au 15 Juillet 2016, l'un des principaux champs d'action de cette organisation, en Turquie comme à l'étranger.

Certes, il y a un souhait de la part du gouvernement d'améliorer un système scolaire que les programmes d'évaluation des enseignements, à l'image du Programme International pour le suivi des acquis des élèves [PISA], continuent à considérer dans presque l'ensemble des domaines testés comme inférieur à la moyenne des pays formant l'Observatoire de Coopération et de Développement économique [OCDE], toutefois, de manière plus sous-jacente, à travers le prolongement de la durée et la charge de l'enseignement, les élèves se retrouvent également plus longuement exposés à la version officielle des faits.

Dans son étude sur la citoyenneté et l'éducation civique en Turquie de la proclamation de la République jusqu'au début des années 2000, Birol Çaymaz, s'appuyant sur les résultats obtenus lors d'une enquête menée par H.Z. Bozkır, dans le cadre de son mémoire de fin d'études<sup>18</sup>, souligne la différence qui existe entre la citoyenneté réelle et la citoyenneté idéale telle qu'elle est promue par l'enseignement. Ce décalage entre la théorie et la réalité s'explique, aux yeux de Çaymaz, en partie du fait que, les élèves ne passant qu'une moitié de la journée à l'école, ils sont soumis à d'autres influences, non officielles<sup>19</sup>.

<sup>16</sup> Hürriyet, 26.09.2017, *Ders kitaplarının içerikleri konusunda giderek daha fazla şikayet gelmeye başladı.*

<sup>17</sup> « Nesillerin mimarlığı », *in art. cité.*

<sup>18</sup> H. Z. BOZKIR, « Formation du concept de citoyenneté chez les élèves dans l'enseignement primaire en Turquie », Istanbul, Université de Galatasaray, 2001 (Directeur de mémoire : Prof. Artun Ünsal).

<sup>19</sup> ÇAYMAZ Birol, « Citoyenneté et éducation civique en Turquie », *Tumultes 37, Politique, esthétique, féminisme : Mélanges en l'honneur de Sonia Dayan-Herzbrun*, Éditions Kimé, 2011, pp. 111-123. URL: <https://www.cairn.info/revue-tumultes-2011-2-page-111.htm>.

## PROCESSUS DE POLARISATION DES IDENTITÉS

L'introduction de références au 15-Juillet dans certains manuels s'inscrit dans la vague de réformes scolaires ; mais qui dit réforme du programme dit également modification du paradigme de sélection de ce qui sera enseigné. Tout en gardant une majorité des incontournables de la tradition scolaire turque, qu'Étienne Copeaux répartit en histoire des Turcs, histoire de l'Anatolie et histoire de l'islam<sup>20</sup> qui marquent chacune l'identité de la Turquie contemporaine, auxquels s'ajoutent l'histoire républicaine et du kémalisme, certains événements et aspects de l'histoire nationale sont privilégiés selon des motifs d'ordre idéologique et politique.

Dans le manuel de *Sosyal Bilgiler 4*, les quelques pages portant sur le 15-Juillet sont placées en fin de chapitre dans le prolongement de la section réservée à un adage prêté à Mustafa Kemal « la liberté et l'indépendance sont notre caractère ». Le sujet est essentiellement abordé à travers une narration qui retrace avant tout l'action et ses acteurs puis une chronologie précise des événements de la nuit. Le style a recours à de nombreuses hyperboles telles que « notre patrie en tant que berceau de l'humanité et de la civilisation » à laquelle on oppose « une des plus grandes trahisons de l'histoire [jamais] enregistrées », ce qui a pour effet de créer un antagonisme entre deux entités qui semble irréductible. Le terme turc *ihanet* peut être traduit par « trahison » mais également par « infidélité » ou « perfidie » qui évoquent l'idée d'un engagement qui n'a pas été tenu, en l'occurrence envers la patrie.

Cette première ébauche d'opposition entre deux camps est relayée par le syntagme « avec une attaque sanglante et brutale » et la répétition systématique de mots tels que « traître » et terroriste ». Avant d'ajouter quelques précisions quant à l'emploi du terme « terroriste », il est nécessaire de souligner que la lecture proposée des événements fonctionne selon un schéma binaire. Il y a d'un côté le « nous » largement accentué par le fréquent emploi du possessif (« notre nation », « notre patrie », « notre armée », « notre commandant en chef », « notre liberté », « nos martyrs ») qui ponctuent l'ensemble du texte<sup>21</sup> et de l'autre un « eux » défini par l'affiliation supposée de ces individus au groupe « FETÖ », i.e. « organisation terroriste fethullahci ». L'existence de cette dernière semble néanmoins relever en premier lieu de l'acte de langage, puisque la nature « terroriste » du mouvement hizmet résulte avant tout d'un rite d'institution

émanant de l'entité habilitée à imposer un nom et une essence, en l'occurrence le gouvernement, à un mouvement qui préexistait et auxquels on a attribué des propriétés et des intentions nécessaires à la légitimation de la chasse aux sorcières consécutive au 15-Juillet. À travers ce processus ce n'est pas un « assemblage » qui est effectué mais plutôt un « r-assemblage », c'est-à-dire un nouvel assemblage<sup>22</sup> d'éléments qui avaient déjà connu une configuration antérieure selon des critères différents, en d'autres termes, le mouvement de Gülen est passé, dans un laps de temps relativement bref, du statut d'allié à celui d'ennemi juré. La variation opérée lors du partage du sensible<sup>23</sup> conduit nécessairement à une nouvelle représentation du social. La qualification du mouvement güleniste de « terroriste » participe d'une volonté de délégitimation de l'action menée par ledit réseau. L'exposition qui en est proposée dans le manuel de *Sosyal Bilgiler 4* – à l'instar de l'ensemble du discours officiel – cherche à vider la représentation des putschistes d'une quelconque dimension humaine afin d'empêcher toute identification à eux. Par ce biais les mesures de « nettoyage » des institutions « d'où suintent les traîtres membres de FETÖ »<sup>24</sup> et les multiples discriminations dont ils sont victimes s'en trouvent plus aisément acceptées.

Selon une nouvelle logique d'inclusion et d'exclusion, opération résultant de l'affaiblissement de l'identité officielle, on assiste à la nécessité de réinventer une tradition, composée de ses propres rites et célébrations. Le philosophe et psychanalyste Daniel Sibony met en avant l'irréductibilité de la violence exercée lors la tentative de fixation de l'Autre à une définition et du bétonnement de l'appartenance à un groupe qui s'ensuit. Cette démarche procède d'un mouvement de peur et vise à recouvrer un sentiment de sécurité identitaire. La menace semble d'autant plus sérieuse que celui qui est tenu pour responsable, quand bien même il possède des propriétés distinctes qui le constituent en tant qu'Autre, est issu du Même<sup>25</sup>.

L'utilisation du « nous » a pour objectif de renforcer le sentiment d'unité nationale, en tant que groupe uni autour de certaines valeurs centrales, dont la liberté, l'indépendance, que le sous-chapitre précédent intitulé « La liberté et l'indépendance sont notre caractère »<sup>26</sup> a

<sup>20</sup> COPEAUX Etienne, *Espaces et temps de la nation turque : analyse d'une historiographie nationaliste*, CNRS Éditions, Paris, 1997.

<sup>21</sup> Le possessif apparaît près de 41 fois en deux pages.

<sup>22</sup> RANCIERE Jacques, *Politique de la littérature*, Galilée, Paris, 2007.

<sup>23</sup> Rancière définit le partage du sensible comme « la distribution et la redistribution des espaces et des temps, des places et des identités (...) », *Politique de la littérature*, p. 12.

<sup>24</sup> İlkokul, *Sosyal Bilgiler 4*, Ders kitabı, Ömer Faruk Evirgen, MEB, 2017.

<sup>25</sup> SIBONY Daniel, *Le « racisme », une haine identitaire*, Christian Bourgeois, Paris, 1997.

<sup>26</sup> İlkokul, *Sosyal Bilgiler 4*, Ders kitabı, Ömer Faruk Evirgen, MEB, 2017, p. 152.

établi comme des qualités immanentes de l'identité du citoyen turc, auxquelles s'ajoutent la défense d'entités et notions telles que la foi, la patrie, la nation, la démocratie et l'État de droit. Le cours d'éducation civique vise à la promulgation d'une identité nationale et d'une citoyenneté définies. Dans le cas de la Turquie, l'étude des manuels et autres matériaux de cours nous a permis d'observer la mise en avant d'une identité et d'une citoyenneté qui tendent à être exclusives à travers le postulat d'un citoyen turc patriotique, nationaliste, attaché à l'islam de rite sunnite, à la fois héritier de l'Empire ottoman et des victoires kémalistes, et enfin ardent défenseur des valeurs de la république turque et de la démocratie. La rhétorique utilisée vise à raffermir, dans le discours, l'existence, pour reprendre la terminologie d'Anderson<sup>27</sup>, d'une communauté imaginée. Le regain d'accent nationaliste du discours du gouvernement vise à pallier un effritement du succès de sa formule politique. L'application d'une grille de lecture binaire, nécessairement simplificatrice, conduit à une réification des groupes<sup>28</sup> considérés comme des réalités aux identités homogènes.

Outre le discours qui s'apparente dans le présent cas à un acte de langage – du fait qu'il émane de l'autorité politique légitime, et prétend modeler les représentations de l'espace social et politique selon des limites qu'elle a établies en amont et selon ses convenances propres – les images ont pour objectif de rendre matérielle une unité qui relèverait sans quoi de la construction mentale. Cette cohésion est wétablie au moyen de plusieurs procédés distincts, dont une exaltation du passé dans la continuité duquel le 15-Juillet doit s'inscrire et qu'il vient même parfaire, et une description binaire des faits aboutissant à une polarisation du corps social.

La répétition du possessif que nous avons déjà souligné précédemment, englobant à la fois le gouvernement et le peuple qui est représenté comme une entité une et homogène, puisque les différences, lors de la nuit du coup, se sont effacées autour d'un idéal commun (« le 15 juillet, jeune-vieux, femme-homme, ouvrier-fonctionnaire, toute la nation s'est donné la main, sa voix s'élevant au nom de la démocratie »)<sup>29</sup>, vise à renforcer le contraste entre une société turque qu'on affirme unie et son ennemi, l'organisation « FETÖ ». Toute personne refusant de souscrire publiquement à l'histoire officielle s'expose à être considéré comme un traître à la patrie [vatan haini] et donc un ennemi contre lequel il faut lutter. Cette dialectique joue sur la peur traumatique du

démantèlement de l'Empire ottoman et de la partition de ses territoires anatoliens par les puissances mandataires, dit « syndrome de Sèvres », devenue, plus qu'une seule thématique du discours nationaliste de l'État turc, un véritable épouvantail pour justifier certaines politiques de neutralisation de forces considérées comme porteuses de division ou au service d'agents étrangers, et ce à toutes les époques depuis la fondation de la république par Mustafa Kemal en 1923.

La création d'une identité qui se veut forte passe par la formation d'un groupe homogène et uniforme. Cette uniformité se révèle également dans la monotonie des programmes de commémoration qui sont dictés à l'ensemble des écoles de Turquie. Semblable à une pièce de théâtre au scénario arrangé dans les moindres détails (actions, acteurs, répliques, minutage et décor), tout est orchestré depuis Ankara. Lors de la rentrée 2016-2017, un programme de commémoration a été distribué à l'ensemble du corps enseignant contenant un calendrier précis des activités à organiser lors de la première semaine de classe. La première matinée consacrée aux discours de responsables scolaires et politiques, comportait également une plage réservée à la contribution des élèves<sup>30</sup>. En vue du spectacle relatant les événements du 15-Juillet, les élèves ont été sélectionnés dès le mois d'août afin d'apprendre leur rôle et des poèmes à réciter. Les écoles, à partir de ces instructions<sup>31</sup>, ont été encouragées à interpréter ces consignes de manière originale. Certes des espaces sont laissés à la discrétion des écoles et des enseignants, toutefois à travers les compétitions organisées entre écoles, la tenue des sites internet, nous pouvons affirmer qu'une forme de pression est maintenue afin d'encourager le zèle des enseignants, et par conséquent des élèves, et l'organisation d'activités en lien avec le 15-Juillet. Parmi les documents et images publiés sur les réseaux sociaux mais aussi et surtout sur le site EBA [réseau informatique d'éducation] du ministère de l'Éducation nationale [MEB], de nombreux « coin de la mémoire des martyrs du 15-Juillet » et autres panneaux de « la victoire de la démocratie du 15-Juillet », souvent surmontés de photos des victimes des événements, de drapeaux nationaux et de slogans tels que *Şehitler ölmez, vatan bölünmez*. [Les martyrs sont immortels et la patrie indivisible]<sup>32</sup>, construits, de manière significative, sur le modèle des *Atatürk köşesi*, présents dans toutes les écoles.

<sup>27</sup> ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris, [1983] 2006.

<sup>28</sup> ÖZKIRIMLI Umut, « The changing nature of nationalism in Turkey », in KADIOĞLU Aşşe, KEYMAN Fuat, *Competing Nationalisms in Turkey*, University of Utah Press, Salt Lake City, 2010, p. 83.

<sup>29</sup> İlkokul, *Sosyal Bilgiler 4*, Ders kitabı, Ömer Faruk Evirgen, MEB, 2017, p. 155

<sup>30</sup> *15 Temmuz Demokrasi Zaferi ve Şehitlerimiz*, Anma Programı, MEB, 2016.

<sup>31</sup> *15 Temmuz Demokrasi Zaferi ve Şehitleri anma etkinlikleri programı (19-23 Eylül)*, MEB, 2016.

<sup>32</sup> Duran Burcu, *15 Temmuz panosu* ; Yılmaz Gamze, *15 Temmuz Demokrasi ağacı*.

Outre l'accent mis sur le culte des martyrs, fréquent et banalisé en Turquie, comme le décrivent Sümül Kaya et Étienne Copeaux dans leur article « Les martyrs ne meurent pas »<sup>33</sup>, le récit du 15-Juillet proposé dans les écoles opère une mythisation des événements de l'été 2016, qui font figure de modèle, mais qui s'inscrivent surtout dans la continuité de l'histoire du peuple turc. Extrait de la réalité sensible et érigé au rang d'épopée – *destan* – le 15-Juillet est rapproché de la bataille des Dardanelles [Çanakkale savaşı] ou de la guerre d'indépendance [Kurtuluş savaşı]. Par conséquent, les victimes de la tentative de putsch sont naturellement assimilées aux héros turcs des batailles du passé, leur conférant une aura de sacralité et une légitimité créée de toutes pièces.

forger un destin atypique parmi les pays issus de ce qui fut l'Empire ottoman, Recep Tayyip Erdoğan n'est pas en reste comme l'illustrent nombre de ses discours et politiques. Dans une brochure portant sur les événements du 15-Juillet distribuée dans l'ensemble des écoles turques, il déclare, dans le préambule : « d'abord nous emmènerons la Turquie à ses objectifs de 2023, ensuite nous réaliserons avec vos efforts nos visions de 2053 et de 2071 »<sup>34</sup>. Ces ambitions s'étalant sur le siècle non seulement cherchent à dépasser et à supplanter Mustafa Kemal, mais visent à renouer avec la tradition ottomane qui assignait au territoire anatolien et aux Turcs un statut de leadership régional voire du monde musulman – puisque la rhétorique employée par le président Erdoğan et son parti est forte-

[http://ahmetkelesoglu.meb.k12.tr/icerikler/1a-sinifi-ataturk-kosesi\\_3879295.html](http://ahmetkelesoglu.meb.k12.tr/icerikler/1a-sinifi-ataturk-kosesi_3879295.html)



Atatürk Köşesi réalisée par les élèves de 1e année de l'école primaire Ahmet Keleşoğlu d'Esenyurt (Istanbul)

La politique du président Erdoğan à quelques années seulement du centenaire de la république turque (2023) peut à maints égards être comparée à celle menée par Mustafa Kemal un peu moins d'un siècle plus tôt. Les réformes se multiplient, et sans jamais s'opposer franchement à l'héritage kémaliste, la référence au père de la Turquie moderne est mobilisée davantage comme une figure du passé que comme une source actuelle d'action politique, laissant la place à d'autres influences et à d'autres acteurs. Si Mustafa Kemal a nourri une certaine idée de la Turquie permettant à l'Anatolie de se

ment empruntée au registre de l'islam. Le tournant autoritaire observé en Turquie ces dernières années est une conséquence nécessaire de ces aspirations.

La mise en place de cette nouvelle idée de la Turquie procède en de nombreuses étapes et domaines. De par son rôle de formation et d'éducation des nouvelles générations, l'institution scolaire a joué et joue, aussi bien du temps d'Atatürk que d'Erdoğan désormais, un rôle stratégique dans l'entreprise d'ingénierie sociale et de quête du pouvoir symbolique.

<sup>33</sup> KAYA Sümül, COPEAUX Étienne, « Les martyrs ne meurent pas : les obsèques des combattants, images de la Turquie en guerre », in *Autour des morts de guerre, Maghreb-Moyen-Orient*, BRANCHE Raphaëlle, PICAUDOU Nadine et VERMEREN Pierre, Editions de la Sorbonne, Paris, 2013.

<sup>34</sup> 15 Temmuz Milli irade destanı, MEB, 2017. Les dates de 2053 et de 2071 font respectivement référence à la conquête d'Istanbul par Mehmet le Conquérant en 1453, et la victoire de Manzikert en 1071 des Seldjoukides sur les Byzantins date retenue par l'histoire officielle comme celle de l'arrivée des Turcs en Anatolie.

<http://ccho.meb.k12.tr/ce/ker/okulumuzda-15-temmuz-sehitler-kosesi-olusturduk-3569856.html>



15 Temmuz şehitler köşesi réalisé par les élèves du collège Imam Hatip de Çiftlikköy (Yalova)

## CONCLUSION

Comme nous avons pu le voir à travers le présent travail, nous assistons, dans les écoles turques, à l'intégration de leçons portant sur les événements du 15-Juillet au cursus obligatoire des élèves à titre de cours spécial, et ce dès la rentrée de septembre 2016. Initialement essentiellement organisé autour d'une brochure produite à cet effet, distribuée dans l'ensemble des écoles publiques et privées, du pays, complétée par des activités visuelles et/ou participatives s'est institutionnalisé à partir de la rentrée 2017-2018. À partir d'une sélection de productions d'élèves, la brochure a connu une nouvelle édition, distribuée à la même échelle que la précédente. En parallèle à cette « réédition », des références, voire des sections entières, ont commencé à apparaître dans les manuels de classe. Le 15-Juillet, malgré son caractère politique, n'a cependant pas été limité aux cours de sciences sociales et d'histoire, où son insertion était attendue, des renvois et des activités ont été insérés dans les livres de religion et ceux de turc. Il est à prévoir que le 15-Juillet sera

progressivement inclus dans l'enseignement d'autres disciplines dans les années à venir. Le gouvernement de l'AKP, soulignant lui-même l'importance d'investir sur le terrain scolaire et de l'éducation, a entrepris un important travail de réformes ces dernières années. La politologue turque Füsün Üstel a mis en avant l'idée de l'école comme « fabrique du citoyen convenable »<sup>35</sup>, pratique qui existait déjà dans l'Empire ottoman et qui s'est perpétué avec l'instauration de la République sous Mustafa Kemal. Si la pratique n'est pas nouvelle en soi, c'est au niveau du type de citoyenneté et de citoyen valorisés que des distinctions s'observent. Maintenant la référence à Mustafa Kemal en tant que figure emblématique, dont l'héritage demeure difficile à désavouer malgré des prises de distance certaines, le gouvernement se place dans la continuité de la synthèse turco-islamique, qui constituera le fondement idéologique de l'ingénierie sociale qui s'amorce à l'échelle nationale à partir du coup

<sup>35</sup> ÜSTEL Füsün, "Makbul Vatandaş"ın Peşinde, İletişim, İstanbul, 2004.

d'État de 1980 et de la promulgation de la Constitution de 1982 qui rend obligatoire l'instruction religieuse dans les écoles.

La figure de citoyen valorisée dans les manuels possède un certain nombre de droits mais également de responsabilités, du fait que son existence s'inscrit dans un réseau de relations à d'autres entités. La participation politique est représentée comme un droit inscrit dans la Constitution, et dont la meilleure illustration serait le fait de voter lors des élections (nationales et locales). La vision de la participation politique demeure très institutionnelle et traditionnelle, puisque celui qui veut s'engager davantage doit le faire à travers un parti voire éventuellement en tant que candidat indépendant. Le vote certes présenté comme étant un droit, assuré par la Constitution, donc par l'État, ne peut être entièrement dissocié de la responsabilité, comme le relevait déjà Caymaz dans son article portant sur le type de citoyenneté promue dans les écoles turques entre 1923 et le début des années 2000<sup>36</sup>. En effet, la question du droit de vote lors des élections de délégués dans les écoles est abordée dans la section portant sur les responsabilités<sup>37</sup>. Cette dernière notion est d'ailleurs représentée comme la conséquence naturelle de la vie en communauté : « Dans les groupes, chacun a des devoirs »<sup>38</sup>, devoirs qu'il est important de mener à bien, puisque il est ajouté un peu plus loin qu'« en menant à bien nos responsabilités, nous contribuons à la formation d'une société heureuse et prospère »<sup>39</sup>.

Le 15-Juillet représente en soi une forme de participation politique non-conventionnelle, différente de celle à laquelle les citoyens turcs sont généralement accoutumés, puisqu'elle a eu lieu dans la rue et non à travers une urne, leur donnant le sentiment non seulement d'avoir un pouvoir plus réel mais également de contribuer à l'écriture de l'histoire. La façon d'aborder cet événement se distingue également du reste de l'enseignement ; ainsi à événement exceptionnel, enseignement exceptionnel.

Les réactions suite à l'introduction de l'enseignement du 15-Juillet ont été multiples, émanant essentiellement des milieux kémalistes qui l'ont associé à leurs critiques plus générales des réformes entreprises par l'AKP. Le quotidien *Cumhuriyet* affirme qu'on assiste à une islamisation du cursus scolaire et une « propagande en faveur du régime » au détriment de l'héritage de Mustafa Kemal, il dénonce également une propagande

du système à travers des louanges mensongères du système présidentiel dans le manuel de *Sosyal Bilgiler 4*. Principal organe de presse de l'opposition kémaliste, le journal considère l'ensemble des réformes apportées par le gouvernement sous le prisme d'une attaque menée contre l'héritage kémaliste et laïc et confortant la mainmise du gouvernement sur le système. Il relaie par ailleurs les mobilisations d'opposition qui ont lieu notamment à Kadıköy, autour du mouvement pour la laïcité<sup>40</sup>. Parmi les organisations porteuses de la contestation, se profilent avant tout des partis héritiers de la pensée de Mustafa Kemal mais également d'orientation socialiste et communiste. C'est notamment le cas du TKP [Türkiye Komünist Partisi] qui déclare dans un tract qu'à travers sa politique le gouvernement a « déclaré la guerre aux enfants » en imposant un programme « obscurantiste » menant à une « imamification de l'école »<sup>41</sup>, en violation flagrante des Droits de l'Homme et de la Constitution turque même ((Tract du TKP). Néanmoins, ces réactions doivent être nuancées ; en effet, se revendiquer dépositaire de la « révolution » kémaliste pour dénoncer le tournant autoritaire pris par le gouvernement turc actuel semble relativement déplacé, du fait des nombreuses similarités existant entre les deux approches de l'enseignement. Si une continuité dans la « fabrique du citoyen » s'observe, en revanche, il y a bien une concurrence entre paradigmes rivaux, entre des visions du monde qui s'opposent, cherchant toutes à s'emparer du droit du partage du sensible et du pouvoir de nommer.

## L'AUTEUR

Diplômée d'un master sur le Moyen-Orient au Global Studies Institute (Université de Genève), Camille de Félice a effectué un stage de fin d'études à l'Institut Français d'Études Anatoliennes (Istanbul) où elle a eu l'occasion de travailler sur l'enseignement de la tentative de putsch du 15 juillet 2016 dans les écoles turques. Cette recherche lui a permis d'étudier la citoyenneté et le processus de fabrique du citoyen et de socialisation politique dans les écoles en Turquie. Elle s'est par ailleurs intéressée aux enjeux de l'écriture et de la diffusion d'une histoire officielle et ce que cela implique en termes d'ingénierie sociale et de lutte pour la maîtrise du pouvoir symbolique.

<sup>36</sup> ÇAYMAZ Birol, *op. cit.*

<sup>37</sup> İlkokul, *Sosyal Bilgiler 4*, Ders kitabı, Ömer Faruk Evirgen, MEB, 2017, p. 146 et sq.

<sup>38</sup> Orta okul, *Sosyal Bilgiler 5*, Ders kitabı, Ömer Faruk Evirgen, Bilnet Matbaacılık, Istanbul, 2017, p. 20

<sup>39</sup> *Idem*, p. 21.

<sup>40</sup> *Cumhuriyet*, 05.09.2017, Yeni müfredata göre hazırlanan ders kitapları AKP broşürünü atamadı et 06.09.2017, İlkokulda, « sistem » propagandası.

<sup>41</sup> Les écoles *imam hatip* sont des établissements scolaires islamiques destinés à la formation du personnel religieux.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Editions La Découverte, Coll. Le Livre de Poche, Paris, [1983] 2006.
- ARENDRT Hannah, *Le système totalitaire : les origines du totalitarisme*, Editions du Seuil, Paris, [1951], 2005.
- AUDIGIER François, History in the curriculum: the pupil's perspective, *International journal of historical learning, teaching and research*, 2004, vol. 5, no 1.
- AUDIGIER François, School disciplines, social representations, and the construction of the didactics of history, geography, and civics, *Instructional Science*, vol. 27, no. ½, Special Issue: Didactics in the Francophone world, Springer, mars 1999, pp. 97-117.
- BARRERE Anne, MARTUCCELLI Danilo, La citoyenneté à l'école : vers la définition d'une problématique sociologique, *Revue française de sociologie*, vol. 39, no 4, Sciences Po University Press, (oct.-déc., 1998), p. 651-671.
- BLAY Michel sous la direction de, *Grand dictionnaire de la philosophie*, Larousse, Paris, 2012.
- BONVIN Yasmine, DEL DON Anna, PERDRISAT Morgane, ZBINDEN Laurence, *Le système éducatif de la Turquie*, Université de Fribourg, 2015.
- BOURDIEU Pierre, *Sociologie générale, vol. 1*, Cours au Collège de France 1981-1983, Editions du Seuil, Paris, 2015.
- BOURDIEU Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Editions du Seuil, Coll. Points, Paris, 2014.
- BRENNAN Shane, HERZOG Marc, *Turkey and the politics of national identity: Social, Economic and Cultural Transformation*, I.B. Tauris, London, 2014.
- CHALMERS Alan F., *Qu'est-ce que la science ?* Editions La Découverte, Coll. Le Livre de Poche, Paris, 1990.
- COPEAUX Etienne, MAUSS-COPEAUX Claire, Le nationalisme d'État en Turquie : ambiguïté des mots, enracinement dans le passé, in *Nationalismes en mutation en Méditerranée orientale*, DIECKHOFF Alain, KASTORYANO Riva (dirs), CNRS Editions, Paris, 2013.
- COPEAUX Etienne, Manuels scolaires, détournements et contournements, *Outre-Terre*, 2005/1 (no 10), pp. 157-171.
- COPEAUX Etienne, *Espaces et temps de la nation turque : analyse d'une historiographie nationaliste*, CNRS Editions, Paris, 1997.
- ÇAYMAZ Birol, Citoyenneté et éducation civique en Turquie, *Tumultes* no 37, *Politique, esthétique, féminisme : Mélanges en l'honneur de Sonia Dayan-Herzbrun*, Editions Kimé, 2011, pp. 111-123.
- DETIENNE Marcel, *L'identité nationale, une énigme*, Gallimard, Paris, 2010.
- DUTAYA Virginie, HAYAT Samuel, Making representative claims the social construction of political representation, *Revue française de science politique*, (English Edition), Sciences Po University Press, vol. 66, no. 1, *Making Representative Claims* (2016), pp. 1-18.
- HOBESBAWM Eric, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Gallimard, Paris, 1992.
- HOBESBAWM Eric, *The invention of Tradition*, Cambridge University Press, Cambridge, 1983.
- KADIOĞLU Ayşe, KEYMAN Fuat, *Competing Nationalisms in Turkey*, University of Utah Press, Salt Lake City, 2010.
- KAYA Sümbül, COPEAUX Etienne, Les martyrs ne meurent pas : les obsèques des combattants, images de la Turquie en guerre, in *Autour des morts de guerre, Maghreb-Moyen-Orient*, BRANCHE Raphaëlle, PICAUDOU Nadine et VERMEREN Pierre, Editions de la Sorbonne, Paris, 2013.
- KAYA Sümbül, Anatomie de l'armée en Turquie après la tentative du coup d'État du 15 juillet 2016, *Mouvement* no 90, La Découverte, Paris, 2017.
- KAZANCIGIL Ali, AKAGÜL Deniz, BILICI Faruk sous la direction de, *La Turquie : d'une révolution à l'autre*, Fayard, Coll. Pluriel, Paris, 2013.
- İNCE Başak, *Citizenship and Identity in Turkey: from Atatürk's republic to the present days*, I.B. Tauris, London, 2012.
- LE BON Gustave, *La psychologie des foules*, Presses Universitaires de France, Coll. Quadrige, Paris, [1895] 2013.
- PAGIS Julie, LIGNIER Wilfried, *L'enfance de l'ordre*, Editions du Seuil, Paris, 2017.
- PAGONI Maria, Rencontre avec François Audigier : éducation à la citoyenneté et participation, Armand Colin, *Carrefours de l'éducation*, Paris, 2009/2 no 28, pp. 150-156.
- RANCIERE Jacques, *Politique de la littérature*, Editions Galilée, Paris, 2007.
- RANCIERE Jacques, *Le partage du sensible*, La Fabrique Editions, Paris, 2000.
- RICOEUR, Paul, *Histoire et Vérité*, Editions du Seuil, Coll. Points, Paris, [1955] 1967.
- RICOEUR, Paul, L'écriture de l'histoire et la représentation du passé, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 55<sup>e</sup> année, no 4, 2000, pp. 731-747.
- SIBONY Daniel, *Le « racisme », une haine identitaire*, Christian Bourgeois Editeur, Paris, 1997.
- SMITH Anthony D., *Nations and nationalisms in a Global Era*, Polity Press, Cambridge, 1995.

## SOURCES

### DOCUMENTS OFFICIELS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

T.C. Millî Eğitim Bakanlığı, İlk zilde „15 Temmuz Millî İrade destanı“ kitapçığı dağıtılacak, 15.09.2017.

Bakan YILMAZ'ın yeni eğitim öğretim yılı mesajı, 17.09.2017

### MANUELS

İlkokul 4, İnsan Hakları, Yurttaşlık ve Demokrasi, Dr Nalan Altay, Devlet Kitapları, 2017

İlkokul, Sosyal Bilgiler 4, Ders kitabı, Ömer Faruk Evirgen, MEB, 2017

İlköğretim, Sosyal bilgiler 6, Ders kitabı, Fatih M. Karakaya, Sevgi Yayınları Cilt ve Basımevi, Ankara, 2017

İlköğretim, Sosyal Bilgiler 7, Ders kitabı, Doç. Dr. Fatma Ünal, Devlet kitapları, 2017

Ortaokul, Sosyal Bilgiler 5, Ders kitabı, Ömer Faruk Evirgen, Bilnet Matbaacılık, İstanbul, 2017

Ortaokul, Türkçe 5, ders kitabı, Hülya Agi Haykir, Bilnet Matbaacılık, İstanbul, 2017

Ortaöğretim, Hz. Muhammed'in hayatı 11, Âdem Saraç, Veysel Akkaya, Devlet Kitapları, 2017

15 Temmuz broşürü, MEB, 2017

### PRESSE

Al-Jazeera Türk, 30.03.2014, Yeni Türkiye'nin eğitim ve 4+4+4 reformu

Cumhuriyet, 06.10.2016, İşte AKP'nin eğitim reformu'nun detayları... 5. sınıfta ders olmayacak

Cumhuriyet, 05.09.2017, Yeni müfredata göre hazırlanan ders kitapları AKP broşürünü atamadı

Cumhuriyet, 06.09.2017, İlkokulda, « sistem » propagandası

Cumhuriyet, 08.09.2017, Okullarda ilk ders 15 Temmuz olacak

Diriliş Postası, 15.09.2017, Okulun ilk günü « 15 Temmuz milli irade destanı » kitapçılığı dağıtılacak

Gerçek Gündem, 19.09.2017, Okullar açıldı : 15 Temmuz darbe girişimi

Habertürk, 08.07.2016, Müfredat hafifleyecek, ders saatleri azalacak

Hürriyet, 19.09.2016, İlk ders, 15 Temmuz

Hürriyet, 26.09.2017, Ders kitaplarının içerikleri konusunda giderek daha fazla şikayet gelmeye başladı

Sabah, 29.07.2016, Cumhurbaşkanı : 15 Temmuz milat olmalı

Sabah, 12.10.2016, 15 Temmuz ders kitaplarında

Sözcü, 18.08.2017, Yeni müfredatta 15 Temmuz var, çihatçılık var ama Atatürkçülük yok

Türkiye, 14.07.2017, 15 Temmuz milat oldu, hedef büyük Türkiye

Yeni Akit, 05.09.2016, 15 Temmuz milat olsun

Yeniçağ, 21.09.2016, 15 Temmuz yemini

Yeni Şafak, 18.09.2017, 15 Temmuz 5. sınıf ders kitaplarında

## RESSOURCES VISUELLES

### RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Aksoy Sema, 15 Temmuz anısında, 22.09.2016, Erzurum

Aynel Fadimana, 15 Temmuz şehitlerine mektup, 23.09.2016, Kastamonu

Burbut Cem, 15 Temmuz şehitlerini anma programı, 22.09.2016, İzmit

Çakar Hüseyin, Nilüfer Özel Eğitim Meslek lisesinde 15 Temmuz etkinlikleri, 27.09.2017, Bursa

Çelikel Naim, 15 Temmuz demokrasi zaferi ve şehitlerimiz, 26.09.2016, Mersin

Ekinci Burcu, İlk ders 15 Temmuz, 28.09.2017, Eskişehir

Göçer Ramazan, 15 Temmuz Şehitlerimiz unutulmadı unutturmayacak, 25.09.2016, Gaziantep

Gök Nadim, 15 Temmuz Şehitlerimiz Anma ve demokrasi zaferi etkinlikleri, 03.10.2016, Ankara

Pehlivan Mehmet, 15 Temmuz milletin dirilişi, 03.10.2016, Kars

Sevgili Sabahattin, 15 Temmuz Şehitleri Anma Programı, 26.09.2016, Manisa

Sürer Musa, Okulumuzda 15 Temmuz demokrasi zaferi ve şehitleri anma etkinlikleri yapıldı, 25.09.2017, Denizli

### VIDÉOS

EBA 15 Temmuz Demokrasi zaferi ve şehitlerimiz anma programı 2, 16.10.2016

Eser Murat, Marşı çocuklardan 01.02.2017, Tokat

Hacer Babacı, Atatürk ilkokulu 15-Temmuz gösterisi, 06.02.2016, Konya

Geldi Mürsel, İstiklal Marşı, 17.03.2017, Kavak Aksemseddin Anadolu imam hatip lisesi, Samsun

Öztürk Yusuf Ziya, Kadıköy'de öğrencilerin gözünden 15 Temmuz, 06.02.2017, İstanbul

Yürür Mevlüt, Son Çanakkale, 15 Temmuz Şehitlerimize, 10 Okul Tek Mars, Pamukova, Sakarya

## DOCUMENTS SCOLAIRES/ VISUELS (PUBLICATIONS D'ENSEIGNANTS)

*Akçagöz Murat*, 15 Temmuz  
*Duran Burcu*, 15 Temmuz panosu  
*Gülter Yasin*, 15 Temmuz nedir ?  
*Gülter Yasin*, 15 Temmuz duası  
*Kaban Hatice*, Çocuklardan 15 Temmuz çizgisi  
*Saygı Eda*, 15 Temmuz panosu  
*Yılmaz Gamze*, 15 Temmuz Demokrasi ağacı

## COLORIAGES :

*Darbeye hayır*  
*Darbeye dur de*

### IFEA Istanbul

Camille de Félice  
*L'Enseignement du 15-Juillet dans  
les écoles turques : rupture ou  
continuité dans le processus de  
fabrique du citoyen républicain ?*

CARNET DE L'OVIPOT [OBSERVATOIRE DE LA  
VIE POLITIQUE TURQUE], SUR HYPOTHESES.  
ORG, POLITIQUE INTÉRIEURE, PARTIE 1 15  
DÉCEMBRE 27 – PARTIE 2 27 MARS 2018.

<https://ovipot.hypotheses.org/14904>

<https://ovipot.hypotheses.org/14935>

<http://ifre.fr/c/69986>

# ETHNOGRAPHER LES MARGES URBAINES. RESPÉCIFIER UNE SITUATION : LA DESCENTE D'UNE "LEJNA" DANS UN QUARTIER D'HABITATIONS INFORMELLES

Soraya El Kahlaoui  
EHES, Institut Marchel Mauss  
Chercheure associée au CJB

ethnographie  
informel  
marge  
Maroc  
pauvreté  
urbain

Source : *Terrains marocains, sur les traces de la recherche d'ici et d'ailleurs*, Rabat, CJB, 2017

52 – 58

**À partir de la description de la manière dont les habitants de quartiers auto-construits mettent en œuvre leur compétence ordinaire à produire des normes politiques en participant activement à l'organisation de la vie locale, cet article entend montrer comment le travail ethnographique peut être un outil à même d'alimenter une analyse des pratiques politiques mises en œuvre dans ces espaces marginalisés.**

L'analyse présentée dans ce texte repose sur l'observation d'une situation dans laquelle j'ai été prise au cours d'une étude ethnographique menée depuis le mois d'avril 2012 dans un quartier ashwa' – quartier d'habitations informelles – au Maroc. Ce quartier se situe dans les hauteurs d'une petite agglomération rurale, Bir Jdid, située en périphérie de Casablanca. Datant d'une vingtaine d'années, les constructions informelles de ce quartier se sont particulièrement développées lors de la vague de construction clandestine qui a saisi le Maroc à la suite des élections législatives de novembre 2011. Ces élections sont intervenues dans un contexte particulier, celui du « printemps arabe ». Elles ont fait suite au mouvement social qui avait secoué le Maroc en 2011, « le mouvement du 20 février », et à la réforme constitutionnelle. Dans ce contexte de déstabilisation des structures de pouvoir, une rumeur avait parcouru le pays laissant entendre que toutes les formes d'informalité (habitat informel, commerce sauvage) avaient été relâchées. Concernant l'habitat, la rumeur laissait entendre que « el bni tatlak » – la construction est libre – sous entendu que toute personne pouvait désormais construire sans autorisation préalable.

L'objet de mon enquête est d'étudier les types d'actions menés par des habitants en situation d'illégalité pour revendiquer leur droit à habiter. Dans ce texte, je voudrais montrer en quoi le travail ethnographique permet d'alimenter une analyse des pratiques politiques mises en œuvre dans ces espaces marginalisés, à partir de la description de la manière dont les habitants de quartiers dits « anarchiques » mettent en œuvre leur

compétence ordinaire à produire des normes politiques en participant activement à l'organisation de la vie locale<sup>1</sup>.

À partir des données recueillies dans une circonstance d'enquête, je voudrais montrer comment l'observation ethnographique – par la *mise en situation* des actions – offre un cadre d'analyse pertinent pour saisir l'agir politique en contexte d'illégalité, c'est-à-dire rendre compte de cet « art du faible » décrit par Michel de Certeau qui consiste, dans ce cas, à mettre en œuvre des moyens de résistance et d'appropriation de droits dans un quartier d'habitat informel. La situation étudiée est celle de l'arrivée d'une *lejna* dans le quartier – délégation des autorités locales généralement accompagnées des forces de l'ordre. Sa description aura pour but de saisir l'organisation sociale des rapports politiques au sein d'un espace social marginalisé. L'intérêt de ce type de démarche est d'appréhender ces rapports en considérant les logiques d'action adoptées par des individus qui savent vivre de façon « clandestine » ou « illégale », à la marge des normes fixées par l'ordre juridique. Ce choix – comprendre l'action politique à partir de la dynamique interne de l'action en cours – n'est pas qu'un geste méthodologique : il entend rendre compte de l'ordre particulier qui structure la vie politique dans des espaces souvent considérés comme désorganisés et réduits à leur aspect « sauvage ».

## LA RUMEUR

Un après midi d'avril 2012 - je me trouve assise dans la maison de Halima. Sa fille, Leila, est en train de passer la chaux sur une des nouvelles pièces que la famille a annexé à leur maison initiale. Halima me raconte les galères des rénovations, en insistant sur le coût des crédits qu'elle a dû prendre pour agrandir la maison afin de pouvoir offrir à chacun de ses fils « un espace d'intimité », notamment à Othman, âgé de 25 ans, père de 2 enfants, qui vit de débrouille en s'improvisant parfois « peintre en bâtiment ». C'est un dimanche : le quartier, et en particulier la rue où je me trouve, est plutôt calme. Les familles sont chez elles, affairées à leurs affaires. Le haut du quartier est en pleine activité, les futurs habitants profitant de ce jour de congé pour amener les matériaux de construction et aider aux travaux.

Tout d'un coup, alors que nous sommes tous installés tranquillement dans le salon, une ribambelle d'enfants se met à aller et venir dans la rue. Halima et sa sœur Zahra se lèvent d'un coup. Sans que je puisse réellement m'en rendre compte, une « alerte » vient d'être déclenchée dans le quartier. En quelques minutes, toutes les voisines se retrouvent regroupées en haut de la rue,

devant la maison de Halima. La rumeur court : une *lejna* tourne dans le quartier. La rue, qui cinq minutes plus tôt avait des airs de dimanche bucolique, s'est en un rien de temps transformé en un flot de panique générale. Les hommes de la rue qui étaient en train d'aider à la construction dans le haut du quartier sont tous revenus vers leurs maisons en courant. Regroupés en cercle dans le haut de la rue, ils discutent de manière vive du comportement à adopter en cas de menace de destruction. Les femmes vont et viennent chez Halima :

« Ils sont venus pour détruire nos maisons, un avis de démolition a été lancé.

« Ils ne font que tourner dans le quartier pour repérer les gens qui sont en train de construire et mettre des contraventions.

« Le *Cheikh* et le *Mqadem* ne sont pas seuls, il y'a des *Mrud* avec eux<sup>2</sup>.

« Ils prennent les cartes d'identités.

« Ils sont dans le bas du quartier.

« Ils arrivent !

Halima et Zahra, que je connais mieux, sont en panique. Elles sont à la recherche d'informations afin de pouvoir « savoir quoi faire ». Et dès que l'information de la présence de la *lejna* dans le quartier est suffisamment certaine, une « réunion », comportant les hommes et les femmes de la rue, se tient chez Halima avec pour principale préoccupation d'ajuster le comportement des uns et des autres face à la situation.

« S'ils viennent pour détruire la maison, ils la détruiront '*fouq menni*' (sur moi).

« Je ne leur donnerai même pas la corruption.

« S'ils touchent à n'importe quelle construction, je me jette sur eux.

« Ne t'inquiète pas s'ils essayent de t'arrêter on sera là tous ensemble, quitte à mourir.

« S'ils touchent à une construction, on les empêchera.

« Ils sont là !

<sup>1</sup> I. Berry Chikaoui, A. Deboulet, « Des compétences des citoyens : enjeux et illustration à propos du monde arabe », *L'Homme et la Société*, n°143-144, 2002, p. 65-85.

<sup>2</sup> Le *Cheikh* et le *Mqadem* sont des représentants de l'Etat de proximité, à l'échelle des quartiers. Les *Mrud* sont des forces de l'ordre auxiliaire. Tous sont sous l'autorité du Ministère de l'intérieur.



© Baptiste de Ville d'Avray

Quartier informel de Bir Jdid, Casablanca

## LE DÉFILÉ DANS LA RUE

La *lejna* arrive par le bas du quartier. Les enfants ont mis fin aux discussions en annonçant que les autorités arrivaient dans la rue. Le cercle s'est instantanément dispersé, et chacun s'est automatiquement mis devant chez soi. L'air de rien, silencieux, les habitants observent le défilé des autorités accompagnées des *Mrud* qui tiennent, de façon ostensible, la matraque accrochée à la ceinture de leurs pantalons. La tête haute, le regard accusateur, le Cheikh fait sa parade dominicale devant laquelle les habitants mettent en scène le jeu d'une soumission teintée de menace.

La seule construction visible de la rue dans laquelle je me trouve est celle de Halima, qui était en train de construire un étage sur sa maison initiale dans lequel elle avait prévu de loger la famille de son fils. Pour le faire, il a d'abord fallu construire un toit en dur pour remplacer l'ancien toit de tôle. L'entreprise de « *luh dala* » - construire un toit en dur - a une portée assez symbolique dans la construction clandestine : elle achève les maisons

qui, pour la plupart, restent longtemps surmontées de toits de tôle. Construire un toit en dur est une opération coûteuse, elle se fait généralement des années après la construction initiale et est la dernière rénovation. Elle nécessite le versement d'une somme d'argent importante que les habitants nomment « *rshwa* » qui correspond à une opération de soudoiment des autorités locales. « *Luh dala* » dans un quartier d'habitations clandestines est une action chargée symboliquement par l'idée d'une installation durable des habitants dans le quartier, de ce fait, elle engage nécessairement une certaine négociation avec les pouvoirs en place. Auparavant, c'est-à-dire avant la vague nationale de construction clandestine qui a fait suite aux élections législatives de novembre 2011, les habitants entraient en pourparlers avec les autorités locales pour pouvoir construire un toit en dur moyennant une forte somme d'argent. La situation que j'observe ce dimanche va montrer comment les habitants ont modifié la pratique de donner la corruption.

Lorsque la *lejna* s'approche de la maison de Halima, tous les habitants sont en alerte. Ils semblent attendre

de voir si le Cheikh va émettre une réflexion sur la construction qui, apparemment, était en cours avant sa venue. Aucun habitant ne parle. Le silence règne pendant quelques minutes. Arrivé devant la maison, le Cheikh marque un temps d'arrêt et lève les yeux vers les bouts de fer qui dépassent des murs de la maison. Il s'arrête un instant, regarde Halima d'un regard sévère et réprobateur et lui lance : « *Tu n'as pas le droit de construire ou de faire des rénovations, tu le sais, c'est interdit* ». Sûre d'elle, et préparée à la réplique, Halima répond : « *Je ne suis pas en train de construire (sous entendu un étage), mais simplement en train de poser un toit en dur. Les enfants de mon fils sont petits, quand il pleut ça goûte dans la maison, on ne peut pas laisser ça dans cet état.* » Et elle ajoute, d'un ton un peu plus ferme : « *et tout le monde construit, ma bent lik ghir ana* » (« tu ne vois que moi » cette expression sous entend que s'il veut stopper sa construction il devra arrêter toutes les autres). Le Cheikh, quelque peu déstabilisé par cette dernière réplique, lui répond : « *Bref, en tout cas, si tu ajoutes un étage, je détruirais tout* ».

Halima est une ancienne habitante du quartier. Elle fait partie des premières personnes à s'y être installées il y a maintenant quinze ans. De ce fait, elle court moins de risque que les nouveaux installés qui étaient encore en pleine construction. Cela explique sans doute l'audace de son propos, mais sa dernière phrase marque surtout la capacité des habitants – pris dans une lutte d'installation – de jauger et de maintenir un rapport de force avec les autorités locales. Halima mobilise en effet des ressources particulières, notamment en recourant à une rhétorique misérabiliste et à la dissimulation. Bien que tout le monde savait, le Cheikh y compris, que Halima allait construire un étage au dessus de sa maison initiale, elle avait pris soin de ne pas défier de manière trop frontale l'autorité de ce dernier. Ce « jeu de la soumission » a néanmoins été subtilement tempéré par le rappel de la situation politique générale dans laquelle se trouve le Maroc : « *tout le monde construit* ». Une situation sur laquelle les autorités locales n'ont aucune prise malgré leurs pouvoirs officiels. A ce moment précis, le rapport de force n'est pas – *de facto* – en faveur du côté des représentants de l'Etat. Ce que cette situation met en lumière est la capacité des habitants qui vivent en illégalité à jauger le rapport de force, en dosant de manière juste ce qu'il est possible de faire et de dire dans une circonstance d'action précise.

Tout l'enjeu de la situation observée est, pour Halima, d'arriver à construire ce fameux toit en dur sans avoir à respecter la règle de la corruption. Et tout l'art déployé par Halima consiste à ajuster son action et ses formulations afin de ne pas rompre le rapport de force qui semble être en sa faveur à ce moment là, tout en ne créant pas une situation de confrontation trop frontale

avec les autorités locales. Ce qu'elle fait en évoquant la situation politique présente du pays, mais aussi en éveillant le souvenir de l'émeute qui a eu lieu quelques mois auparavant dans le quartier, au cours de laquelle le Cheikh et le *Mqadem* s'étaient vus chassés à coups de pierre et d'insultes.

L'observation ethnographique permet de recueillir des données qui mettent en lumière la manière dont les habitants de ce quartier inscrivent leurs actions et leurs discours dans une rhétorique misérabiliste afin de légitimer les initiatives qu'ils prennent en dépit de leur illégalité. Il n'est pas anodin d'observer que des personnes qui se trouvent dans ce type de quartier se qualifient eux-mêmes de « *drawch* », c'est-à-dire de pauvres, dans la mesure où la mobilisation de la rhétorique de la pauvreté (qui semble correspondre à ceux qui vivent dans ce genre d'habitat) peut être comprise comme un usage délibéré d'une catégorie politique auquel les habitants recourent pour rendre leur présence légitime. Se servir de cette catégorisation, c'est faire admettre que l'illégalité de leur habitat relève d'une légitimité supra-légale – celle des droits fondamentaux – qui devrait contraindre les pouvoirs publics à admettre une forme d'administration « para-légale » dont les pauvres peuvent bénéficier<sup>3</sup>. En ce sens, il est primordial pour les habitants de ce type de quartier de maintenir cette catégorisation, car seule leur condition de « pauvres » peut leur permettre d'amener l'Etat à tolérer leur forme d'existence. En se présentant comme « *drawch* », les habitants créent le socle de légitimité politique sur lequel ils vont pouvoir fonder leurs revendications : habiter, bénéficier d'aménagements publics, être relogés en cas de destruction, etc. Ainsi, bien qu'aucune structure militante ou associative n'existe dans le quartier, les habitants, sans avoir accès à la rhétorique des droits de l'Homme, savent mobiliser la catégorie de la « pauvreté » pour pouvoir légitimer le type de droit fondamental sur lequel ils fondent leur opposition aux injonctions des autorités locales – et surtout aux formes de domination que la tradition et l'absence de légalité permettent à celles-ci de leur imposer.

La mobilisation de la catégorie de la « pauvreté » a une incidence sur le répertoire d'actions politiques des habitants du quartier. Quelles formes de résistance peuvent être mises en œuvre par des « urbains marginalisés »<sup>4</sup> pour faire face aux forces de l'ordre ayant pour mission officielle d'éradiquer leurs formes d'existences dans l'espace public ? L'observation ethnographique de la situation que représente la descente de la *lejna* dans le quartier m'a permis d'en identifier une : le « jeu de la

<sup>3</sup> P. Charterjee, *La politique des gouvernés*, Paris, Amsterdam, 2009

<sup>4</sup> A. Bayat, *Life as politics*, Stanford, Stanford University Press, 2013.

soumission », et d'en supposer une autre : la menace de l'émeute.

Tout d'abord, on l'a vu, les habitants du quartier sont habitués à gérer ce qui peut ressembler à une « descente de flic ». Les enfants connaissent leurs rôles d'informateurs et sont capables de sonner l'alerte de la présence étrangère dans le quartier. Très vite les habitants se rassemblent en vue d'ajuster leurs stratégies. Durant ce moment, les acteurs essaient d'anticiper la scène : « *que vont-ils faire ?* » - tous les scénarios sont envisagés. Chaque acteur essaie de rassembler les bribes d'indices qu'il aurait pu apercevoir dans le quotidien laissant anticiper l'objectif de la descente de la *lejna* dans le quartier. Une fois les scénarios envisagés, il est important de se mettre d'accord sur les actions à mener en cas de destruction. L'accord collectif passe par un processus d'expression publique de solidarité. Chaque habitant exprime publiquement un soutien indéfectible à tout le voisinage, c'est par ces expressions que se crée un sentiment d'unité entre les habitants face à la menace des forces de l'ordre. Il est particulièrement intéressant de noter que les expressions publiques de solidarité mobilisent le langage de la lutte ou de l'action violente. Chaque habitant exprimait clairement sa capacité à empêcher physiquement toute tentative de démolition. Et les expressions du type « *on mettra tout le quartier en feu s'il le faut* » passaient de bouche en bouche comme un rappel du succès de leurs émeutes et des histoires similaires passées qui ont pu se dérouler dans d'autres quartiers informels au Maroc. La mobilisation du langage de la violence donne une tonalité particulière à la résistance des habitants des quartiers illégaux : elle en fait des émeutiers en puissance. Faire planer la menace de l'émeute est l'un des moyens que ces habitants ont à leur disposition pour maintenir le rapport de force face aux autorités publiques. Bien que ce moyen soit rarement utilisé, les habitants peuvent toujours leur faire savoir qu'en cas d'intervention lourde des forces de l'ordre, ils pourraient faire usage de la violence. Il faut préciser que l'émeute doit être comprise – dans ce type de quartier – comme une forme d'action politique organisée qui éclate et prend un sens dans des circonstances particulières – lorsque les négociations informelles échouent à maintenir un rapport de force équilibré – et alors que les habitants ne disposent pas de ressources « plus classiques » (parti, association, syndicat, etc.) pour organiser leur opposition et leur résistance.

Bien évidemment, l'usage de la violence est savamment dosé par les habitants qui sont bien conscients de leurs vulnérabilités. C'est pourquoi le « jeu de la soumission » est une autre forme d'action de résistance qui vient balancer et orchestrer le jeu des négociations et des rapports de forces locaux. Cette mise en scène de la docilité

fait partie des attributs attendus du « bon pauvre » en tant que personnes auxquelles les autorités de tutelle doivent accorder une assistance<sup>5</sup>. Chez les habitants, elle se retrouve dans le discours offert aux personnes étrangères au quartier dans lequel on ne retrouve aucune trace du langage de lutte mais bien au contraire une mobilisation du langage misérabiliste insistant sur la dévalorisation de leurs propres formes de vies<sup>6</sup>. Leur discours public reconnaît toujours la légitimité de l'ordre juridique officiel. En faisant le « jeu de la soumission » et de l'acceptation morale des règles légales, les « pauvres » qui vivent en illégalité admettent – publiquement – que le fait de ne pas détruire leur forme d'existence est une faveur qui leur est accordée. C'est ainsi que, dans la situation de la descente de la *lejna* dans la rue, on observe que les habitants gardent le regard baissé et que, lorsque le Cheikh s'adresse à Halima, personne n'émet d'objections publiques ou ne prend sa défense. Halima elle-même tempère radicalement ses paroles et adoucit le ton de sa voix.

## LE DÉPART

Ce maintien du double jeu entre soumission et menace d'émeute s'est particulièrement manifesté lorsque la *lejna* a fini son défilé dans la rue. Dès que leurs présences n'étaient plus visibles les habitants, encore sous le coup de la panique, restent regroupés autour de la maison de Halima où l'incident avait eu lieu. Je me trouve au milieu de femmes, qui pour la plupart ne me connaissent pas encore. Jusqu'ici, les habitants du quartier étaient suspicieux à mon égard puisque cela ne faisait que quelques semaines que j'avais pénétré le terrain. Face à moi, leurs discours étaient encore policés : ils ressemblaient au type d'annoncés qu'ils avaient pour habitude de servir aux personnes étrangères. Lors de cet incident, pour la première fois sur mon terrain, je suis devenue totalement invisible. C'était la première fois que je me trouvais dans une pure situation d'observation.

Alors que la *lejna* a disparu de la rue, les enfants courent encore dans tous les sens pour s'assurer que les autorités publiques ont définitivement quitté le quartier. Pendant ce temps, les femmes encore sous le coup de la peur du potentiel retour de la *lejna* expriment en cercle leur détermination de contrer toute tentative de démolition. Les insultes à l'encontre des autorités locales fusent : « *ces fils de pute, toujours à vouloir ramasser de l'argent* » lance une voisine, « *de toute façon ils n'avaient qu'à pas nous laisser construire dès le départ, maintenant c'est trop tard, on s'est endetté, on a tout placé dans nos maisons, ils n'ont plus le droit de nous les détruire* » ajoute une

<sup>5</sup> R. Ogien, *Théories ordinaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 1983

<sup>6</sup> J. C. Scott, *La Domination et les arts de résistance*, Paris, Amsterdam, 2009



Le Maroc lutte contre les constructions anarchiques

autre, « *et puis s'ils viennent détruire, c'est tout le quartier qu'on mettra à feu et à sang* » finit par dire une des voisines dans un élan de rage qui tout en finissant sa phrase se tourne vers moi et me remarque l'air interloqué. En remarquant ma présence – alors même que j'ai été présente tout du long de la scène – elle rattrape son discours et ses mimiques de visage pour me dire : « *on sait que ce qu'on fait est illégal, mais on n'a pas le choix, on n'a pas d'argent pour aller autre part, il faut bien que l'on se loge* ».

Cette scène était pour moi remarquable, car elle marquait réellement la capacité des acteurs à situer leurs comportements et leurs discours en fonction de leurs interlocuteurs. En l'occurrence ici, on ne savait pas très bien ce que je venais faire dans le quartier. En tout état de fait, j'étais étrangère à ce quartier, et je m'étais laissée accorder l'image d'une éventuelle « travailleuse sociale » notamment dans l'idée de monter un projet pour raccorder le quartier en eau potable qui n'est fourni que par une seule borne fontaine ouverte qu'en matinée. Ainsi, face à ce que je pouvais représenter, c'est à dire quelqu'un assimilé à une personne qui pouvait améliorer l'état du

quartier, la voisine en question a jugé bon de (re)mobiliser la rhétorique de la pauvreté tout en dénigrant sa forme de vie. Ce « jeu de la soumission » est une compétence que les habitants savent mobiliser à bon escient pour ne pas heurter de front les systèmes de dominations tout en y imposant un « devoir moral d'assistanat ». Conforter un interlocuteur dominant dans l'image stigmatisante qu'il se fait de populations vivant dans ce type de quartier c'est en contrepartie lui faire admettre l'obligation morale de venir en aide à des personnes démunies et qui présentent les attributs des « bons pauvres », c'est-à-dire de personnes qui condamnent moralement leurs propres formes de vies. Ce type de discours est bien évidemment à replacer en situation, car si on ne comprend pas que ce discours est un discours public inscrit dans une tactique adoptée par les personnes en situation de vulnérabilité pour bénéficier d'aide sociale, alors on ne peut pas comprendre les formes de résistances et d'actions mises en œuvre par des populations vivant dans l'exclusion pour arranger leur quotidien et s'approprier leur espace social.

## CONCLUSION

L'observation ethnographique doit non seulement porter attention aux catégorisations et significations des acteurs mais elle doit également s'appliquer à spécifier les conditions sous lesquelles celles-ci se sont déroulées. Ainsi, l'écriture ethnographique ne doit pas être réduite à rendre compte des mots et des phrases sorties de leur contexte mais doit incorporer « les occasions interactionnelles »<sup>7</sup> dans lesquelles ils ont été prononcés. L'écriture ethnographique doit se « focaliser sur l'interaction plutôt que sur la cognition »<sup>8</sup> afin de rendre compte de « comment les membres coproduisent du sens au travers de leurs interactions avec d'autres membres du groupe, comment ils interprètent et organisent effectivement leurs propres actions et celles des autres »<sup>9</sup>. Dans cette optique, l'observation directe devient la méthode privilégiée du chercheur. Le chercheur se doit alors de porter une attention particulière aux questions qu'il peut susciter sur son terrain afin de ne pas imposer une catégorisation théorique élaborée *a priori* sur les significations des acteurs. Ses observations et ses questions doivent « inférer ce par quoi les gens se sentent concernés, à partir de leurs façons de parler et d'agir dans une multiplicité de sites naturels »<sup>10</sup>. L'entretien, lorsqu'il cherche simplement à recueillir des informations factuelles, devient alors un outil méthodologique qui peut servir à prolonger les observations faites sur le terrain afin de saisir les différentes interprétations d'un même événement<sup>11</sup>. C'est que seule l'observation permet au chercheur de restituer l'emploi effectif et situé des catégories des acteurs dans les processus interactionnels, tout en permettant de décrire la manière dont les acteurs mettent en œuvre leurs capacités à agir en commun dans leur monde social. L'enjeu de cette manière de faire de l'ethnographie est de démontrer que les catégorisations produites par les acteurs ne sont pas déterminées par le respect de normes et de valeurs fixées dans une « culture » mais qu'elles sont *fonction* des situations concrètes dans lesquelles elles sont formulées. On peut ainsi suggérer que chaque type de catégorisation mobilisée dans un cours d'action précis sert à établir un socle de références communes permettant à

<sup>7</sup> R. Emerson, R. Fretz, L. Shaw, « Prendre des notes de terrain. Rendre compte des significations des membres », in *L'engagement ethnographique*, sous la dir. de D. Cefaï, Paris, Editions EHESS, 2010, p.129-169.

<sup>8</sup> R. Emerson, R. Fretz, L. Shaw, « Prendre des notes de terrain. Rendre compte des significations des membres », p.167

<sup>9</sup> R. Emerson, R. Fretz, L. Shaw, « Prendre des notes de terrain. Rendre compte des significations des membres », p.167

<sup>10R</sup> Emerson, R. Fretz, L. Shaw, « Prendre des notes de terrain. Rendre compte des significations des membres », p.167

<sup>11</sup> L. Wieder, « Dire le code du détenu. Enquêter sur la culture de prison », in *L'engagement ethnographique*, sous la dir. de D. Cefaï, Paris, Editions EHESS, 2010, p.183-215.

ceux qui participent à une situation donnée – ici, il s'agit de la descente de la *lejna* dans un quartier d'habitat informel - à agir de façon appropriée dans un environnement défini par l'événement dans lequel ils sont pris et en raison des buts qu'ils poursuivent.

## L'AUTEUR

Actuellement doctorante en sociologie à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Paris, sa recherche doctorale vise à analyser les formes de réappropriation de l'espace public dans le cadre du processus de démocratisation engendré au Maroc depuis 2011. Plus particulièrement, sa recherche consiste à poser un cadre d'analyse politique aux pratiques de conquêtes de l'espace et de résistances menées par des habitants en lutte pour le droit au logement. Dans le cadre de ses recherches, Soraya El Kahlaoui a réalisé un documentaire, *Marocains sans terres*, racontant l'histoire des habitants de la tribu Guich Oudaya expulsés de leurs terres à Rabat. Enseignante de sociologie à l'École Nationale d'Architecture de Marrakech, elle est également l'auteure de plusieurs articles, notamment de « Au nom de la modernité : dépossession de la petite paysannerie et urbanisation. Le cas de la privatisation des terres *guich loudaya* à Rabat », paru dans le Hors série de la *Revue Marocaine des Science Politiques* (mars 2017).

## CJB

Soraya El Kahlaoui  
*Ethnographier les marges urbaines.  
Respécifier une situation : la  
descente d'une « lejna » dans un  
quartier d'habitations informelles*

IN MOUNA K., THERRIEN C. ET BOUASRIA L., (DIRS), TERRAINS MAROCAINS, SUR LES TRACES DE LA RECHERCHE D'ICI ET D'AILLEURS, RABAT, CENTRE JACQUES BERQUE/ LA CROISÉE DES CHEMINS, 2017, 89-101.

<http://www.ifre.fr/c/78032>

# L'ACCÈS DES FEMMES À L'ESPACE PUBLIC

# LA FÉMINISATION DES ESPACES PUBLICS EN IRAN

Mina Saidi-Shahrouz  
ENSAPLV

espace domestique  
espace public  
détournement  
femmes  
rapport de force  
Téhéran

Source : *Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes*, IRD, 2016.

60 – 67

**Nous examinons dans cet article la manière dont les femmes traditionnellement confinées dans l'espace domestique de la maison ont progressivement pris possession de l'espace public en Iran post révolutionnaire.**

**Nous cherchons également à comprendre le sens de cette présence massive dans l'espace public et le type de rapports de force que cela produit au quotidien. Comment les femmes parviennent-elles à inventer d'autres espaces en détournant ceux qui sont imaginés et gérés par les hommes ?**

Dans cette recherche, l'espace public est appréhendé d'une part, dans le sens philosophique où l'on rend publics l'opinion privée ou l'espace de rencontre des personnes qui ne se ressemblent pas (Harendt, 1983), et d'autre part, par sa dimension spatiale et architecturale. Ces deux lectures se superposent dans la lecture de l'espace public urbain. La dimension politique marque les espaces publics urbains et se réalise à travers eux. Nous pouvons donc, d'une part, considérer les espaces urbains comme marqueurs de politiques publiques et, d'autre part, comme le lieu de mise en scène des dynamiques sociales (Goffman, 1959).

En partant de l'idée que l'espace public est étroitement lié aux pratiques de la démocratie, comment peut-on définir l'espace public dans les pays connus comme « non démocratiques » ? D'autre part, si l'on se réfère à la mixité sociale comme caractéristique incontournable de l'espace public, les espaces communautaires n'en feraient pas partis selon la définition de Ghorra-Gobin, qui considère que : « Les espaces publics ne sont pas des espaces communautaires dans la mesure où ne se retrouvent pas uniquement des gens se ressemblant ou appartenant à la même communauté [...] Ils lient la pluralité des individus et des communautés et font accéder différents mondes vécus à une visibilité politique » (Ghorra-Gobin, 2001).

Nous cherchons ici à dépasser les présupposés sur l'existence ou non de l'espace public, en orientant nos questions sur les points suivants : comment l'espace public se définit-il dans un pays comme l'Iran où l'espace public est soumis à une surveillance permanente ?



© Claire Fernandez 2010

Place de l'Imam, Ispahan, 2010

En Iran, deux types de discours opposés sont constitutifs du débat autour de l'espace public : d'une part, ceux qui prétendent que l'espace public n'a jamais existé en Iran car la ville a toujours été sous le contrôle des commerçants, des militaires, des religieux et du pouvoir ; d'autre part, ceux qui soutiennent l'idée que l'espace public existe à travers les espaces intermédiaires entre le public et le privé. Ces espaces peuvent avoir plusieurs usages à la fois. Par exemple, la mosquée et les lieux prévus pour une autre fonction sont souvent détournés pour devenir des lieux de rencontre et de débat.

« Si cette seconde proposition paraît plus pertinente, elle ne tient pas compte de l'accès de tous à ces espaces. Elle néglige bien sûr la question de la ségrégation sexuelle et l'exclusion des femmes.

Concevoir une ville avec des espaces séparant les femmes et les hommes est-il compatible avec la notion de « forum » dans laquelle tous les citoyens peuvent se rencontrer et confronter leurs opinions personnelles ? Ne s'agit-il pas d'un « espace collectif » plutôt que d'un « espace public » ?

Les femmes en Iran n'ont pas accès à tous les lieux de la ville et, même si elles sont dehors, elles sont soumises à des codes imposés et à des interdits ; ce qui remet en question leur place dans l'espace public. Aujourd'hui à Téhéran, les femmes presque autant que les hommes se déplacent physiquement au quotidien (4,5 millions de déplacements par jour contre 7 millions effectués par les hommes). Ont-elles pour autant acquis une place, dans le sens que développe Isaac Joseph où « l'accessibilité d'un espace ne se limite pas à la possibilité physique de s'y rendre, mais comprend aussi celle plus interactionnelle d'y prendre place, c'est-à-dire d'y trouver des "prises", des ressources propres à des cours d'action individuels » (Joseph, 1995) ? Dans ce cadre, pour mieux comprendre le contexte et les enjeux liés à la question de genre et d'espace public, il faut tenir compte de la temporalité et des changements dans le temps.

## LA SÉGRÉGATION SPATIALE À TRAVERS L'HISTOIRE : DES CITÉS SANS FEMMES

En Iran, traditionnellement conséquence de la notion de *namûs*, le corps des femmes est caché de la vue des hommes. Elles sont tenues de se voiler et de rester dans le domaine privé de la maison, donc écartées de l'espace public. Aujourd'hui, nous constatons un bouleversement des comportements lié en grande partie au « mouvement » spatial des femmes. C'est un des paradoxes de l'Iran contemporain.

L'organisation des espaces en Iran repose sur la séparation des hommes et des femmes, et cela à toutes les échelles spatiales. Si la cité traditionnelle s'est formée autour de lieux symboliques comme la mosquée, la citadelle (*arg*) et le bazar, ces tissus urbains qui constituent sa chair, ces lieux restent fortement sexués et ont pour fonction d'éviter ou de permettre sous conditions la rencontre du masculin et du féminin. L'espace a toujours été inégalement réparti entre les femmes et les hommes. Les femmes utilisent une partie seulement de la maison, et les hommes toute la ville.

À l'origine de cette séparation, le *namûs* basé sur l'honneur personnel de l'homme tient une place primordiale. Cette notion profondément ancrée dans la culture musulmane définit des comportements et des modes de vie spécifiques, et sert à assurer la pureté sexuelle. La femme fait partie du patrimoine de l'homme au même titre que sa maison, sa ville et même son pays (on défend son pays comme un *namûs* contre les ennemis). Le *namûs* est contraire au bien public car il s'agit de la propriété privée des hommes (Saidi-Sharouz et Guérin-Pace, 2011).

## L'ESPACE PUBLIC ET LA VILLE MODERNE

Dans les années 1930, dans le cadre de ses projets de réforme et de modernisation de l'Iran, Reza Shah, le premier roi de la dynastie des Pahlavi, obligea officiellement les femmes à abandonner le port du voile dans l'espace public. Des tchadors furent arrachés de façon souvent violente et de nombreuses manifestations de protestation furent réprimées. Cette émancipation de caractère autoritaire a soulevé la colère des traditionalistes et du clergé qui ont contribué à créer un mécontentement général et une forte opposition à la modernisation. Surtout, cette loi a eu l'effet inverse de ce qu'elle visait. En effet, la majorité des femmes ne sont désormais plus sorties de leur maison. L'interdiction du port du voile fut levée en 1941.

A partir des années 1960, sous le règne de Mohamad Réza Shah Pahlavi, l'Iran a connu une modernisation spectaculaire et le statut des femmes en a été affecté. Elles ont acquis par décret des droits politiques et juridiques, mais en réalité seules l'élite et la classe moyenne instruite ont pu accéder à la sphère publique grâce à leur position sociale. Cette situation s'est projetée dans l'espace, et la ville s'est divisée en deux parties : le nord, « moderne » et riche, et le sud, populaire. Les femmes du sud restaient invisibles dans les espaces urbains, tandis que les femmes des quartiers nord, bien visibles, vivaient à l'occidentale.

## LES FEMMES ET L'ESPACE PUBLIC SOUS LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE

Au lendemain de la révolution de 1979, l'Ayatollah Khomeiny, comprenant l'importance de l'implication politique des femmes, les a appelés à manifester pour soutenir son régime. Il leur a permis de jouer un rôle politique et a légitimé leur présence dans l'espace public, à la condition toutefois de respecter le « comportement islamique », notamment par le port obligatoire du *hijab*. La généralisation du voile islamique, l'imposition de la ségrégation des sexes dans les écoles ou les lieux publics ont été vécues dans les milieux traditionnels comme des mesures sécurisantes, permettant aux femmes, et surtout aux jeunes filles, d'avoir une activité publique sans mettre en danger la morale sociale dominante. Comme le précise F. Adelhah, « un père rigoriste n'avait plus d'arguments pour empêcher sa fille d'aller au lycée ou de prendre un petit emploi avant d'être mariée, comme convenu, avec son cousin. Ce "tchador-passeport" a ainsi permis aux femmes d'occuper au maximum l'espace public et surtout d'avoir accès à l'école, même en milieu rural » (Adelhah, 1991).

### UNE PRÉSENCE FÉMININE SOUS CONDITIONS

Aujourd'hui, nous sommes face à un paradoxe : à la fois plus de contraintes sont imposées aux femmes et en même temps elles disposent de plus de liberté pour circuler. Comment analyser cette question qui reste cependant très délicate ? Pour éviter les simplifications idéologiques, nous devons comprendre comment les femmes, malgré les contraintes qui leur sont imposées sont à ce point présentes dans les différents espaces de la ville.

La présence à l'extérieur a toujours été possible pour les femmes à condition de respecter certaines règles de conduite, comme le port de la tenue islamique, le *hijab*, la discrétion dans l'espace public, etc. Une autre condition renvoyant aux traditions anciennes est de ne jamais « séjourner » dans un lieu public, mais de le traverser et d'être toujours en mouvement. Les rares archives photographiques du passé représentant les femmes à l'extérieur de la maison les montrent en train de marcher ou prêtes à emprunter un moyen de déplacement (carrosse, automobile, locomotive...). C'est pourquoi la notion de mouvement a toujours été importante dans la représentation féminine à l'extérieur. Il paraît donc logique que la question des femmes dans l'espace public soit étudiée sous l'angle de leurs mobilités quotidiennes (Saidi-Sharouz, 2011 *idem*)



© Mina Saidi Sharouz 2013

Métro de Téhéran : voiture réservée aux femmes.

### MOBILITÉS SPATIALES, MOBILITÉS SOCIALES

Aujourd'hui, selon les enquêtes de transport à Téhéran, plus d'un tiers des déplacements journaliers sont effectués par les femmes. Ces déplacements sont révélateurs de leur accès à l'espace public et la manière dont elles résistent pour rester à l'extérieur de la maison. Le désir de ville devient le motif même de déplacement et la mobilité spatiale, un moyen pour accéder à la mobilité sociale. Dans ce cas, le mouvement devient lui-même la cause du mouvement. Un mouvement physique qui permet une amélioration de statut des femmes.

Les déplacements pour suivre des études ou une formation représentent une grande part des déplacements journaliers des femmes à Téhéran. Majoritairement, elles les effectuent « seules ». Ils reflètent à la fois la tendance croissante en Iran des femmes à accéder à l'éducation et le changement profond que cela entraîne dans la société, notamment en matière de déplacements des femmes hors de leur domicile. On sait que celles-ci sont plus nombreuses que les garçons à se rendre à l'université. Le nombre de diplômées des universités publiques et privées a augmenté de 40 % en dix ans. Depuis l'année 2000, le taux de réussite de l'entrée à l'université est passé de 52 % à 57 %, et depuis 2004 à 60 %, ce qui se concrétise



Parc féminin à Téhéran.

par un million sept cent mille étudiantes contre quatre cent quatre-vingt-dix mille en 1988 (Shadi Talab, 2004)<sup>1</sup>.

Cet engouement pour les études et la formation montre à quel point les femmes sont conscientes que c'est surtout grâce à leurs compétences professionnelles qu'elles peuvent améliorer leur statut et accéder au monde du travail et à la sphère publique.

Sans aller jusqu'à parler d'une visibilité totale des femmes dans l'espace public, le paysage urbain à Téhéran est devenu aujourd'hui le théâtre de nouveaux modes de vie et de nouvelles pratiques des espaces. Les lieux auparavant spécifiquement « masculins » sont investis par les familles tout entières, voire de plus en plus par les femmes seules. Par exemple, dans le domaine des sorties pour le loisir, les femmes sont très inventives pour se trouver des activités au quotidien. Ces activités se classent en trois catégories : La première est liée aux pratiques religieuses et spirituelles qui ont cours à la mosquée, au cimetière, dans les lieux de pèlerinage (mausolées), la deuxième regroupe les activités de sociabilité (réunion entre femmes, visites des amis, etc.); enfin, la troisième renvoie aux loisirs au sens le plus moderne, et comprend les pratiques développées dans les parcs, « à la montagne dans la ville<sup>2</sup> », la fréquentation des cafés, des cinémas et des centres commerciaux, de plus en plus nombreux et variés.

Ces différentes catégories se superposent dans l'espace et créent des fonctions non dissociables. Ceci apparaît très complexe lors des enquêtes de terrain. Compte tenu du poids des interdits imposés par les traditions et intériorisés par les femmes, « s'amuser »

ou avoir du « bon temps » n'est pas facile à déclarer. À cela, il faut ajouter que dans les espaces publics le contrôle de l'État est institutionnalisé par la République islamique : les femmes sont donc particulièrement surveillées.

En dehors de la définition de la place de la femme par la société et l'État, il nous semble intéressant de comprendre ce que les femmes ressentent elles-mêmes de leur présence à l'extérieur de leur domicile. Quelles représentations ont-elles de la ville et des différents espaces publics ?

À des questions comme : « Dans quels lieux de la ville vous sentez-vous en insécurité ? », une partie des femmes répondent qu'elles ressentent une insécurité dès qu'elles sortent de la maison. Mais il est intéressant de constater que cette peur est diffuse et ne correspond pas au seul risque d'agression sur un lieu bien défini, comme dans le passé. Elles expriment cette peur [comme étant liée] autant à la probabilité de se faire contrôler par la police des mœurs que d'être victimes d'un vol ou d'une agression. Elles disent également redouter la circulation automobile et les autoroutes désertes qui traversent certains quartiers.

Malgré cela, elles ne regrettaient pas de ne pas « être un homme » pour se déplacer dans l'espace urbain. Ainsi, à la question posée sur « les lieux où elles préféreraient être un homme »<sup>3</sup>, à l'exception de la pratique du sport en extérieur, elles disent ne pas avoir besoin d'être un homme pour se déplacer dans la ville, ce qui prouve le sentiment d'une présence plutôt affirmée des femmes dans l'espace public.

## LES FEMMES ET L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Une transformation profonde des mentalités déplace la forte présence traditionnelle des femmes dans l'*andarun* (la maison) vers le *birun* (l'espace public). Ce changement transforme les obligations religieuses et politiques pour lesquels elles ont été appelées en dehors de chez elles en un droit à la ville, leur permettant l'accès à l'espace public matériel et politique.

<sup>1</sup> Shadi Talab, J, in Zan va Farhang, Téhéran 2004, 1 018 p.

<sup>2</sup> La montagne qui domine Téhéran offre des espaces aménagés de loisirs et des parcs. L'urbanisation tend de plus en plus à les « avaler ».

<sup>3</sup> La question posée est la suivante : « Y-a-t-il des lieux où vous préféreriez être un homme pour vous y rendre ? » (Transports en commun, pratique d'un sport dans un lieu public, lieux plus fréquentés par des hommes, nulle part, partout, autres).

## L'IMPACT DE LA PRÉSENCE FÉMININE SUR LES ESPACES URBAINS

La sortie des femmes dans l'espace public est un fait social majeur avec des conséquences profondes sur l'espace urbain. Tenir compte de cette présence dans la planification urbaine devient de plus en plus indispensable. Cependant, la liberté de mouvement des femmes n'est pas définitivement acquise. Des mécanismes de résistance se mettent régulièrement en place pour contrôler ce que certains considèrent comme un « débordement » en essayant de gérer cette présence à l'extérieur.

Quel que soit leur profil, les femmes restent sous la surveillance des hommes et des autorités. Leur tenue, leur comportement, leur image extérieure font l'objet de débats politiques et idéologiques. Les espaces urbains classiques comme la rue, les cafés, etc. sont fortement contrôlés et finissent par ne plus jouer le rôle d'un espace public dans le sens démocratique du terme. Pourtant, les femmes sont encouragées par les autorités à sortir et à participer à la politique locale et aux événements gouvernementaux.

Elles sont également amenées à sortir pour accomplir les devoirs familiaux. C'est ainsi qu'elles se trouvent au cœur d'un paradoxe et adoptent des comportements qu'elles jugent elles-mêmes « justes » et épanouissants pour elles et leur famille.

Dans cette situation nouvelle, le comportement des hommes face aux femmes est aussi paradoxal. Par un jeu subtil du « contrôle » et du « laisser faire », ils deviennent complices des femmes, et surtout de leurs filles, dans lesquelles ils placent beaucoup d'espoir.

Nous pouvons schématiser la situation de la façon suivante : plus l'État se durcit et s'occupe de surveiller les filles dans l'espace public, plus les pères sont « détendus » et diminuent leur contrôle sur leurs filles. Par ailleurs, les femmes inventent leurs propres espaces publics dans les interstices et les lieux dont elles détournent la fonction. Celles qui sont actives et mobiles cherchent lors de leurs déplacements quotidiens des espaces de « liberté ».

Elles transforment parfois les moyens de déplacements (bus, métro, taxi) en un espace public et de sociabilité. Les autres, moins mobiles que les premières et captives de la proximité, créent elles-mêmes des espaces collectifs dans les lieux privés ou semi-privés pour se rencontrer, confronter des idées et faire des projets ensemble. Pour les plus mobiles, les lieux de mobilité et de transit, provisoires et éphémères, deviennent des lieux privilégiés et répondent aux besoins de certaines catégories en manque d'espace et de place dans l'univers des villes. Le « non-lieu » devient lieu collectif.

La présence des femmes à l'extérieur est aujourd'hui de plus en plus reconnue par les gestionnaires de la ville. Cependant, le pouvoir a tendance à mettre en place des dispositifs de surveillance afin de protéger les femmes à l'extérieur en créant des bulles symboliques et en les séparant des hommes inconnus. Ainsi, tout contact physique et frottement entre les deux sexes est en principe évité.

Au regard du nombre croissant de femmes à l'extérieur et de l'augmentation des demandes et des revendications de leur part, les espaces aménagés pour elles sont de plus en plus nombreux et plus vastes. Par exemple, des voitures entières de métro, des voies piétonnes, des pistes cyclables et des parcs sont réservés aux femmes ; les entrées de bâtiment séparées pour femmes et hommes, certains ascenseurs, les stades de foot interdits



Piste cyclable réservée aux femmes au parc Tchitgar à Téhéran.

aux femmes, etc., sont des mesures mises en place au quotidien pour que les hommes conservent la maîtrise des espaces publics. Mais ce souci croissant des gestionnaires de séparer les sexes ne prouve-t-il pas en retour une forme d'acceptation de la présence des femmes dans l'espace public ?

Les femmes s'approprient les « territoires féminins » qui leur sont destinés et ne sont pas prêtes à les céder. Elles acceptent par exemple difficilement de partager les voitures qui leur sont réservées avec les hommes, même lors des heures de pointe quand la densité de passagers pourrait justifier ce débordement. En ce qui concerne les harcèlements sexuels par attouchement ou par le regard, les femmes réagissent de plus en plus ouvertement en



© Claire Fernandez 2010

Le métro de Téhéran en 2010

public et n'ont plus de retenue pour dénoncer celui qui les harcèle.

Face à ces constats, les autorités se sentent démunies et accentuent le contrôle social en mettant en place des solutions extrêmes, par exemple l'interdiction d'accès à certains lieux publics pour les hommes célibataires. Les autorités de certaines villes vont jusqu'à interdire la présence des travailleurs célibataires afghans dans les parcs pendant les congés de la fin de semaine. Ces mesures servent à protéger les femmes des regards et des harcèlements possibles. La ville se féminise donc au prix d'un autre type de ségrégation sociale dont la mise à l'écart des minorités indésirables.

Si la situation actuelle représente une vraie progression du statut des femmes, on pourrait se demander comment cette présence peut être compatible avec la volonté de contrôle par les hommes exprimée par toutes ces mesures ? Aujourd'hui, cette coprésence devient de plus en plus difficile à gérer. Plus l'État crée des lieux non mixtes, plus le nombre de femmes augmente à l'extérieur, plus leur désir de ville s'accroît et rend la gestion de cette séparation complexe. En effet, dans une grande métropole comme Téhéran, comment peut-on gérer et contrôler au quotidien la séparation de 13 millions de femmes et d'hommes dans l'espace public ?

## RÉFÉRENCES

- Adelkhah F., 1991, *La révolution sous le voile. Femmes islamiques d'Iran*. Paris, Karthala.
- GOFFMAN I., 1957, *La mise en scène de la vie quotidienne*, éditions Random House.
- Gorra-Ghobin C., 2001, « Comparer San Francisco et Los Angeles ». *Hérodote*, 101 : 76-96.
- ARENDT H., 1983, *La condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy.
- Joseph I., 1995, « Prendre place », *espace public et culture dramatique*. Éditions Recherches, Plan urbain.
- Saïdi-Sharouz M., Guérin-Pace F., 2011, « Les mobilités quotidiennes des femmes à Téhéran, entre visibilité et invisibilité ». *Espace Géographique*, vol. 2, p178-188.
- Saïdi-Sharouz M., 2012, « Les femmes et les espaces publics à Téhéran », in Denèfle S., Monqid S. (dir.), *Égypte monde arabe : Gouvernance locale dans le monde arabe et en Méditerranée : Quel rôle pour les femmes ?*, n° 9, Le Caire, CEDEJ.
- Saïdi-Sharouz M., 2004, « Les femmes dans l'espace public de Téhéran », in Denèfle S. (éd.), *Femmes et villes*, Presses universitaires François-Rabelais/Maison des Sciences de l'homme.
- Shadi Talab J., 2004, *Zan va Farhang*. Téhéran, S.D. M. Mir Chokraï et A.R Hassan Zadeh Nashr-e Ney.

## L'AUTEUR

Mina Saidi-Shahrouz est architecte de formation et docteure en géographie urbaine de l'Université Nanterre-Paris X avec comme sujet de thèse : *Les femmes dans la ville. Mobilités quotidiennes des femmes à Téhéran*, sous la direction de Bernard Hourcade et soutenue en 2010. Elle enseigne depuis 2011 à l'ENSAPLV et mène des recherches dans le domaine des études urbaines au Moyen Orient et particulièrement en Iran. Elle est membre du laboratoire Architecture Anthropologie (LAVUE-CNRS 7218) et chercheure associée à l'Institut français de recherche en Iran (IFRI). Ses champs de recherche sont: le genre, l'habitat, la rénovation urbaine, l'espace public, la participation des citoyens. De 2005 à 2010, elle a dirigé l'Observatoire Urbain de Téhéran et des villes d'Iran (OUTI) au sein de l'Institut Français de Recherche en Iran (IFRI). Ses nouvelles recherches portent sur les mobilités entre la Turquie et l'Iran et sur le tourisme religieux et transformation urbaine dans la ville de Mashhad.

### IFRI

Mina Saidi-Shahrouz  
*La féminisation des espaces  
 publics en Iran*

FEMMES, PRINTEMPS ARABES ET  
 REVENDICATIONS CITOYENNES, GILLOT G. ET  
 MARTINEZ A. (DIR.), COLLECTION « OBJECTIFS  
 SUDS », IRD EDITIONS, MARSEILLE, 2016, 185-194.

<http://www.ifre.fr/c/78029>

# PERCEPTION ET GESTION DES RÔLES ET DES DYNAMIQUES DE GENRE DANS LES ÉQUIPES D'INTERVENTION OPANTISH AU CAIRE

Leslie Piquemal  
CEDEJ (2007-2010 & 2013-2014)

Source : *Enjeux et luttes autour du genre en Égypte*, CEDEJ/Karthala, 2018

égalité  
Égypte  
femmes  
genre  
harcèlement sexuel

68–82

**Nombre d'initiatives contre le harcèlement et la violence sexuelle ont été entreprises par des citoyens égyptiens dès 2011 face à la montée de la violence sexiste contre les femmes dans la sphère publique, notamment lors des grands rassemblements politiques. Parmi les groupes spécialistes de l'intervention directe contre les agressions sexuelles collectives sur la place Tahrir au Caire, le collectif Operation Anti-Sexual Harassment/Assault (OpAntiSH) était le seul à intégrer des bénévoles hommes et femmes dans toutes ses équipes. Ceci a soulevé une série de questions liées au genre au sein des équipes d'intervention, exposées à travers les récits des volontaires : sur le sens donné à la mixité des équipes, sur les différentes représentations des rôles genrés à l'intérieur de celles-ci, et sur la gestion et la négociation des dynamiques de genre dans ce contexte. Cette contribution empirique apporte un regard singulier sur l'expérience vécue (2012-14) au sein d'un collectif féministe éphémère.**

Le collectif Operation Anti-Sexual Harassment/Assault (*OpAntiSH* ou *al-Quwwa dedd al-taharrush*) a été fondé en novembre 2012 pour combattre le phénomène grandissant des agressions sexuelles de masse extrêmement violentes subies par les femmes lors des rassemblements sur la place Tahrir et aux alentours, dans le centre-ville du Caire. De nombreux groupes d'activistes et de défense des droits de l'homme avaient signalé à plusieurs reprises ces agressions, constatées depuis 2011 pendant les grands rassemblements politiques. En réalité, dès les années 2000, de tels agissements avaient déjà été sporadiquement rapportés lors de divers rassemblements (manifestations, matchs de football, concerts, la foule des jours de fête au centre-ville). Parmi les auteurs des faits – des hommes pour la plupart – on trouve des policiers ou des militaires, des *baltagiya* (voyous – c'est-à-dire des civils auxiliaires de la police), des jeunes se trouvant dans la rue, ou encore des hommes de tous âges, assistant à des événements politiques ou culturels. Ces agressions collectives sur la place Tahrir ont été répertoriées depuis 2011. Les agressions vont d'attouchements, aux agressions sexuelles et viols collectifs – plutôt avec les doigts mais parfois avec des objets tranchants ou contendants – après la mise à nu des victimes dans la foule.

Ce type d'agression est rarement signalé aux autorités et aux médias par les victimes, la plupart d'entre elles craignant d'être blâmées d'une manière ou d'une autre par leurs proches ou leur entourage, et de ne pas recevoir le soutien nécessaire. La fréquence et la sévérité des agressions tendent à être minimisées, voire à

by Gigi Ibrahim



Marche contre le harcèlement sexuel à Tahrir, février 2013

être niées, notamment par l'utilisation du terme unique *taharrush* (harcèlement), pour tous les types d'agression depuis le harcèlement au viol individuel ou collectif dans la sphère publique. Les autorités étatiques ont longtemps refusé de reconnaître l'existence de ce phénomène. Si quelques-uns de ces faits ont récemment été reconnus, on a souvent pointé du doigt les victimes, reprochant aux femmes d'avoir assisté à des rassemblements dans des endroits réputés dangereux, et d'être ainsi responsables de leur propre agression. Les forces de sécurité ont globalement été peu coopératives avec les victimes, quand leurs agents ne sont pas eux-mêmes auteurs ou complices de tels crimes. Les médias de masse, quant à eux, ne couvrent quasiment pas le phénomène; aucune couverture de qualité n'a été réalisée avant 2011. Cet environnement social a facilité l'escalade de la violence, portant un harcèlement sexuel endémique jusqu'à son paroxysme: une violence de masse concentrée sur plusieurs lieux publics précis (Nazra for feminist studies, 2013).

Cette violence a été encouragée par la culpabilisation des victimes et par l'impunité des agresseurs, ainsi que la minimalisation et les discours publics excusant le harcèlement et les agressions, tant dans la rue et les

transports publics que sur les lieux de travail. L'idée même d'un débat ouvert sur les aspects les plus violents de ce phénomène (relevant de problèmes sociologiques persistants) est longtemps restée relativement taboue, sauf dans les milieux des activistes des droits humains (Kirolos, 2013).

En 2012, plusieurs groupes de bénévoles furent créés pour faire face à la vague montante d'agressions sexuelles collectives et de viols sur la place Tahrir durant de grands rassemblements politiques, et/ou pour sensibiliser le public aux questions du harcèlement et des agressions de rue. C'était un mouvement très divers en matière de discours, de méthodes d'organisation, de méthodes d'intervention sur le terrain, ainsi que de degré de conscience de la pensée féministe. Ces groupes différaient aussi au niveau du recoupement (ou non) de leur sensibilité révolutionnaire avec leur sensibilité féministe, et de leur conception des solutions au problème des agressions sexuelles collectives (Zaki & Abd El-Hameed, 2014).

Les mouvements plus concentrés sur l'intervention directe contre les agressions sexuelles collectives, choisirent initialement tous de ne former que des équipes d'hommes, estimant que le risque d'agression sexuelle était trop élevé pour des femmes bénévoles, à l'exception

de Operation Anti-Sexual Harassment/Assault qui fit un choix différent. Les activistes et défenseurs des droits humains qui ont formé ce collectif peuvent être décrits comme féministes – qu'ils se définissent comme tels ou non – puisqu'ils donnent aux droits des femmes une haute priorité dans leur lutte politique, et croient en la pleine égalité des droits entre les genres. La création de ce groupe s'est faite avec le soutien de certaines des ONG les plus féministes, parmi les associations égyptiennes pour les droits humains ou des femmes. Ainsi, OpAntiSH différait d'autres groupes par sa volonté de minimiser « le danger [pour les volontaires], sans pour autant encourager un concept patriarcal de "protection" des femmes par les hommes dans la sphère publique » (Langohr, 2013). OpAntiSH rejetait la représentation de l'homme comme « protecteur », et encourageait les femmes bénévoles à participer à titre égal au processus complet de sauvetage des victimes d'agressions sexuelles, y compris la phase d'intervention. Cette approche était en désaccord avec le modèle social dominant des rôles genrés, puisqu'elle incluait des femmes volontaires prenant des risques physiques significatifs (si elles le souhaitaient) pour sauver d'autres personnes. Pourtant, en tant que membres de la société égyptienne, les bénévoles d'OpAntiSH étaient eux aussi souvent influencés

par les conceptions patriarcales des rôles genrés. Cette étude vise donc à comprendre les motivations qui ont poussé les femmes bénévoles à rejoindre les équipes d'intervention d'OpAntiSH. Elle explore aussi comment les hommes et les femmes, membres du groupe, ont perçu leurs rôles respectifs, et comment ils ont ressenti et géré les problèmes relatifs à la mixité des équipes.

Nous emploierons ici une approche plutôt empirique, de façon à donner une voix aux acteurs eux-mêmes. Cela est d'autant plus nécessaire que l'on constate un manque cruel d'études sur OpAntiSH et les autres mobilisations pour l'intervention d'urgence contre les agressions sexuelles de masse lors de rassemblements politiques en Égypte. Entrer en contact avec ces nouveaux groupes, qui se sont formés en temps de crise en Égypte, a été difficile. Puis les cas d'agression sur la place Tahrir ont décliné, depuis que les protestations de masse et que les rassemblements se sont raréfiés à cet endroit. Les contrôles de police sont devenus par ailleurs beaucoup plus stricts dans cette zone, la rendant difficilement accessible pour de tels groupes informels. C'est pour ces raisons qu'OpAntiSH, ainsi que d'autres collectifs sont devenus quasiment inactifs sur le terrain, et que, par conséquent, toute nouvelle enquête sur la question est devenue difficilement réalisable. La recherche dans



by Gigi Ibrahim

Marche contre le harcèlement sexuel à Tahrir, février 2013

ce domaine s'est principalement focalisée sur la question des femmes dans la révolution, sur le problème du harcèlement sexuel, sur la multiplication des cas d'agressions sexuelles de masse, ou encore sur le féminisme étatique comparé aux initiatives citoyennes. Toutefois, les manques dans ce nouveau domaine de recherche sociologique et politique restent difficiles à combler, notamment en raison des difficultés d'accès aux acteurs de terrain, compliquant l'étude microsociologique ou ethnographique des groupes informels de lutte contre la violence de genre dans la sphère publique. Mis à part le Gulabi Gang en Inde, très peu de collectifs informels similaires qui incluent des femmes, dans des pays en développement, ont été étudiés en profondeur. Parmi les initiatives égyptiennes, apparues dans un contexte politiquement instable, beaucoup se sont révélées éphémères. Il est donc possible que plus aucune recherche académique ne soit réalisée sur le sujet, surtout en ce qui concerne les groupes qui ne sont plus en activité. Face à ce manque dans la littérature, ce texte fera état du fonctionnement d'OpAntiSH en Égypte à travers une étude de cas essentiellement empirique.

Cette analyse se base sur l'observation participative menée au sein d'OpAntiSH entre le mois de décembre 2012 et le mois de janvier 2014, ainsi que sur des entretiens semi-structurés réalisés avec les volontaires du groupe d'intervention. Mon engagement a précédé cette recherche spécifique, et il aurait été préjudiciable pour le collectif que je change de mode de participation, basculant de l'équipe de sûreté et de la gestion de la logistique, vers les équipes d'intervention – dans le seul but de rassembler des données sur les dynamiques de ces équipes par observation participante directe en leur sein. La dangerosité de la situation sur le terrain ne permettait pas à des observateurs non entraînés d'accompagner les équipes d'intervention. Pour faire cela, il aurait fallu que j'en devienne un membre actif. Mais mon choix initial de rejoindre d'autres équipes que celles d'intervention, était basé sur une évaluation prudente de mes compétences, qui n'avait pas changé depuis. Par conséquent, mon approche ne posait pas de problème majeur pour ma propre sécurité. En revanche, elle excluait l'observation participative dans les équipes d'intervention actives sur la place Tahrir, à l'exception des temps d'attente, en marge de la Place, lors des nuits les plus calmes. Ainsi, la plupart des données utilisées dans cette étude proviennent des récits individuels de certains volontaires sur leur vécu et leurs expériences des actions d'intervention, complétés par ma connaissance du fonctionnement du collectif, construite par l'observation dans OpAntiSH et à la périphérie des activités d'intervention.

Évidemment, la dimension réflexive de mon approche devait être aussi prise en considération. Mais le problème

était moins lié à mon identité genrée qu'à mon appartenance au collectif au sein duquel j'étudiais les représentations et les dynamiques de genre. Il a fallu prendre en compte ma propre identification à l'objet d'étude. Prendre part aux actions d'OpAntiSH, durant la période de crise des années 2012 et 2013, a en effet suscité un haut niveau d'engagement émotionnel. De nombreux membres avaient développé un fort sentiment d'appartenance et de loyauté envers le collectif. Un effort de distanciation affective m'a donc été nécessaire pour procéder à l'analyse des données et à la rédaction. Toutefois, cet aspect subjectif du travail de chercheur était inévitable pour cette étude, puisque mon accès à l'information dépendait en grande partie de mon statut de membre du groupe, qui facilitait l'instauration d'une relation de confiance avec les volontaires interrogés. L'impact affectif et psychologique des expériences qu'ils y ont vécues les rendait réticents à être interviewés, puisque cela pouvait les conduire à revivre des choses qu'ils auraient préféré oublier. Toutefois, leur confiance en moi, en tant que membre d'OpAntiSH m'a permis de les rassurer sur le style de questionnement qu'impliquerait ma recherche, différent de l'approche sensationnaliste de certains journalistes, qu'ils redoutaient. De plus, notre appartenance au même groupe constituait pour eux la garantie de mon respect de certaines valeurs éthiques : je ne déformerais pas leurs propos, je ne les nommerais pas, je ne communiquerais ni leurs noms ni leurs propos aux médias de masse. En somme, un chercheur extérieur au groupe ne serait probablement pas parvenu à réunir autant de données de cette manière, notamment par des entretiens approfondis.

Certaines restrictions en matière de disponibilité, de confidentialité et de consentement n'ont pas permis de constituer un échantillon représentatif de la population restreinte des volontaires des équipes d'intervention, bien qu'un panel d'individus aux profils et aux avis différents ait été questionné. Excepté les quelques points communs relevés entre toutes les personnes interrogées, les observations détaillées dans cette étude sur les dynamiques d'équipes ne doivent pas être considérées comme définitives ou universellement valides. Les équipes d'intervention n'étaient pas toujours composées des mêmes volontaires, et plusieurs équipes d'intervention pouvaient se trouver sur le terrain en même temps, produisant parfois plus de variations, entre individus et entre équipes. Dans un contexte aussi chaotique que l'intervention contre une agression sexuelle collective, la perception des rôles de genre et de leurs dynamiques ne peut nécessairement être que subjective : la collecte de récits et d'interprétations individuelles apparaît donc, assurément, comme l'approche la plus à même d'éclairer ces pratiques et représentations, et en même temps réalisable.

En somme, plusieurs dimensions de réflexivité ont dû être prises en considération tout au long de ce processus de recherche : celle du chercheur et d'autre part, celles des interviewés envers eux-mêmes et vis-à-vis des autres. Malgré les problèmes éthiques et méthodologiques qui ont été soulevés, le manque d'enquêtes approfondies sur les collectifs s'attaquant aux agressions sexuelles de masse en Égypte, l'absence totale de recherche sur les aspects précis que j'ai analysés et la faible probabilité qu'un chercheur externe au collectif puisse les étudier m'ont convaincue de la valeur ajoutée potentielle de mon travail.

## LES MOTIVATIONS DES FEMMES REJOIGNANT LES ÉQUIPES D'INTERVENTION D'OPANTISH: IDENTITÉS DE GENRE ET AGENCY

Différentes motivations ont été avancées par les femmes, membres des équipes d'intervention du groupe OpAntiSH, pour expliquer leur choix de se porter volontaires pour ce type de tâche. Beaucoup d'entre elles ont perçu les agressions sexuelles de masse de la place Tahrir comme une manifestation paroxysmique du phénomène de harcèlement sexuel. Or, elles considèrent ce phénomène comme étant « leur problème », « la cause de toutes les filles qui doivent y faire face ». Exposées au harcèlement de rue « ordinaire », elles se sentaient déjà affectées par ce phénomène et impliquées dans la lutte contre lui, puisqu'elles devaient quotidiennement y résister.

Pour l'une des volontaires interrogée en entretien, l'attitude des autorités à l'égard des attaques est le présage d'une future escalade de la violence. En blâmant les victimes dans leurs déclarations publiques, certains organismes gouvernementaux ont encouragé les agresseurs à récidiver (Egypt independent, 2013). Pour cette femme, ce qui constituait déjà une forme de punition collective infligée aux femmes, une attaque symbolique contre elles comme sujets dans la sphère publique, et l'incarnation de la misogynie de notre société « pourrait empirer, peut-être jusqu'au niveau des sorcières brûlées sur la place publique ». Ainsi, certaines femmes ont situé leur décision de rejoindre les équipes d'intervention d'OpAntiSH comme une réponse au phénomène de harcèlement décrit par l'une d'entre elles comme une « éradication de l'espace public » de ce qu'elle est, comme une attaque personnelle. Ce sentiment était encore plus clair et plus vif chez les personnes qui avaient subi une agression sexuelle de masse, qui avaient été témoins de cela ou qui en connaissaient une victime. Elles ont exprimé un sentiment d'identification avec les survivantes. En effet, elles percevaient la violence sur la place Tahrir, qui augmentait en fréquence et en intensité, comme une menace

directe, immédiate et systématique contre elles-mêmes et toutes les femmes. La défense des femmes attaquées sur la place Tahrir était alors perçue comme une forme légitime d'autodéfense.

Certains ont décrit les attaques survenues sur la place Tahrir comme un type particulier de violence sexiste dans la sphère publique, spécifiquement dans le cadre de la révolution égyptienne (en tant que processus de longue durée):

« En principe, ça ne devrait pas arriver. J'ai senti qu'ils [les attaquants] essayaient de chasser les femmes de la révolution en général. J'ai senti que c'était métaphorique: ils voulaient qu'on quitte la place Tahrir et la rue en général. Alors j'ai senti [que rejoindre OpAntiSH] était un combat important, d'un point de vue révolutionnaire mais aussi humain. (Noha, entretien, 01/12/13)

Certaines femmes volontaires percevaient ainsi ces agressions comme des attaques symboliques et sociales contre l'ensemble des femmes égyptiennes en tant que personnes, mais également comme des attaques politiques contre elles en tant que sujets politiques libres, et comme tentative de les chasser de la sphère publique. Celles-ci ont décrit un sentiment d'urgence particulière à s'opposer activement à ce qu'elles percevaient comme une attaque caractérisée contre plusieurs aspects de leur identité de femmes, de citoyennes et de révolutionnaires. Pour l'une d'entre elles, résister personnellement était la seule option: « C'était important dès le début d'avoir des femmes dans [les équipes] d'intervention, parce que c'est notre combat, et que personne ne le mènera pour nous. Si on laisse les hommes se battre à notre place, alors on sera très bientôt exclues de tout. » Ainsi, plusieurs femmes ont expliqué qu'il leur paraissait contre-intuitif de se retirer de la place Tahrir et d'avoir des équipes d'intervention exclusivement masculines pour résister aux attaques à leur place.

Cependant pour d'autres, leur décision de rejoindre OpAntiSH était un choix parmi plusieurs options. Conscientes de l'existence de plusieurs autres groupes de lutte contre les agressions sur la place Tahrir, ces femmes ont choisi OpAntiSH parce que ce collectif n'orientait pas les nouveaux volontaires en fonction de leur genre, vers soit les équipes d'intervention, soit celles de sûreté. Ce sentiment de traitement égalitaire était vécu comme libérateur pour quelques-unes: « Être sûres qu'il n'y a pas de patriarcat à l'œuvre, que personne n'essaye de te protéger, de te dire ce que tu dois faire [...] c'est fantastique. » (Noha, *ibid.*) Pour quelques-unes, c'était plus qu'une question d'émancipation et de liberté de choix. L'une d'entre elles raconte qu'au départ elle s'était engagée dans



by Gigi Ibrahim

Marche contre le harcèlement sexuel à Tahrir, février 2013

l'équipe d'intervention pour se mettre au défi et se prouver quelque chose sur l'égalité des sexes, puis qu'elle avait progressivement changé d'avis :

« Au début, j'étais dans le groupe d'intervention seulement pour me prouver que j'en étais capable, comme un homme. Qu'y a-t-il de mal à inclure des femmes dans les équipes d'intervention, après tout ? [...] Aujourd'hui, je suis moins dure envers moi-même. Je ne suis pas obligée d'être dans la rue pour prouver que je suis comme un homme, et aussi capable. Je peux choisir d'être dans la rue, comme je peux choisir d'être dans l'équipe de sûreté. Je peux choisir de rester chez moi et de ne pas être volontaire du tout. (Manal, entretien, 25/08/13)

Plusieurs femmes ont indiqué que vaincre la peur de l'agression sexuelle avait été un facteur déterminant les motivant à rejoindre l'équipe d'intervention. Être volontaire était un moyen pour elles de refuser « d'être toujours l'objet des actions d'autrui », de se sentir plus forte et d'avoir le sentiment de « prendre le contrôle de la situation ». Cela leur permettait aussi de recouvrer leur sentiment de leur capacité d'agir (*agency*) face à la menace de la violence sexuelle, et plus généralement face à l'intimidation et à l'objectification dans leurs vies quotidiennes. Selon l'une des volontaires, il était compréhensible que des femmes craignent davantage que les hommes, les risques liés aux actions d'intervention menées sur la place Tahrir, puisqu'elles étaient spécifiquement prises pour cibles au niveau sexuel. En plus

de cela, elles devaient affronter les risques de violences non sexuelles que les hommes affrontaient aussi de leur côté. Or les agressions sexuelles font partie des dangers les plus craints par les femmes, en Égypte comme ailleurs, expliquent les bénévoles, du fait de leur éducation structurée par une construction sociale de la féminité, de l'amour-propre et du statut social des femmes comme étant dépendants de leur statut sexuel et de leur réputation. Ainsi, d'après l'une d'entre elles : « Il faut que l'on dépasse [cette peur]. Nous sommes menacées par cela tout le temps, et si l'on ne brise pas [cette peur] à l'intérieur de nous-mêmes, si nous ne sommes pas capables d'y faire face, rien ne changera. » (Leila, entretien, 05/12/13)

## DES HOMMES, DES FEMMES ET LA QUESTION DES FEMMES VOLONTAIRES EN INTERVENTION

La participation des femmes au sein des équipes d'intervention d'OpAntiSH a été un sujet de controverse entre les volontaires à de nombreuses occasions. Les appels aux volontaires réalisés sur les réseaux sociaux n'ont pas explicitement défini le collectif comme étant « féministe » (bien qu'aucun discours patriarcal n'ait été utilisé). Parmi les hommes volontaires présents lors des meetings ouverts, certains ont préféré rejoindre OpAntiSH plutôt que d'autres collectifs, parce qu'ils appréciaient son approche égalitaire, et voyaient la participation active des femmes à leur propre défense comme un pas en avant. Mais beaucoup d'entre eux ont simplement rejoint le mouvement parce qu'ils étaient heurtés

par les détails choquants de violences sexuelles sur la place Tahrir, qu'ils considéraient comme inhumaines. En fait, pour certains, ces actes étaient particulièrement détestables justement parce qu'ils visaient les femmes, des êtres plus faibles selon eux, et ayant besoin de la protection des hommes – c'est-à-dire du plus fort, du plus brave, du plus compétent des deux sexes. Une coéquipière décrit leur approche au volontariat de la manière suivante :

« Eux, ce sont des machos (*zukurīyyīn*). J'ai remarqué qu'ils pensent que nous les filles, nous sommes plus faibles. Ils pensent être physiquement plus forts donc meilleurs que nous. Ils pensent qu'étant des hommes, ils savent ce qu'ils font – qu'ils se sont beaucoup battus dans la rue et donc savent ce qu'ils font... C'est du machisme. C'est quelque chose de social. (*Dina, entretien, 20/11/13*)

Pour ces hommes, se porter volontaire pour l'équipe d'intervention pouvait être qualifié d'action traditionnellement « vertueuse », parce qu'elle impliquait l'exécution du devoir social de protection (et de sauvetage) des femmes : « Le fait que ce qu'ils font, c'est sauver des femmes, c'est très valorisant – cet aspect qui prouve leur masculinité », remarque Noha. Ainsi, certains volontaires masculins ont rejoint OpAntiSH en se basant sur une interprétation de la situation de crise et des actions d'intervention à travers la grille de lecture de la masculinité hégémonique, « un faisceau de pratiques... qui permet à la domination des hommes sur les femmes de perdurer » (Connell & Messerschmidt, 2005, p.832).

Au départ, beaucoup d'hommes étaient surpris de voir des femmes dans les équipes d'intervention. Les chefs d'équipes et les volontaires expérimentés ont indiqué avoir souvent géré et contenu ce genre de réactions en soulignant la nécessité de la présence des femmes, pour gagner de suite la confiance et la coopération des victimes trouvées dans la foule, et ainsi les en extraire au plus vite. Cet argument tactique était plus efficace au prime abord, pour convaincre les hommes réticents à participer aux interventions dans des équipes mixtes, qu'un argument de principe selon lequel tout adulte peut prendre ce type de risques, et les équipiers masculins ne sont pas responsables par défaut de la protection de leurs coéquipières. Certains hommes soutenaient pourtant ce dernier point de vue, critiquant leurs pairs plus conservateurs :

« Ces volontaires, ces hommes qui désapprouvent au début [de la participation des femmes aux interventions] pensent que cela vient du fait qu'en tant qu'hommes, ils sont attentionnés envers les femmes.

Ils ne savent pas que ce collectif ne convient pas à leur attitude, que les organisateurs d'OpAntiSH sont des féministes [...] Ils devraient savoir qu'ils ne sont pas là pour défendre les femmes sous prétexte qu'elles seraient plus faibles qu'eux, parce qu'elles ne sont « pas des hommes ». (*Shady, entretien, 10/12/13*)

Le fait que certains volontaires aient initialement accepté la présence de leurs équipières par « nécessité pratique » pouvait parfois être source de complications. En effet, des tensions liées à des dynamiques de genre sont apparues dans les équipes. De nombreux volontaires ont souligné le rôle du stress et de la pression sur le terrain – la place Tahrir – comme révélateur de ces tensions. Même les hommes volontaires partisans du principe d'égalité, selon lequel les femmes comme les hommes sont capables de se défendre elles-mêmes contre la violence sexuelle, trouvaient parfois difficile de résister à un soudain besoin de se conduire en protecteurs.

Face à la panique d'un équipier masculin et à ses tentatives de les éloigner de la foule, certaines femmes volontaires ont senti qu'elles devaient s'affirmer de force, en criant et en poussant leurs équipiers pour qu'ils leur permettent d'entrer aussi dans la foule. Beaucoup d'entre elles ont décrit l'acceptation des coéquipières par les hommes volontaires dans les interventions, comme un processus toujours en cours. Généralement, les membres du groupe d'intervention s'accordent à dire que les femmes volontaires ont dû faire la preuve de leurs capacités face à leurs homologues masculins, mais pour ce qui est du degré d'avancement de ce processus, les opinions divergent. Certains ont estimé que les coéquipières devaient « constamment refaire la preuve » de leur capacité à prendre part à l'action. Pour d'autres, à la fin de l'année 2013, le processus était enfin suffisamment avancé.

La représentation féminine des rôles genrés, des identités et des dynamiques au sein du groupe d'intervention a elle aussi souvent évolué. Au début, l'une des volontaires avait présumé que les femmes rejoindraient les équipes de sûreté, les équipes d'intervention étant réservées aux hommes, jusqu'au moment où elle a décidé « d'essayer les actions d'intervention elle-même ». Ainsi, elle « a découvert que de nombreuses filles s'intégraient parfaitement au groupe d'intervention, bien qu'elles ne soient pas des hommes ». L'expérience OpAntiSH l'a poussée à remettre en question ses présomptions initiales sur le rôle des hommes et des femmes, et à réfléchir à la manière dont sa représentation de l'action avait été structurée par un modèle social de « ségrégation sexuelle » qu'elle avait intériorisé (selon ses termes).

Pour sa part, Passant a expliqué que l'idée d'avoir des femmes dans le groupe d'intervention était quelque chose d'« inconfortable » pour elle au départ. Si elle

soutenait en principe cette règle égalitaire, elle s'était pourtant sentie tiraillée là-dessus en pratique :

« Les femmes font face à un tel risque en étant dans le groupe d'intervention. [Je me suis demandé s'il] n'y avait pas une autre manière de faire. Car qu'est-ce que cela signifie d'entrer [dans la foule] et de voir une coéquipière se faire happer par ces gens et entraînée au loin ? [...] J'ai senti qu'il était important qu'il y ait des femmes là-bas, mais que c'était aussi une lourde responsabilité. (Passant, entretien, 20/11/13)

Elle se souvient que plus tard, étant en meilleure forme physique, elle s'était sentie plus forte, et avait finalement rejoint une équipe d'intervention « parce qu'il n'y avait pas assez de femmes là ». Elle est parvenue de cette manière à passer outre sa peur pour les autres femmes. Ce témoignage met en lumière les interactions possibles entre le ressenti physique et la confiance en soi, mais également la difficulté de gestion des tensions générées par la conciliation des principes égalitaires avec la peur pour autrui. Il souligne aussi combien les féministes elles-mêmes se retrouvent aux prises avec les stéréotypes relatifs au genre. Passant et d'autres ont observé que le

développement de la cohésion de l'équipe, et les expériences partagées leur ont appris que l'attitude de chaque volontaire et sa capacité à faire face pouvaient compter plus que ses capacités physiques et ses caractéristiques de genre. Ils ont ainsi reconnu que le rapport avec chaque coéquipier/-ère est unique. Dans un autre témoignage, une volontaire a expliqué comment elle avait constaté qu'elle faisait elle-même des suppositions basées sur des stéréotypes genrés :

« Le 25 [janvier 2013], nous avons dû courir [mettre à l'abri une victime] dans une maison, et alors l'un des coéquipiers a commencé à pleurer à chaudes larmes. Je lui ai demandé : « Ça va ? », et il m'a répondu : « Non, je pleure à cause de tout ce que je vois ! » J'ai immédiatement répondu (j'ai été tellement stupide) : « Ce n'est pas grave, tu peux redescendre [sur la place Tahrir]. » Et il m'a dit : « Non, je pleure parce que je ne veux pas redescendre ! Je ne veux pas y retourner ! » J'avais fait la même erreur. J'avais supposé que, parce qu'il était un homme, il voulait retourner là-bas. Alors qu'en fait, il pleurait parce que ça avait été très traumatisant pour lui. Je lui ai donc répondu : « Alors, n'y va pas. » (Manal, entretien, 25/08/13)



by Gigi Ibrahim

Marche contre le harcèlement sexuel à Tahrir, février 2013

Cependant, les opinions des femmes sur les rôles de genre n'ont pas toutes évolué de la même manière. Toutes celles qui ont été interviewées ont noté combien il était important d'avoir des femmes volontaires présentes pour aborder en premier lieu les femmes agressées lorsque l'équipe d'intervention les atteignait dans la foule, et l'agression était en cours. Mais elles n'ont pas toutes manifesté autant d'intérêt pour d'autres rôles que celui-ci au sein du groupe d'intervention. Certaines ne s'opposaient pas à une division genrée de certaines tâches au sein des équipes, bien qu'elles aient toutes indiqué que les femmes avaient le droit de participer aux actions d'intervention si elles le souhaitaient.

## LA PERFORMANCE DE GENRE, LES STRATÉGIES DE SA GESTION ET LA NÉGOCIATION DU RÔLE DES GENRES

De nombreux volontaires ont expliqué que la manière par laquelle les femmes cherchaient à prouver leur valeur à leurs coéquipiers était une démonstration, pas tant de force que de courage, de résistance à la pression et de maîtrise de soi – l'un des traits le plus fréquemment souligné par les volontaires hommes comme un point fort de leurs coéquipières. Leila, l'une des premières volontaires du groupe d'intervention, compare cette dynamique à celle existant dans les affrontements entre manifestants et policiers dans la rue, et dans lequel il faut également faire ses preuves : « C'est exactement comme devoir faire ses preuves en première ligne : rester là un peu plus longtemps, après qu'ils ont répandu du gaz lacrymogène, pour prouver que tu peux y résister. Pour que les gens te prennent au sérieux. » Selon elle, la démonstration de force de certaines femmes volontaires a ensuite permis à d'autres de pouvoir rejoindre le groupe d'intervention plus facilement. Elle et d'autres (des hommes et des femmes) ont mentionné leur espoir qu'un jour il y ait assez de femmes entraînées pour constituer une équipe exclusivement féminine, en plus des équipes mixtes. Cela prouverait de façon irréfutable que les femmes ont la capacité de mener cette lutte elles-mêmes.

De nombreux récits de volontaires révèlent chez eux une conscience de la négociation des rôles et des dynamiques de genre, entre les hommes et les femmes au sein des équipes d'intervention, de manière variable d'une équipe à l'autre, ainsi qu'au fil du temps. Plusieurs d'entre eux ont relevé le traitement de certaines femmes volontaires différemment que d'autres coéquipières en fonction de variables logiquement explicables, telles que leur motivation, leur expérience ou leur comportement passé dans une situation semblable. Pourtant, d'autres témoignages rapportent que certains coéquipiers hommes

continuaient à traiter certaines de leurs coéquipières d'une manière distincte selon d'autres critères : ils avaient tendance à « se fier plus à elles » si « elles avaient l'air sportives et masculines », tout en essayant en même temps d'envoyer les volontaires ayant une allure « plus "filles" et féminines » s'asseoir à l'étage du bâtiment où on faisait s'abriter les survivantes des agressions de masse. Si « une fille [volontaire] semble visiblement avoir peur, c'est plus facile pour eux de contrôler son rôle », explique Dina.

En réponse à cela, certaines femmes ont décidé d'adapter leur attitude et leur langage corporel. Les femmes volontaires « doivent être plus fortes. Leur posture doit changer. Elles doivent se tenir droites, être vives, et sembler hargneuses ». Dina considère que ce changement provient de « quelque chose qui existe déjà au fond d'elles-mêmes, et qu'elles veulent laisser ressortir. Ce n'est pas quelque chose qui leur est étranger ». Ainsi, les changements d'attitude des femmes volontaires auraient été l'expression d'une facette de leur personnalité, habituellement refoulée dans leur vie quotidienne, de manière à se conformer aux normes sociales dominantes.

Une autre volontaire offrait une lecture différente des ajustements qu'elle avait opérés dans son attitude et son langage corporel, les comparant à un « déguisement » qu'elle portait durant les périodes de crise les plus difficiles pour OpAntiSH. Il s'agissait pour elle de porter des vêtements qui semblaient plus masculins, pour cacher ses formes et se faire passer pour un homme aussi souvent que possible. Elle qualifiait ces modifications de langage corporel, d'attitude et d'habitudes vestimentaires comme étant :

« L'une des astuces que j'utilisais pour me tromper moi-même et pour tromper les autres. Ça ressemble un peu à du bluff, en gros. Je retourne sur la place Tahrir pour afficher mes convictions, dire que les femmes vont mener la lutte [contre la violence sexuelle], mais tout en étant déguisée en homme. C'est ridicule. (Leila, entretien, 05/12/13)

Elle appelait cela « masculinisation » (« *manning up* ») et le présentait comme un moyen de minimiser le mal qui pouvait lui être fait par les hommes dans la foule durant le processus d'intervention, son identité de genre étant dissimulée. Cette performance visait aussi à faciliter son rapport avec ses coéquipiers, ce qui s'avérait important pour que les équipes fonctionnent bien dans ce contexte dangereux. Elle explique que les hommes « ne sont pas habitués à se lier aux femmes dans de telles situations », mais plutôt à d'autres hommes. Son attitude et son apparence plus masculine ont donc facilité la construction d'un rapport plus aisé avec eux.

by Gigi Ibrahim



Marche contre le harcèlement sexuel à Tahrir, février 2013

Les femmes volontaires pratiquant cette adaptation de la performance de genre durant les actions d'intervention, s'accordaient à dire que cela était aussi bien destiné à leurs coéquipiers qu'à la foule. Au sein des équipes, le rôle des genres était une sorte de « jeu joué par les deux parties (les hommes et les femmes) », à un niveau ou un autre. Un volontaire a souligné qu'il remarquait parfois des changements semblables dans le comportement de certains de ses confrères. Il interprétait cela comme une performance – par les hommes et les femmes – plus ostensiblement masculinisée du genre, durant les actions d'intervention. D'ailleurs, il est probable que ces ajustements soient aussi liés aux caractéristiques démographiques de la plupart des volontaires, Égyptiens de 18 à 35 ans, éduqués, issus de la classe moyenne ou moyenne-supérieure, citadins, s'intéressant aux problèmes sociopolitiques, et qui acceptent de faire face au danger physique. En d'autres termes, un profil semblable à celui du stéréotype du « révolutionnaire » égyptien, comme l'explique Leila :

« Nos volontaires sont essentiellement le produit de la révolution. Ce sont des prorévolutionnaires qui ont participé à des affrontements de rue avec la police, et ce genre de choses. Donc, cette culture les affecte. Et l'on ne peut pas nier que la révolution construit une sorte d'image un peu machiste, celle du héros toujours en première ligne, jamais fatigué, et qui sait utiliser n'importe quel type d'arme – comment faire un cocktail Molotov, utiliser des fumigènes, jeter des pierres, ce genre de choses. Et cette image affecte OpAntiSH. (Leila, entretien, 05/12/13)

Ainsi, les volontaires d'OpAntiSH, comme d'autres, ont probablement été influencés par cette « mystique révolutionnaire » d'une manière ou d'une autre. Une performance du genre différente, comme stratégie de survie dans cet environnement très stressant, pouvait être associée mentalement à des images positives pouvant permettre à certains de se sentir plus forts, plus compétents et plus sûrs d'eux.

## LA CONTESTATION, L'APPRENTISSAGE ET LA CRÉATION D'UNE SPHÈRE D'ÉGALITÉ DES GENRES

Évidemment, ces dynamiques de genre doivent être comprises et interprétées dans le cadre du cercle social d'OpAntiSH; elles pourraient bien être spécifiques à ce collectif. Pour les volontaires masculins, une expression d'admiration pour leurs coéquipières durant une réunion, ne signifiait pas forcément que leur représentation des rôles genrés en général, avait changé. Elle ne permettait pas de savoir si cette admiration allait disparaître ou perdurer, ni ce qu'ils pensaient des femmes hors de ce contexte. « [Un volontaire masculin] ne va pas changer en un jour. Ce serait un problème pour lui s'il commençait à se comporter de la même manière avec les femmes faisant partie de sa vie personnelle. Je crois que de retour chez lui, il se montrerait toujours très protecteur envers sa sœur, sa mère ou sa petite amie », a indiqué Mona.

Plusieurs femmes ont souligné l'effet de la « pression des pairs » sur le comportement des hommes volontaires, expliquant qu'au fond, certains continuaient à penser que la présence de femmes lors des interventions était une gêne :

« Il y a tellement de pression dans le groupe. Parce qu'elle est très explicite, les hommes n'agissent pas de façon patriarcale lorsqu'on est là. Mais je ne sais pas si ça veut dire que leur point de vue a changé. Pas pour tous... Certains travaillent dans une équipe mixte simplement à cause de la pression qui est exercée dans ce sens. Ils n'ont pas le choix. C'est très clair dès le début que les femmes seront là, et si tu n'aimes pas ça, tu n'es pas à ta place dans OpAntiSH. (Noha, entretien, 01/12/13)

Cette pression en faveur du principe d'égalité des genres lors des interventions a dissuadé ces hommes d'exprimer leur désaccord. Ainsi, le processus d'affirmation et de mise en œuvre des normes d'OpAntiSH a permis de créer une sphère sociale dans laquelle les rôles genrés et les normes dominantes en la matière dans la société égyptienne, n'avaient plus cours :

« C'est positif pour nous de créer un espace dans lequel l'égalité est la norme, et où il faut réfléchir à deux fois avant d'élever la voix contre ce principe, et ce, à une époque où la société en est à l'opposé : affirmer l'égalité est impensable, sans que cela se termine en altercation. (Leila, entretien, 05/12/13)

Leila a reconnu que cela pouvait conduire à un certain niveau de confrontation, mais qu'il s'agissait d'un aspect nécessaire à la création d'une sphère sociale progressiste, un « espace libre et sécurisé » pour les priorités des femmes au sein de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. En fait, le pouvoir joue inévitablement un rôle dans les dynamiques de groupe :

« Il y a des normes et des standards. Si tu les enfreins, tu es exclu. Tu peux être mis à l'écart, ou on peut se disputer [...] Cela fait partie d'OpAntiSH, cette création d'un espace dans lequel la norme, c'est de respecter les femmes, de pas tenir de propos homophobes... (Leila, entretien, 05/12/13)

De ce fait, l'« aliénation » de certains hommes volontaires, mentionnée par une des femmes, pouvait vraisemblablement découler de leur sentiment de relative impuissance, en tant qu'individus influencés par des modèles dominants de rôles genrés patriarcaux, mais dont les opinions étaient traitées comme déviantes au sein du collectif.

Ainsi, au fil de l'intégration par OpAntiSH des nouveaux volontaires, certains d'entre eux s'y retrouvaient facilement, tandis que d'autres y rencontraient de nouvelles normes comportementales. Si certains de ces derniers s'y sont conformés superficiellement, d'autres en revanche l'ont fait de manière plus significative, en réexaminant leur point de vue initial. En effet, tous les membres interviewés ont noté qu'un certain nombre d'hommes volontaires au départ sceptiques, changeaient ensuite d'avis dans une certaine mesure. Ils avaient recours à un vocabulaire typique du modèle masculin hégémonique, mais pour décrire les aptitudes de leurs coéquipières femmes. Beaucoup ont expliqué que leur expérience chez OpAntiSH leur avait fait découvrir une délimitation entre les rôles genrés, plus fluide qu'ils ne l'avaient crue auparavant. Tous les hommes interviewés qui ne se considéraient pas d'ores et déjà comme des féministes avant de rejoindre le collectif, ont indiqué qu'ils avaient ensuite réfléchi sur la manière dont les identités de genre sont définies. De plus, nombre d'entre eux ont constaté qu'ils avaient acquis une meilleure compréhension du fonctionnement des phénomènes de harcèlement et d'agression sexuelle dans la sphère publique, et d'un lien entre ces problématiques et les modèles dominants des genres dans la société. L'un d'eux a déclaré avoir complètement repensé sa représentation du genre :

« J'ai vu qu'il y avait certaines filles [de mon équipe] qui travaillaient mieux que dix garçons réunis. J'ai commencé à réfléchir à tout cela différemment et je me suis demandé pourquoi je jugeais



by Gigi Ibrahim

Marche contre le harcèlement sexuel à Tahrir, février 2013

les gens selon leur genre. Finalement, j'ai été tellement convaincu [que les stéréotypes genrés sont faux] que, lorsqu'on m'a chargé de la gestion des sessions d'entraînement des équipes d'intervention, je disais [aux volontaires hommes]: «Non, il faut des filles dans les équipes». Quand certains s'y opposaient, je m'énervais, en oubliant que j'avais un jour été comme eux. (Mukhtar, entretien, 03/07/13)

Cet exemple ne peut pas être considéré comme représentatif de la majorité des hommes volontaires. Toutefois, «malgré la persistance de quelques discours réactionnaires, l'expérience a forcé les participants à affronter de nombreux aspects problématiques de la conception que les hommes se font de leurs rôles et de ceux des femmes», observent les chercheuses Dalia Abd El-Hameed et Hind Ahmed Zaki (2014).

De nombreuses volontaires ont observé que certains de leurs coéquipiers dont la manière d'aborder les rôles genrés changeait ostensiblement au sein d'OpAntiSH, pouvaient parfois revenir à leurs anciennes attitudes, une fois hors du groupe. Cependant, ces changements de conduite n'étaient pas nécessairement tous perçus

négativement, surtout par les coéquipières en relation d'amitié avec ces volontaires hommes, comme l'explique Passant:

«C'est sympa, avec Ahmed, de voir qu'au sein d'OpAntiSH, il y a ce côté égalitaire des relations entre nous, mais que lorsque nous marchons sur [la place Tahrir] un jour «non-OpAntiSH», cette idée [de protection des femmes] réapparaît [...] Je sais qu'il ne «comprend pas» totalement, même si en même temps, je ne «comprends pas» entièrement non plus... Donc ça me va. Mais c'est bien que dans cet espace [OpAntiSH] je puisse mettre mon scepticisme de côté [*suspend my disbelief*], et lui aussi, et que l'on puisse avoir une dynamique très égalitaire. On peut revenir dessus plus tard, ou pas, mais au moins nous avons cet espace pour le faire. (Passant, entretien, 20/11/13)

Cela nous rappelle à quel point l'adaptation individuelle des performances de genre, peut être délibérée, et à quel point l'identité de genre est complexe. En fin de compte, comme l'indique Passant, Ahmed et elle possèdent maintenant «cet espace» qu'OpAntiSH a créé.



by Gigi Ibrahim

Marche contre le harcèlement sexuel à Tahrir, février 2013

Même si ce collectif cessait définitivement son activité, il a permis aux volontaires d'expérimenter une forme d'action collective intégrant équitablement les hommes et les femmes, et remettant en question la définition patriarcale du rôle des genres. Cela ne pourra jamais être défait.

\*

Operation Anti-Sexual Harassment/Assault a été créée pour combattre la violence sexuelle et défendre le droit des femmes de s'exprimer politiquement dans la sphère publique, sans pour autant renforcer le concept patriarcal de «protection» des femmes par les hommes. Sa politique d'encouragement de la participation des femmes volontaires à l'ensemble du processus de sauvetage des survivantes des agressions de masse, n'est que l'une des multiples raisons qui ont motivé des femmes à rejoindre bénévolement le groupe d'intervention. Bien que de nombreux hommes volontaires aient été au départ sceptiques sur la mixité des équipes, certains ont changé d'avis (à des degrés différents). Si une certaine différenciation basée sur le genre a persisté en partie, on a constaté une évolution continue de la représentation des rôles de genre chez les volontaires, au fur et à

mesure que les femmes ont «fait leurs preuves» auprès de leurs coéquipiers, et que des dynamiques de genre ont été négociées de diverses façons au sein des équipes.

Les objectifs et le fonctionnement d'OpAntiSH, ont favorisé le débat sur la participation des femmes, qui a aussi «engendré une prise de conscience fondamentale des valeurs de la solidarité féministe, ainsi que de la responsabilité des femmes les unes envers les autres, et de la reconnaissance de cela» (Zaki & Abd El-Hameed, 2014). Ne s'étant jamais adressé au public à l'aide d'un discours explicitement féministe, le collectif a pourtant présenté des idées féministes à certains de ses membres, à travers son fonctionnement même. «Nous prouvons le pouvoir des femmes», observe l'une des volontaires. Tandis que les volontaires contestaient les rôles genrés traditionnels, les activités du groupe ont aidé ses membres à remettre en question certains de leurs anciens présupposés, et les ont sensibilisés à la question des relations entre les genres dans la sphère publique en général. Selon Leila et d'autres volontaires, OpAntiSH a été important, en partie parce ce collectif a généré une sphère sociale dans laquelle des normes égalitaires sur les genres étaient affirmées et renforcées à travers l'explication, la négociation et la pratique. Ainsi, cela a été «une expérience exceptionnelle

où on a construit concrètement quelque chose de féministe en Égypte». (Leila, entretien, 05/12/13)

## L'AUTEUR

Leslie Piquemal a été doctorante, puis post-doctorante affiliée au CEDEJ, au Caire, où elle a habité dix ans. Son doctorat en politiques du Moyen-Orient obtenu en 2012 à l'Institut d'études politiques de Paris portait sur le projet politique des Frères musulmans égyptiens à l'aube de l'ère post-Moubarak. Après son doctorat, elle s'est redirigée vers la sociologie pour mener des études de terrain sur les nouveaux collectifs cherchant à combattre la violence basée sur le genre dans l'espace public cairote. Elle travaille aujourd'hui dans le domaine de la défense des droits de l'homme. Elle a dirigé l'ouvrage *Enjeux et luttes autour du genre en Égypte*, Paris, Karthala, 2018.

## LE TEXTE

Ce texte a d'abord été publié en langue anglaise dans *Égypte/Monde Arabe*, « New gender-related struggles in Egypt since 2011 », CEDEJ, 2015, pp. 133-152 (<http://journals.openedition.org/ema/3540>) puis en langue française dans Leslie Piquemal (coord.), *Enjeux et luttes autour du genre en Égypte*, Paris, Karthala, 2018, pp. 137-158.

## RÉFÉRENCES

ABDEL RAHIM, Sara. "Sissi, the Candidate for Egyptian Women?", *The Tahrir Institute for Middle East Policy*, 19 mars 2014.

AFP. "Egypt's Sissi Faces Challenge Over 'Sexual Terror'", *The Times of Israel*, 10 juin 2014.

AMAR, Paul. "Turning the Gendered Politics of the Security State Inside Out? Charging the Police with Sexual Harassment in Egypt", *International Feminist Journal of Politics*, vol. 13, no 3, 2011, p. 299-328.

AMNESTY INTERNATIONAL. *Egypt: Gender-Based Violence Against Women Around Tahrir Square*, 6 février 2013.

AMNESTY INTERNATIONAL. *Egypt Law-makers Blame Women Victims for Sexual Violence*, 13 février 2013.

BADRAN, Margot. *Feminism in Islam: Secular and Religious Convergences*, Oxford, Oneworld Publications, 2009.

CONNELL, Raewyn. *Gender and Power: Society, the Person, and Sexual Politics*. Stanford, Stanford University Press, 1987.

CONNELL, Robert W., et James W. MESSERSCHMIDT. "Hegemonic Masculinity Rethinking

the Concept", *Gender & Society*, vol. 19, no 6, 2005, p. 829-859.

DUTTA, Debolina, et Oishik SIRCAR. "India's Winter of Discontent: Some Feminist Dilemmas in the Wake of a Rape", *Feminist Studies*, vol. 39, no 1, 2013, p. 293-306.

EGYPTINDEPENDENT. "Shura Council Committee Says Female Protesters Should Take Responsibility, if Harassed", [En ligne], 11 février 2013. [<http://www.egyptindependent.com/news/shura-council-committee-says-female-protesters-should-take-responsibility-if-harassed>] (Consulté le 26 août 2014).

ELSADDA, Hoda. "Women's Rights Activism in Post-Jan25 Egypt: Combating the Shadow of the First Lady Syndrome in the Arab World", *Middle East Law and Governance*, vol. 3, 2011, p. 84-93.

GUPTA, Amith. "Orientalist Feminism Rears Its Head in India", *Jadaliyya*, 2 janvier 2013.

HAFEZ, Sherine. "Revolution Shall Not Pass Through Women's Bodies: Egypt, Uprising and Gender Politics", *The Journal of North African Studies*, vol. 19, no 2, 2014, p. 172-185.

HATEM, Mervat. "Gender and Revolution in Egypt", *Middle East Research and Information Project*, 2011.

HUMAN RIGHTS WATCH. *Egypt: Epidemic of Sexual Violence*, 3 juillet 2013.

HUMAN RIGHTS WATCH. *Égypte : Agressions sexuelles sur la place Tahrir*, 12 juillet 2013.

KADRY, Ahmed. "Gender and Tahrir Square: Contesting the State and Imagining a New Nation", *Journal for Cultural Research*, 2014, n° 19, p.1-8.

KIROLLOS, Mariam. "Sexual Violence in Egypt: Myths and Realities", *Jadaliyya*, 16 juillet 2013.

KRISHNAN, Kavita. "Sexual Violence in India: A Conversation Between Kavita Krishnan and Brinda Gangopadhy Lundmark", [En ligne], [s. d.], [<http://www.hystericalfeminisms.com/voices1/2016/10/22/sexual-violence-in-india>] (Consulté le 3 mai 2015).

LANGOHR, Vickie. "This Is Our Square: Fighting Sexual Assault at Cairo Protests", *Middle East Report*, 2013.

LANGOHR, Vickie. "New President, Old Pattern of Sexual Violence in Egypt", *Middle East Report*, 2014.

MORSY, Maya. "Egyptian Women and the 25th of January Revolution: Presence and Absence", *The Journal of North African Studies*, vol. 19, no 2, 2014, p. 211-229.

MUKHERJI, Anahita. "Don't Tell Me How to Dress, Tell Them Not to Rape", *The Times of India*, 5 mai 2012.

NAZRA FOR FEMINIST STUDIES. *Position Paper on Sexual Violence Against Women and the Increasing Frequency of Gang Rape in Tahrir Square and Its Environs*, 4 février 2013.

NAZRA FOR FEMINIST STUDIES. *Concept Paper: Different Practices of Sexual Violence Against Women*, 5 février 2014.

NAZRA FOR FEMINIST STUDIES. *First Verdict in Cases of Mob-Sexual Assault and Gang Rape in Tahrir Square Is No End to the Story*, 19 juillet 2014.

OPERATION ANTI-SEXUAL HARASSMENT. *This is Sexual Assault. We Will Resist*, [Vidéo en ligne avec des sous-titres en français] 1 février 2013, [<http://www.youtube.com/watch?v=KZyo74ESr2s>] (Consulté le 26 août 2014).

PRATT, Nicola. "Gendered Paradoxes of Egypt's Transition", *OpenDemocracy*, 2 février 2015.

SKALLI, Loubna H. "Young Women and Social Media Against Sexual Harassment in North Africa", *The Journal of North African Studies*, vol. 19, no 2, 2014, p. 244-258.

TADROS, Mariz. *Whose Shame Is It? The Politics of Sexual Assault in Morsi's Egypt*, [En ligne], Heinrich Böll Stiftung, Tunis [Afrique du Nord], 2013a. [<http://harassmap.org/en/wp-content/uploads/2015/07/Whose-Shame-Is-It.pdf>] (Consulté le 3 février 2015).

TADROS, Mariz. "Politically Motivated Sexual Assault and the Law in Violent Transitions: A Case Study from Egypt", *Institute of Development Studies*, 2013b.

TADROS, Mariz. "Reclaiming the Streets for Women's Dignity: Effective Initiatives in the Struggle Against Gender-Based Violence in Between Egypt's Two Revolutions", *Institute of Development Studies*, 2014.

TADROS, Mariz. "Understanding Politically Motivated Sexual Assault in Protest Spaces Evidence from Egypt (March 2011 to June 2013)", *Social & Legal Studies*, 2015, p. 1-18.

UN WOMEN. *Study on Ways and Methods to Eliminate Sexual Harassment in Egypt*, 2013.

WINEGAR, Jessica. "The Privilege of Revolution: Gender, Class, Space, and Affect in Egypt", *American Ethnologist*, vol. 39, no 1, 2012, p. 67-70.

ZAKI, Hind Ahmed, et Dalia ABD EL-HAMEED. "Women as Fair Game in the Public Sphere: A Critical Introduction for Understanding Sexual Violence and Methods of Resistance", *Jadaliyya*, 9 juillet 2014.

**CEDEJ**

**Leslie Piquemal**

*Perception et gestion des rôles et des dynamiques de genre dans les équipes d'intervention OpAntiSH au Caire*

IN LESLIE PIQUEMAL (COORD.), ENJEUX ET LUTTES AUTOUR DU GENRE EN ÉGYPTTE, PARIS, KARTHALA, 2018, 137-158.

<http://www.ifre.fr/c/78031>

**L'ÉVOLUTION  
DE L'ESPACE PUBLIC  
VUE DEPUIS L'URBANISME**

# ESPACES PUBLICS ET CITOYENNETÉ AU JAPON

Rémi Scoccimarro  
MCF Université Toulouse Jean Jaurès  
Chercheur MFJ/UMIFRE 19 depuis 2016

Texte inédit

**citoyenneté**  
**espace public**  
**Japon**  
**POPS**  
**urbanisme**

**84 – 91**

**Les notions d'espace public et de citoyenneté sont difficilement transposables telles quelles pour les sociétés qui ne procèdent pas de l'héritage gréco-romain. C'est le cas du Japon, où les termes qui décrivent ces notions ont été forgés artificiellement, lors de la modernisation du pays. Pour autant, il existe des espaces qui hébergent des formes de citoyenneté locale, comme le périmètre des sanctuaires villageois. L'influence de l'Occident a aussi conduit, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les dirigeants de l'archipel à doter les villes d'espaces dévolus au public, sur les modèles européens ; mais sans pour autant que ces espaces soient véritablement appropriés par la population. En revanche, la globalisation des villes japonaises a nécessité de nouveaux aménagements, qui sans être publics, sont accessibles gratuitement. Ils fournissent aux citoyens des espaces ouverts à la déambulation et participent à une nouvelle qualité de la ville. Étroitement contrôlés, et souvent à visée marchande, ils sont cependant loin d'être des espaces de citoyenneté.**

Les notions d'espace public, et peut-être plus encore celles de citoyenneté, recouvrent sans surprise des réalités et des enjeux difficilement applicables en l'état pour les sociétés extra-européennes. C'est le cas pour le Japon, dont les référentiels, les modèles politiques et sociaux, diffèrent grandement, dans les faits comme dans les aspirations, de ceux des sociétés qui se placent en héritières de la civilisation gréco-romaine. Cela est particulièrement vérifiable en termes d'urbanisme. Les villes japonaises ne comportaient pas l'équivalent des places publiques et encore moins de forum ou de lieu pour exercer une quelconque citoyenneté<sup>1</sup>. Encore aujourd'hui, cette dernière notion est difficilement transposable. Espaces publics et citoyenneté n'émergent qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme concepts importés d'occident. Ils entrent dans la série des emprunts de la modernisation Meiji (1868-1912), ayant surtout pour but de gagner la reconnaissance des États occidentaux avec lesquels le Japon a été forcé de signer des traités inégaux. Même après la démocratisation de 1946, l'exercice concret de ces notions reste peu évident. Les termes pour désigner ce qu'on nomme « espace public » sont ainsi importés tel quels, ou refabriqués ultérieurement, tels que *paburikku supésu*<sup>2</sup> (public space), *kyōyū-chi* (terrain public), ou *kyōyū-kūkan* (espace public).

<sup>1</sup> Berque Augustin (1993), *Du geste à la cité, formes urbaines et lien social au Japon*, Paris, Gallimard, 248 p.

<sup>2</sup> Parmi les publications récentes (2015) sur ce sujet, l'ouvrage collectif en bilingue japonais-anglais et dirigé par Kengo Kuma et Hidenobu Jinnai : *Hiroba : all about « Public spaces » in Japan – Gendai nihon ni okeru « paburikku supésu » ron no shūdaisei*, Tôkyô, Tankosha, 172 p.

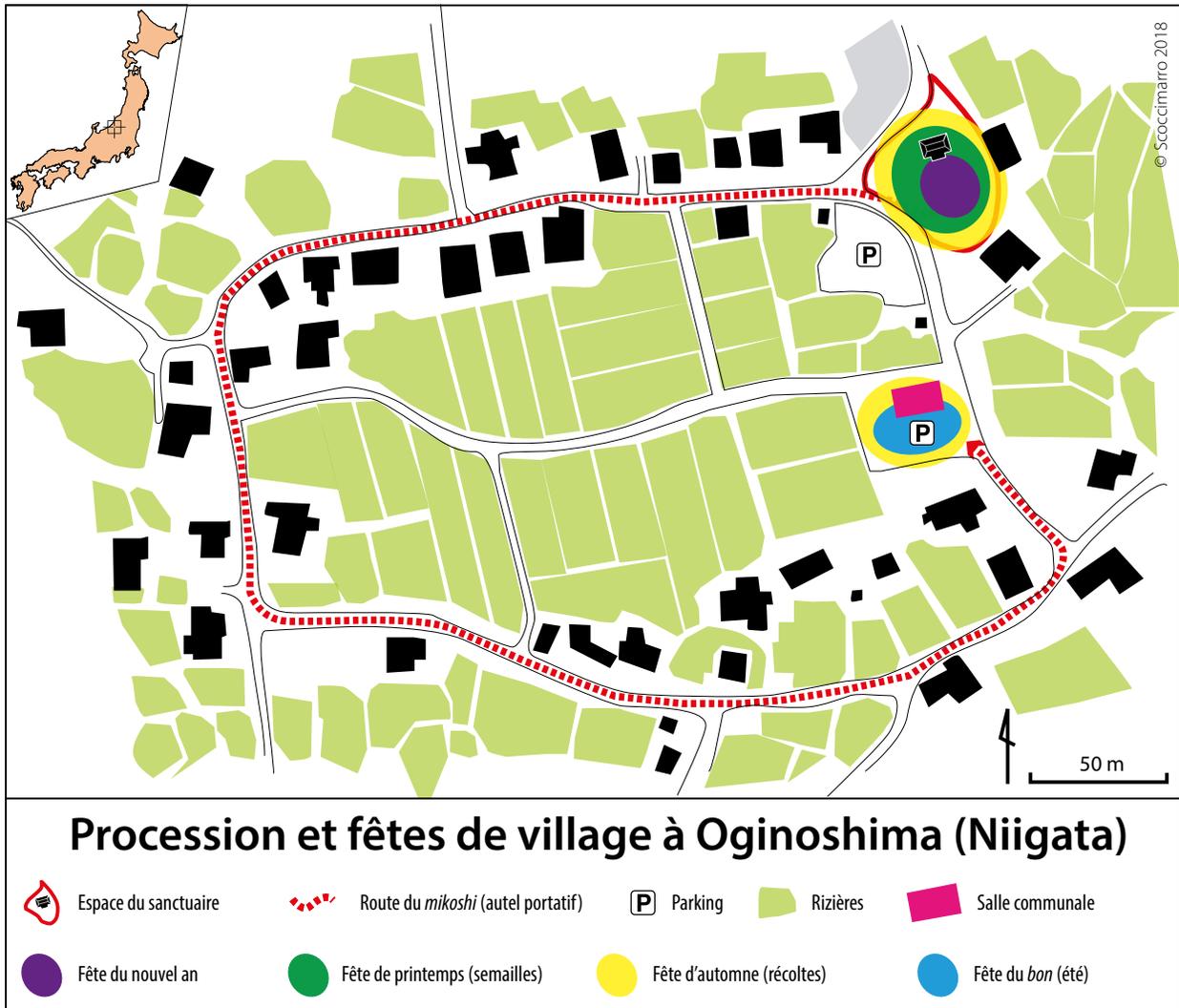


Fig.1 Espaces publics dans un village rizicole du Hokuriku

Pourtant si on considère l'espace public comme « ce que le public ou des publics fréquentent indépendamment de leurs statuts juridiques »<sup>3</sup>, il y a de fait des espaces publics dans les villes japonaises et même des espaces où peuvent se manifester des systèmes d'appartenance sociale ou communautaire. De plus, depuis la modernisation des années 1870-1900, les dirigeants japonais ont volontairement entrepris de transformer l'espace urbain préexistant, pour y insérer des éléments de modernité et de civilisation issus des modèles européens et annoncés comme tel. Ce mouvement a perduré et s'est renouvelé continuellement avec la volonté de doter des villes, ou du moins certains quartiers, d'espaces publics et d'espaces de citoyenneté. Parallèlement, les acteurs de la vie urbaine se sont aussi appropriés des espaces publics

<sup>3</sup> Paquot Thierry (2009), *L'espace public*, Paris, La Découverte, 128 p. p3

en les privatisant. Inversement, on assiste à des phénomènes d'ouverture au public d'espaces privés, sous forme de POPS (Privately Owned Public Space), rejoignant un mouvement commun aux grandes métropoles mondiales.

## LES PRÉMICES DES ESPACES PUBLICS

### HISTORIQUE

Les villes japonaises, celles construites sur le modèle chinois, (Nara puis Heian, actuelle Kyôto), ou selon les nécessités de la ville sous le château (époque médiévale puis prémoderne), ne comportent pas de structures qui pourraient s'apparenter à ce que furent les forums gréco-romains, les places de village, le parvis d'église ou les

esplanades de la Renaissance, ces espaces jouant un « un rôle vital dans la vie publique »<sup>4</sup>. En revanche, à l'échelle des quartiers, se sont plus souvent les ponts qui ont rempli cette fonction, à l'instar du Nihonbashi, qui faisait le lien entre la ville haute (quartiers du pouvoir et des guerriers) et la ville basse (artisans et commerçants) d'Edo (actuel Tôkyô). Cette position particulière et l'importance de cette structure pour la ville fait qu'on l'a choisi, à Meiji, pour être le kilomètre 0 du Japon. Dans les villages et certains quartiers urbains, ce sont essentiellement les sanctuaires dont les terrains ont rempli la fonction d'espace public, permettant une certaine forme de citoyenneté. Destinés à tous les habitants d'une communauté, c'est dans ceux-ci qu'on se réunit pour les fêtes saisonnières, mais aussi pour les assemblées de village où opéraient des formes de démocraties locales. On retrouve encore cette fonction aujourd'hui, même si les bâtiments communs officiels (*kôminkan*) ont remplacé les réunions dans le sanctuaire, et que les processions et fêtes locales se déroulent plutôt sur les parkings.

Une des substances de la dimension publique des sanctuaires se retrouve dans leur gratuité, même pour les plus importants et les plus touristiques, comme ceux d'Inari-taisha à Kyôto ou d'Ise (département de Mie). Alors que les grands temples bouddhiques, sont eux, payants.

## LA MODERNISATION DE MEIJI

Des espaces publics de type occidental font cependant leur apparition en tant qu'équipements urbains à la fin du XIXe siècle. Urbanistes et architectes occidentaux, surtout anglo-saxons, sont alors appelés pour moderniser les villes japonaises. Les autorités de Meiji perçoivent en effet la nécessité de reconfigurer les villes et en particulier la nouvelle capitale impériale, Tôkyô, pour la modeler sur les standards du moment. La ville se dote alors d'une gare centrale, on perce des avenues, et on prépare l'édification du bâtiment de la Diète. Autant d'éléments représentatifs du pouvoir et de la modernisation



Fig. 2. Ginza en 1880

en marche du pays. L'architecte allemand Wilhelm Bockmann, appelé au Japon en 1886, propose ainsi un ambitieux plan de rénovation du centre de Tôkyô, avec une mise en perspective à l'aide de grandes avenues, de la gare, de la Diète et du Palais impérial. On conçoit également les premières esplanades publiques. La première d'entre elles, Hibiya, est récupérée sur un terrain de parade militaire. Elle devient en 1903 une vaste place publique, d'une quinzaine d'hectares, au cœur de la capitale. Elle accueille les promeneurs et les premiers pousse-pousse d'Asie (*jinrikisha rickshaw*), mais aussi les premières manifestations du Japon, dont les émeutes de 1905, ce qui est une aussi une forme d'exercice de la citoyenneté.

Dans le même temps, on perce les premières avenues autour de la gare centrale de Tôkyô, dont l'avenue Ginza. Elles sont dotées de trottoirs qui constituent les premières formes d'espaces publics réservés à la seule déambulation.

Ces aménagements sont complétés par les premiers parcs et jardins publics, comme celui d'Ueno, mais aussi ceux implantés dans les quartiers réservés aux étrangers, à Kannai (Yokohama) ou Kawaguchi (Ôsaka). On vient y observer et s'accoutumer aux pratiques et aux normes en vigueur dans les espaces publics européens. Par la suite, le parc Yamashita, 7,4 ha à Yokohama, construit avec les déblais du séisme de 1923, est une des premières promenades de front de mer au Japon. Japonais et résidents de la communauté étrangère, nombreux dans la ville, se mêlent, autour du décor urbain qu'est le port.

<sup>4</sup> Sitte Camillo, 1996 (1889), *L'art de bâtir les villes*, Paris, Seuil, 188 p. p.16

## ESPACES PUBLICS AUX XX<sup>E</sup> ET XXI<sup>E</sup> SIÈCLES

### LA QUESTION DES ACCÈS

L'après-guerre permet potentiellement l'émergence d'une véritable citoyenneté avec la mise en œuvre de la démocratie au Japon. Les villes continuent de s'équiper de parcs et jardins publics, en particulier à proximité des mairies. Ouverts à la libre fréquentation, ils ne sont pas pour autant des espaces d'exercice de la citoyenneté. Avec les jardins publics, ils sont cependant les rares espaces d'accès gratuit dans l'espace urbain de la haute-croissance économique. Mis à part ces parcs, les villes ne se dotent pas de grands espaces partagés ou d'accueil du public. Lorsque l'Agence de l'environnement, créée en 1972, impose la création d'espaces garantissant l'accès au rivage sur les terrains gagnés sur la mer, cela se traduit par une inflation de petits parcs publics dans ces espaces qui restent peu fréquentés. Deux catégories de population, qui peinent à bénéficier d'espaces

non réglementés et librement accessibles, s'approprient alors les parcs urbains : les clochards qui y élisent domicile et les couples d'amoureux qui investissent les bancs le soir ou en fin de semaine.

Malgré la modernisation de la ville, le tissu urbain a conservé sa structure originale : seules les grandes avenues sont ainsi équipées de trottoirs. Les rues internes ne sont dédiées qu'à la circulation et il n'y a pas d'espace spécifique entre l'emprise au sol du privé et la voirie publique. Ainsi, pour imposer l'aménagement d'espaces de déambulation, les règles d'urbanisme imposent progressivement une emprise au sol de 80% au maximum pour les nouvelles constructions. Cela force la création de zones ouvertes sur la rue et d'accès public. Ce sont essentiellement les bâtiments collectifs qui sont concernés, plus que les propriétés individuelles. Mais cela permet de libérer de l'espace ouvert. Ceux-ci sont d'accès public et se fondent dans la voirie, tout en restant sous contrôle privé, et sont souvent réglementés. Ils constituent des espaces dédiés à la déambulation et bénéficient



R. Scoccimarro 2013

Fig. 3 : Le parc Yamashita à Yokohama.



© R. Scoccimarro 2016

Fig. 4 : Rue sans trottoir dans l'arrondissement de Shibuya (Tôkyô).



© R. Scoccimarro 2016

Fig. 5 : Privatisation de la voirie par des parterres de plantes et fabrication d'un trottoir sur l'espace privé d'un bâtiment (droite) dans l'arrondissement de Chûô (Tôkyô).

souvent d'une attention particulière de la part des propriétaires, dans une logique de notoriété.

Inversement, des habitants s'approprient l'espace public. C'est le cas à l'échelle de petits quartiers, souvent au parcellaire inchangé depuis Edo, où la voirie, publique, est gérée et entretenue par les habitants des îlots. Ceux-ci la privatisent en partie, en l'utilisant illégalement pour disposer des parterres de plantes, dans la surveillance des accès, et même parfois en s'appropriant une partie de la rue pour des activités commerciales.

musique, barbecues, etc. Ce sont aussi les lieux privilégiés de l'habitat informel.

Les grands parcs urbains continuent d'avoir une certaine fonction citoyenne, comme celui de Yoyogi, qui héberge depuis les années 1960 des rassemblements de protestation politique.

## LA TERTIARISATION DE LA VILLE

La tertiarisation et l'internationalisation de l'éco-



© R. Socci/marrò 2014

Fig. 6 : Le parvis des citoyens de la mairie centrale de Tôkyô à Shinjuku.

Les lits de rivière également, gérés par le Ministère de l'aménagement et des transports (MLIT) et les départements, sont appropriés par les riverains. Certains y aménagent illégalement des jardins, ou embellissent de leur propre chef les digues, malgré les interdictions administratives. Les lits, très larges, des rivières qui traversent les mégapoles japonaises ne sont comptés ni comme espaces publics, ni comme espaces verts. Mais ils permettent une vaste palette d'usages qui en fait de véritables espaces publics, avec la particularité d'être peu contrôlés. On y pratique des activités récréatives, des rassemblements massifs lors des feux d'artifice de l'été, mais aussi des activités qui occasionneraient des nuisances de voisinage : répétition de

nomie et des villes japonaises dans les années 1990 a généré un besoin de transformation esthétique et qualitative des quartiers centraux. Sur des modèles popularisés dans les années 1970, avec une visée de plus grande attention aux habitants, les municipalités ont initié des projets de construction d'espaces publics et citoyens. Une des réalisations les plus exemplaires est certainement le « Parvis des citoyens » (*tomin hiroba*), aménagé au cœur des bâtiments de la mairie de Tôkyô, reconstruit en 1991 à Shinjuku. L'architecte de la ville, Tange Kenzô, a ainsi doté les nouveaux bâtiments d'une place centrale sensée jouer le rôle de forum, où les citoyens de la ville devaient se rencontrer. Mais depuis son ouverture, ce parvis reste désespérément vide de public et encore plus de citoyens.



© R. Scoccimarro 2018

Fig. 7 : Trottoir et bancs publics privés du Ebisu Garden Place.

Cet échec conforte la difficulté, qui n'est pas spécifique à Tôkyô, de concevoir des espaces publics et citoyens planifiés comme tel en amont. Dans le même temps, la mairie de Tôkyô évacuait un couloir dans l'espace public de la gare de Shinjuku où se concentraient des SDF et leurs soutiens. Ceux-ci étaient engagés dans une action de revendication citoyenne de droit à la ville et à leur présence dans l'espace public, interpellant les usagers de la gare et portant le débat public dans cet espace.

### INVERSEMENT DES ACTEURS : LES POPS

De leur côté, les opérateurs privés de la capitale ont commencé à développer de nouveaux types d'espaces, ouverts au public, mais sur des parcelles privées et extrêmement réglementées. Ce sont des opérations urbaines qui associent des fonctions tertiaires classiques (espaces de bureau, hôtel, etc.), à des *shopping malls* ouverts au public et disposant d'équipements gratuits : promenades, bancs, animations, verdure, fontaines, etc. Il s'agit ainsi plutôt d'espaces ouverts au public que d'espaces publics, et certainement pas d'espaces citoyens. Cependant,

ces Privately Owned Public Spaces (POPS), tels que les décrit pour Tôkyô l'urbaniste Christian Dimmer<sup>5</sup>, connaissent des succès de fréquentation importante, de l'ordre de la dizaine de millions de visiteurs par an. On peut classer dans cette catégorie l'opération *Minato Mirai 21* à Yokohama, les esplanades du *Lalaport* de Toyosu, ou encore le *Ebisu Garden Place*. Dans ces lieux, grands ouverts au public, une attention particulière est accordée à la récréation d'un espace public de type européen avec, par exemple, l'organisation de spectacles de rue, pour tenter de recréer l'ambiance que l'on peut avoir dans les rues et les places touristiques de la vieille Europe. Le groupe immobilier Mori Biru a poussé le concept jusqu'à recréer une rue italienne factice dans un entrepôt du port de Tôkyô (Venus Fort), avec fontaine et café-terrasse donnant sur un simili de place publique, animée par des artistes de rue professionnels.

En revanche les règlements sont drastiques et au final seule la déambulation et l'arrêt sur les bancs sont

<sup>5</sup> On se référera au numéro de *Sustainable Urban Regeneration* qu'il a dirigé et consacré à ce sujet (SUR, Privately Owned Public Space, Vol. 25, janvier 2013)

autorisés. La confusion entre espace public et privé, pas forcément évidente par exemple sur le *Garden Place* d'Ebisu, pose question. Pour autant qu'ils soient ouverts au public gratuitement, qu'ils répondent aussi à une demande d'espaces agréables de flânerie, finalement, à l'instar de l'utilisateur de services gratuits en ligne, le public est surtout une matière première pour ces espaces. Il contribue à la notoriété des lieux et donc à la production de valeurs foncières. Le public, discipliné et surveillé par des vigiles et des caméras, participe aussi au paysage et donc à la production de valeurs esthétiques. Enfin, en tant que consommateurs des enseignes installées dans ces espaces, le public participe aussi à leur valeur commerciale.

\*\*\*

Les espaces de type POPS se sont multipliés à Tôkyô. En dépit des interrogations que l'on peut avoir sur le fait que la pratique publique de l'espace se déroule dans le cadre d'espaces très privés, et très contrôlé, ceux-ci permettent de jouir gratuitement d'espaces soigneusement aménagés, agréables, qui participent de facto à l'attractivité de la ville. Inclus désormais dans la plupart des opérations de rénovation urbaine à Tôkyô, ces espaces fonctionnent mieux que les places ouvertes ex-nihilo et décrétées espaces publics, telle celle de « Vita italia », un quartier de quelques blocs qui tente de recréer une atmosphère « italienne » dans le centre de Tôkyô.

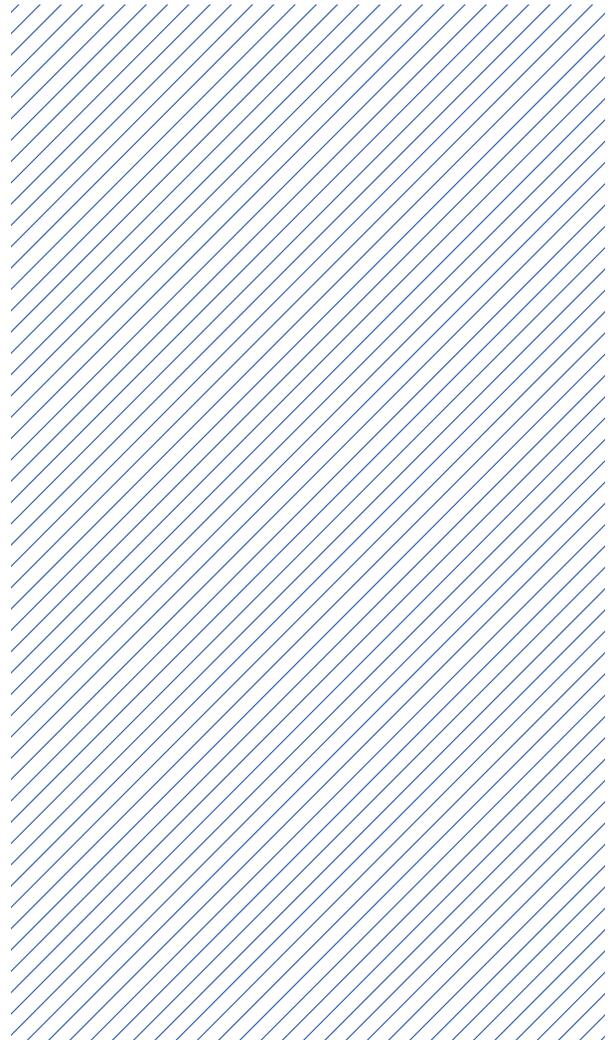
Autrefois répulsifs pour les visiteurs, les centres d'affaires des villes japonaises se sont eux aussi dotés de rues piétonnes, de bancs pour s'asseoir, de promenades de bonne qualité et d'espaces verts entretenus. Ils concourent, à défaut de permettre une citoyenneté, qui n'est de toute façon guère demandée sous cette forme par les habitants, à améliorer grandement la qualité des villes japonaises, ce qui était perçu comme un défi majeur de l'urbanisme au Japon<sup>6</sup> jusqu'au milieu des années 1990.

## LAUTEUR

Rémi Scoccimarro est docteur en Géographie, élève de Philippe Pelletier qui a dirigé sa thèse portant sur l'aménagement des terrains gagnés sur la mer au Japon. Il est Maître de conférences en langues et civilisation japonaises à l'université de Toulouse-Jean-Jaurès depuis 2008, et chercheur à la Maison franco-japonaise de Tôkyô depuis 2016. Ses recherches sont consacrées aux mutations de l'espace urbain et aux recompositions démographiques du Japon. Depuis 2011, il travaille

<sup>6</sup> Voir à ce sujet les ouvrages dirigés par Augustin Berque : (1987, dir.), *La qualité de la ville, urbanité française, urbanité nipponne*, Tôkyô, Maison franco-japonaise, 327 p. et (1994, dir.), *La maîtrise de la ville, urbanité française, urbanité nipponne II*, Paris, EHESS, 598 p

également sur les conséquences socio-spatiales du tsunami et de l'accident nucléaire du 11 mars 2011 et sur la reconstruction post-catastrophe du nord-est du Japon. Son programme de recherche au sein de l'UMIFRE19, « l'Energie du territoire », porte sur les politiques énergétiques locales au Japon, en particulier les ENR, et leur potentiel en tant qu'outils d'aménagement du territoire.



**MFJ**

Rémi Scoccimarro  
*Espaces publics et  
citoyenneté au Japon*

CAHIERS DES IFRE #5, DÉCEMBRE 2018, 84-91.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01942594>

# LA DÉMUNICIPALISATION DE LA GOUVERNANCE ET DE L'ESPACE POLITIQUE POST-OTTOMAN : LE CAS DE JÉRUSALEM

Falestin Naïli  
Chercheure MEAE à l'Ifpo depuis 2017

Source : Carnets de l'Ifpo, février 2017

confessionnalisme  
Empire ottoman  
gouvernance locale  
Jérusalem  
municipalité  
Palestine

92 – 96

**Les municipalités proche-orientales constituent des témoins et des acteurs importants des changements qu'a connus la région au cours des 150 dernières années. L'échelon municipal permet d'appréhender les questions liées à l'espace social et politique des villes sur la longue durée. Ainsi, pour le cas de Jérusalem, l'analyse de la gouvernance urbaine pointe la centralité de cet échelon afin de comprendre de manière plus nuancée les changements politiques impulsés par l'arrivée de la puissance mandataire.**

**Dans la lignée du renouveau des recherches sur les municipalités ottomanes et en réponse à l'appel de Michel Foucault à considérer les villes comme modèle à l'État moderne du XIX<sup>e</sup> siècle, ce billet propose d'examiner la municipalité de Jérusalem comme un laboratoire essentiel des politiques instaurées au niveau local par le pouvoir mandataire.**

Les municipalités proche-orientales datent de la fin de l'époque ottomane et sont ainsi des témoins et des acteurs importants des changements qu'a connus la région au cours des 150 dernières années. L'échelon municipal permet d'appréhender les questions liées à l'espace social et politique des villes sur la longue durée. Ainsi, pour le cas de Jérusalem, l'analyse de la gouvernance urbaine (entre la fin de l'époque ottomane et la période mandataire) pointe la centralité de cet échelon afin de comprendre de manière plus nuancée les changements politiques impulsés par l'arrivée de la puissance mandataire.

Dans la lignée du renouveau des recherches sur les municipalités ottomanes et en réponse à l'appel de Michel Foucault à considérer les villes comme modèle à l'État moderne du XIX<sup>e</sup> siècle (Rabinow, 1984, p. 241), ce billet propose d'examiner la municipalité de Jérusalem comme un laboratoire essentiel des politiques instaurées au niveau local par le pouvoir mandataire.

## LA MUNICIPALITÉ OTTOMANE DE JÉRUSALEM, ANGLE MORT DE LA POLITIQUE D'ALLENBY

Dans sa première allocution publique à Jérusalem, lors de l'occupation militaire britannique en décembre 1917, le Général Allenby ne mentionne pas les institutions civiques de la ville dont notamment la municipalité qui existe pourtant depuis déjà un demi-siècle. Dans son discours, il met l'accent sur le maintien du *statu quo* dans la sphère religieuse et sur les lieux saints. Cette réduction



Library of Congress

La municipalité de Jérusalem en août 1917

de Jérusalem à sa sacralité transparaît à travers toutes les initiatives et institutions créées par les autorités mandataires. Elle a d'importantes répercussions sur la gouvernance et la planification urbaine et mène à une érosion progressive du pouvoir de la municipalité.

Au sein de l'Empire ottoman, Jérusalem a été l'une des premières villes à se doter d'un conseil municipal dès les années 1860, après la promulgation de la première loi ottomane appelant à l'établissement de conseils municipaux en 1867. À partir des années 1880, le conseil municipal est composé de neuf à douze membres élus (au suffrage censitaire exclusivement masculin) pour un mandat renouvelable de quatre ans. Les membres du conseil doivent être des citoyens ottomans, non protégés par un consulat étranger. Les musulmans sont largement majoritaires dans le conseil, mais celui-ci inclut toujours des membres chrétiens et juifs. Au côté des membres élus, quatre autres membres statutaires siègent également : ingénieur, médecin municipal, vétérinaire et chef de police. Il revient au gouvernement impérial de nommer le président du conseil parmi les membres élus (Büssow, 2011, p.73).

La fondation de la municipalité a lieu à un moment charnière de l'histoire de Jérusalem. La deuxième moitié

du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par d'importants changements aux niveaux administratif, politique et démographique. En 1872-73, la sous-province (*sanjaq*) de Jérusalem devient indépendante de la province de Damas (*wilâyat Sûriyâ*) et dépend désormais directement d'Istanbul avec statut de sous-province autonome (*mutassarifiyya*). Pendant cette période, Jérusalem est donc une capitale provinciale ottomane et joue un rôle prépondérant entre le centre impérial et la périphérie provinciale en tant que pivot interstitiel (Hanssen et al, 2002, p. 13).

L'autre évolution importante de cette période est la croissance démographique de la ville : sa population double entre 1800 et 1870 pour atteindre 70 000 habitants en 1914, répartis de façon égale entre la vieille et la nouvelle ville (Lemire, 2013, p. 32). Au tournant du siècle, les services municipaux d'éclairage, d'ébouage et de nettoyage des rues sont progressivement étendus à la nouvelle ville. En 1895, le conseil municipal s'installe lui aussi en face de la vieille ville, sur la route de Jaffa. Ce déménagement est tout à la fois symbolique et pratique : il montre la volonté municipale d'accompagner et de gérer le développement de la ville et place l'administration municipale au centre du nouveau quartier des affaires (Lemire, 2013, p. 162).

La municipalité est instrumentale dans le développement du nouveau centre-ville de Jérusalem qui longe la rue de Jaffa depuis la Porte de Jaffa (*Bâb al-Khalil*). Elle y installe l'hôpital et la pharmacie municipaux, le jardin public et ses propres bureaux. De surcroît, elle joue un véritable rôle dans la planification urbaine en donnant à ce centre-ville commercial un aspect civique et, par l'implantation de trois institutions municipales, résolument municipal. Ce nouveau cœur est une extension de l'artère commerciale à l'intérieur de la vieille ville, près de la Porte de Jaffa, où se trouvent de nombreux magasins propriétés de la municipalité, vers la nouvelle ville. Dans sa façon d'aborder la planification urbaine, la municipalité ottomane de Jérusalem mise donc sur la continuité entre la vieille et la nouvelle ville, tout en permettant aux nouveaux quartiers de prendre une forme qui diffère du vieux cœur de Jérusalem.

## UNE JÉRUSALEM SACRALISÉE ET DIVISÉE SOUS LE MANDAT BRITANNIQUE

La Charte du Mandat britannique affirme dans ses articles 2, 6 et 11 l'engagement des autorités britanniques en faveur de la création d'un « foyer juif » en Palestine et dans la création de conditions propices à l'immigration juive. L'article 4 de la charte demande la reconnaissance d'une « agence juive » dont le rôle serait de conseiller et de collaborer avec l'administration mandataire sur toutes les affaires liées à l'établissement d'un foyer juif en Palestine. L'Exécutif sioniste commence rapidement à remplir ce rôle et devient l'Agence Juive. Du côté de la puissance britannique, on souhaite voir une organisation semblable pour les Arabes, mais le Comité Exécutif du Congrès Arabe de Palestine refuse de se constituer ainsi en homologue de l'Agence Juive, ce qui impliquerait la reconnaissance de la charte du mandat et de la déclaration de Balfour. En 1921, les autorités mandataires établissent le Conseil Suprême Musulman dont la fonction est d'administrer les affaires religieuses musulmanes, y compris les fondations pieuses (*waqf*), les fonds pour les orphelins et les tribunaux religieux. Ce comité, contrairement au Congrès Arabe, exclut de fait les Arabes chrétiens.

Alors que les autorités mandataires renforcent les instances communautaires dans leurs prérogatives, elles limitent les pouvoirs de la municipalité : elle doit assurer les services publics, mais ne joue plus de rôle dans la planification urbaine ni même dans la collecte de revenus (Dumper, 1997, p. 27). Toutefois, puisque la provision de services englobe l'approvisionnement en eau, la municipalité détient un pouvoir important qui la rend sujette à la contestation. Elle devient un théâtre et un enjeu de

conflit entre les nationalistes palestiniens et le mouvement sioniste qui milite pour une plus forte représentation des juifs à tous les niveaux de l'institution (Lemire, 2010).

La *Municipal Corporations Ordinance* de 1934 établit la composition du conseil municipal qui doit inclure six « Arabes » et six « Juifs » selon la catégorisation de la population établie par le Mandat. Le maire doit être musulman, un député-maire chrétien et l'autre juif (Bovis, 1971, p. 34). La création de conscriptions électorales pendant cette période incorpore de nombreux nouveaux quartiers juifs, tout en excluant plusieurs villages arabes, dans un effort de manipuler les résultats des élections selon le principe du « gerrymandering » ou charcutage électoral (Dumper, 1997, p.27).

Les autorités mandataires britanniques interviennent à maintes reprises dans les affaires municipales, en commençant par révoquer le maire Musa Kazim al-Husseini pour avoir participé à une manifestation antisioniste lors du pèlerinage de Nabi Musa en 1920 (Lemire, 2010, p. 485-7). En 1937, elles envoient en exil le maire de la ville – Husayn Fakhri al-Khâlidi (élu en 1934) – pour avoir joué un rôle actif dans la grande révolte qui commence en 1936. Finalement, en 1945, les conflits au sein de la municipalité deviennent si paralysants que le Haut-Commissaire britannique décide de dissoudre le conseil municipal et de nommer une commission municipale pour le remplacer (El-Eini, 2006, p. 67-8).

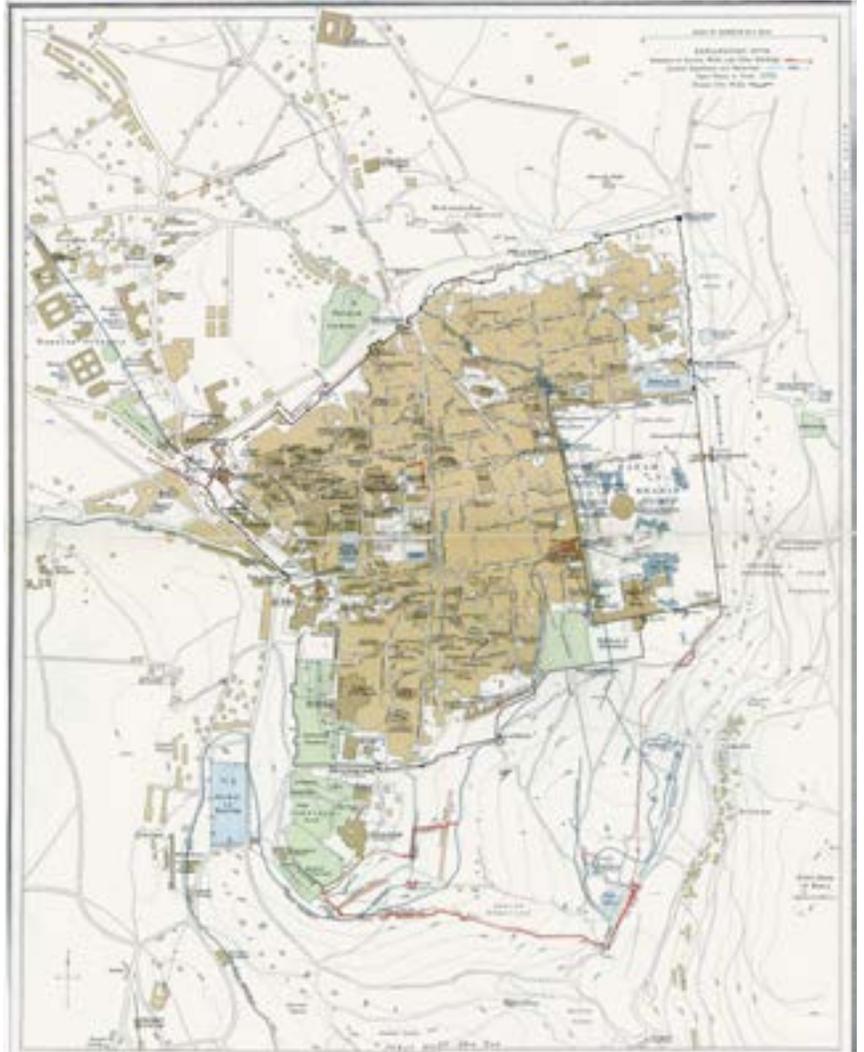
Bien avant la dissolution de la municipalité, les autorités britanniques ont attribué ses anciennes prérogatives de planification urbaine et de mise en œuvre des règles du bâti à d'autres instances. Le gouverneur militaire Ronald Storrs et son conseiller Charles Ashbee prennent en charge ces domaines à travers la fondation de la *Pro-Jerusalem Society*, dès 1918. Son objectif est la préservation de la ville, de ses sites archéologiques et historiques, ainsi que l'amélioration des espaces publics et de la vie culturelle. La *Pro-Jerusalem Society* regroupe le maire de Jérusalem, les consuls étrangers et les représentants religieux des confessions chrétiennes avec d'autres représentants des communautés arabe, juive et étrangère dans la ville.

La *Town Planning Commission*, créée en 1920 dans le cadre de la *Palestine Town Planning Ordinance*, prend la relève de la *Pro-Jerusalem Society* (Ashbee, 1921, p. xv). Elle s'occupe de la définition des limites de la ville, du zonage et de l'arrangement de huit nouveaux quartiers de la nouvelle ville (Ashbee, 1921, p. 15-20). Elle se réserve également un droit de regard sur toutes les demandes de permis de construire soumis à la municipalité (Hyman, 1994, pp. 406-407). Selon la *Town Planning Ordinance* de 1921, elle est la seule instance habilitée à

recevoir des plaintes à propos de la planification urbaine (Roberts, 2013, p. 24).

Quand Ronald Storrs demande le développement d'un plan directeur pour Jérusalem au début des années 1920, un de ses objectifs explicites est la préservation de l'apparence et de « l'atmosphère » de Jérusalem. Ainsi, les auteurs du plan directeur œuvrent à préserver la vieille ville et sa vue de l'extérieur en établissant une ceinture verte autour des murailles. De nombreuses maisons et magasins situés dans cet espace sont démolis (Pullan & Sternberg, 2012, p. 235-7). Dans la même logique de préservation de la vieille ville comme monument historique immuable, la tour de l'Horloge sur la Porte de Jaffa, construite en 1907, est démolie, malgré les protestations de la municipalité (Tamari, 2011, p.65). Ces mesures drastiques illustrent la logique d'opposition entre la vieille ville et la nouvelle ville qui anime l'approche britannique de la planification urbaine. En parallèle, la vieille ville est désormais présentée comme un ensemble composé de quatre quartiers confessionnels : musulman, chrétien, juif et arménien, alors que les derniers recensements ottomans de la population au début du xx<sup>e</sup> siècle documentent l'existence de quartiers mixtes qui n'étaient pas aux noms des confessions.

À terme, ces projets ont divisé Jérusalem entre une nouvelle ville majoritairement juive et une vieille ville orientale, majoritairement arabe. Les services offerts à la vieille ville visent surtout à préserver son caractère historique et patrimonial alors que ceux offerts à la nouvelle ville ont pour objectif de créer une ville moderne selon les critères européens. Cette approche est le contraire de celle de la politique municipale ottomane qui avait commencé à offrir des services d'éclairage et de nettoyage dans la vieille ville avant de répondre progressivement aux besoins croissants créés par l'expansion extra-muros. La continuité spatiale entre la vieille et la nouvelle ville, telle qu'elle existait notamment aux alentours de la Porte de Jaffa, correspondait à une



Jérusalem en 1915

continuité démographique, sociale et administrative à la fin de l'époque ottomane.

La municipalité devient ainsi un locus principal de la confessionnalisation comme « processus social et spatial » (Tamari, 2011, p. 81). La perte de pouvoir de la municipalité entre la fin de l'époque ottomane et la période mandataire est à la fois une conséquence de ce processus et un outil colonial dont la visée est de réduire les marges de mobilisation politique de la population arabe. On peut donc affirmer que même si dans la *forme*, la municipalité a connu une grande continuité depuis sa fondation, dans le *fond*, son pouvoir a été érodé pendant la période mandataire, notamment dans le domaine de la planification urbaine.

La marginalisation politique de la municipalité s'est accompagnée de la création d'institutions concurrentes (la *Pro-Jerusalem Society* et la *Town Planning*

*Commission*) où les représentants des principaux groupes confessionnels rejoignent le régime des « experts » imposés par le pouvoir mandataire. La gestion urbaine de Jérusalem est ainsi en grande partie confiée à des « experts » choisis par le gouverneur mandataire et aux chefs religieux, dans un double mouvement de patrimonialisation de la vieille ville et de confessionnalisation de son autorité locale.

L'érosion du pouvoir de la municipalité à l'époque mandataire a laissé libre voie aux projets de l'administration britannique. Dans ce sens, pour le cas de Jérusalem, la dé-municipalisation semble bien avoir été un choix délibéré pour monopoliser le contrôle de l'espace de la ville, aux sens physique et politique.

## REMERCIEMENTS

Je remercie Roberto Mazza, Jens Hanssen et Sotirios Dimitriadis dont les papiers présentés à la conférence internationale « Revealing Ordinary Jerusalem » du projet ERC *Open Jerusalem* en mai 2016 ont stimulé cette réflexion, ainsi que tous mes collègues du projet ERC. Merci à Salim Tamari qui m'a envoyé son chapitre. Un grand merci également aux collègues qui ont relu les premières versions de ce billet : Norig Neveu, Xavier Guignard, Abdul-Hameed Al Kayyali, Philippe Bourmaud et Frédéric Imbert.

## BIBLIOGRAPHIE

ASHBEE Charles, 1921, *Jerusalem, 1920-1922 being the records of the Pro-Jerusalem Society*, Londres, J. Murray.

BOVIS Eugene, 1971, *The Jerusalem Question*, Stanford, Hoover Press.

BÜSSOW Johann, 2011, *Hamidian Palestine: Politics and Society in the District of Jerusalem, 1872-1908*, Leyde, Brill.

DUMPER Michael, 1997, *The Politics of Jerusalem since 1967*, New York, Columbia University Press.

EFRAT Elisha & Allen G. Noble, 1988, « Planning Jerusalem », *Geographical Review* 78, no. 4, p. 387-404.

EL-EINI Roza, 2006, *Mandated Landscape. British Imperial Rule in Palestine, 1929-1948*, Londres/ New York, Routledge.

FOUCAULT Michel, 1984, « Space, Knowledge and Power : Interview with Paul Rabinow », in Paul Rabinow (éd.), *The Foucault Reader*, New York, Pantheon Books, p. 231-252.

HYMAN Benjamin, 1994, « British Planners in Palestine, 1918-1936 », thèse de doctorat, London School of Economics.

LEMIRE Vincent, 2010, *La Soif de Jérusalem. Essai d'hydrohistoire (1840-1948)*, Paris, Publications de la Sorbonne.

LEMIRE Vincent, 2013, *Jérusalem 1900, La ville sainte à l'âge des possibles*, Armand Collins, Paris.

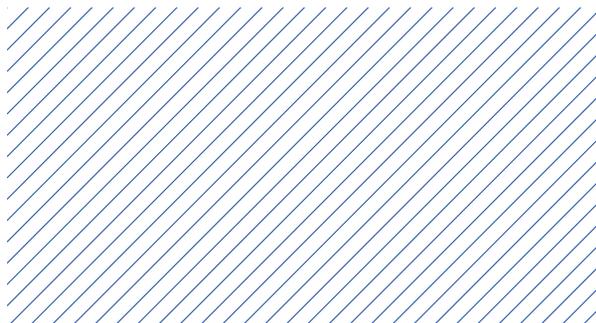
PULLAN Wendy & Maximilian Sternberg, 2012, « The making of Jerusalem's 'Holy Basin' », *Planning Perspectives* 27, no. 2, p. 225-248.

ROBERTS Nicholas E., 2013, « Dividing Jerusalem: British Urban Planning in the Holy City », *Journal of Palestine Studies* 42, no. 4, p. 7-26.

TAMARI Salim, 2011, « Confessionalism & Public Space in Ottoman and Colonial Jerusalem », in D. Davis & N. Libertun de Duren, *Cities and Sovereignty : Identity Politics in Urban Spaces*, Indiana University Press, p. 58-82.

## L'AUTEURE

Falestin Naïli est historienne et chercheuse à l'Ifpo Amman. Spécialiste de l'histoire de la Palestine et de la Jordanie depuis la fin de l'époque ottomane, ses publications traitent de l'histoire sociale, de la mémoire collective et des dynamiques de patrimonialisation. Pour une liste de ses publications, voir : <http://www.ifporient.org/falestin-naïli>.



**IFPO**

Falestin Naïli  
*La dé-municipalisation de  
 la gouvernance urbaine et  
 de l'espace politique post-  
 ottoman : le cas de Jérusalem*

IN CARNETS DE L'IFPO SUR HYPOTHÈSES.  
 ORG, 6 FÉVRIER 2017.

<https://ifpo.hypotheses.org/7428>  
<http://www.ifre.fr/c/66897>

# LA DESIGUALDAD INVISIBLE : EL USO COTIDIANO DE LOS ESPACIOS PÚBLICOS EN LA LIMA DEL SIGLO XXI

Pablo Vega Centeno  
Pontificia Universidad Católica del Perú  
Partenaire de l'IFEA Andes

Source : *Territorios* (36), 2017

conflit urbain  
espace public  
inégalités urbaines  
Lima  
passants  
vie quotidienne

97-111

**A l'heure de la globalisation, le processus de transformation expérimenté par Lima a aggravé les pratiques de ségrégation et d'exclusion dans l'usage des espaces publics de la ville, sans pour autant devenir un sujet de préoccupation pour les liméniens. L'objectif de cet article est de montrer que la vie quotidienne dans les espaces publics exprime les grandes inégalités sociales de Lima. Ces dernières se présentent sous de multiples facettes en conflit, comme celles entre les automobilistes et les piétons, ou entre les résidents et les passants. Elles sont souvent superposées à d'autres inégalités plus visibles, comme celles de revenus ou de lieu de résidence.**

Lima es una metrópoli emergente en el contexto de las reestructuraciones que vienen ocurriendo en las grandes ciudades de América Latina, con motivo de las dinámicas económicas globales que tienen al inversor inmobiliario como uno de sus principales agentes. Gracias a la estabilidad de los indicadores macroeconómicos del país, la ciudad se viene convirtiendo en un destino atractivo para la localización de inversiones que buscan hacer negocios principalmente en torno a la explotación de recursos minerales y energéticos. Por otra parte, esta bonanza económica va de la mano con el aumento de empleo precario contratado por empresas formales, o generado de manera informal como estrategia de supervivencia, fenómeno que fuera estudiado por Sassen (1991) a escala global.

Estos cambios ocurren en el marco de una urbe donde ya existían numerosos conflictos urbanos, signados principalmente por la desigualdad social de oportunidades entre sus habitantes. Y es que los cambios que engendra la globalización se han superpuesto a una ciudad que ya estaba caracterizada por las grandes diferencias existentes entre las zonas de urbanización regular y las numerosas ocupaciones irregulares que ocupan arenales desérticos o las faldas de los cerros que circundan el continuo urbano y que llegan a representar aproximadamente un tercio del área ocupada por la metrópoli. Sobre este escenario de exclusiones, la globalización agrega una nueva forma de marginación, sustentada en la generación de nodos urbanos, articulados a la red vial y a los flujos globales de información y comunicación, pero relativamente aislados del continuo urbano.

En este contexto, Lima comienza además a experimentar una mayor densidad del espacio construido, donde se multiplican las inversiones en edificaciones de mayor altura tanto en las zonas regularmente habilitadas, como también en aquellas que surgieron por invasiones de terreno. Como resultado, a los conflictos derivados por las condiciones de exclusión social que viven los barrios populares de origen irregular se fueron agravando otros que son sensibles a la percepción ciudadana, como la violencia urbana expresada en delincuencia, la congestión vial, la acumulación de basura o el aumento de la contaminación ambiental, tal como lo registra un encuesta de opinión realizado en agosto de 2015 por el observatorio ciudadano Lima Cómo Vamos<sup>1</sup>. A ello debemos agregar el desigual acceso a las oportunidades laborales, pues la estructura urbana de la ciudad tiende a concentrar su principal oferta de empleo en el área central, haciendo inevitable que mucha población, principalmente de bajos ingresos, tenga que realizar viajes extensos y en medios de transporte público de baja calidad por motivos laborales (Gonzales & Del Pozo, 2012; Vega Centeno, Dextre & Alegre, 2011)

Existe no obstante una dimensión de los problemas de la ciudad que es apenas percibida por la población y la opinión pública en general, y es la referida a la baja calidad de los espacios públicos de la ciudad a la cual aluden apenas el 5% de los entrevistados en la encuesta antes mencionada. Por otra parte, los estudiosos de lo urbano han concentrado su atención a los problemas y conflictos urbanos generados por la tenencia del suelo, el derecho a la vivienda o las condiciones de exclusión que experimentan los barrios marginales comprendidos bajo la mirada de una ciudad popular. El espacio público parece aludir a un problema de segundo orden, referido probablemente más a las opciones recreativas de los habitantes que a una necesidad urgente de inclusión social como experiencia urbana.

El objetivo del presente artículo es proponer una lectura del proceso actual de transformación de Lima haciendo visible la condición de espacio social de los espacios públicos de la ciudad. Nuestra hipótesis de trabajo es que la vida cotidiana que ocurre en los espacios públicos expresa las desigualdades que se traducen, entre otros aspectos, en los privilegios que conductores de vehículos y residentes de urbanizaciones tienen sobre los peatones, que tienden a ser ignorados o marginados por la gestión urbana de las municipalidades.

<sup>1</sup> De acuerdo a la encuesta aplicada por Lima Cómo Vamos, el 85% de entrevistados identifica a la delincuencia y la inseguridad ciudadana como uno de los principales problemas de Lima, mientras el 49% por ciento señala al transporte público y un 35% a la acumulación de basura y falta de limpieza pública. En cambio, apenas el 5% alude como problema a la baja calidad de los espacios públicos. (Lima Cómo Vamos, 2015, p. 5)

En esta perspectiva, será necesario en primer lugar precisar cómo entendemos la noción de espacio público y luego aplicarla en el análisis del proceso urbano de Lima. En un segundo momento analizaremos las relaciones entre conductores y peatones así como entre residentes o vecinos y transeúntes, considerando los diferentes actores involucrados. Para ello partiremos de la información recogida en diversos estudios empíricos sobre el particular y nuestras propias notas de observación de campo.

## DEFINIENDO AL ESPACIO PÚBLICO URBANO

La noción de espacio público ha sido utilizada en la temática urbana originalmente como una referencia urbanística a la composición del tejido de una ciudad, donde diferenciamos espacios privados, usualmente cerrados de aquellos donde existe el libre acceso y tránsito de los habitantes de la ciudad (Pannerai & Mangin, 2002). Como resultado, las representaciones del espacio público se asocian a formas espaciales, que pueden aludir a bordes, como a nodos o vías; del mismo modo, podemos identificar los tamaños de superficies que ocupan en el conjunto de la ciudad. Pero como recuerda Borja, “el espacio público moderno resulta de la separación formal (legal) entre la propiedad privada urbana y la propiedad pública”, que supone que este suelo libre de construcción es destinado al uso comunitario o a equipamientos colectivos de interés general (Borja, 2003, p. 122).

Es habitual por ello referirnos como espacios públicos a aquellos espacios de acceso común con una forma particular, como son plazas, calles o parques (Kostof, 2000), donde el colectivo humano que habita una ciudad tiene libre acceso —sin importar cuando ni quien—, libertad de acción —no necesariamente explícita ni determinada— y libertad a permanecer inactivo (Remy & Voyé, 1981, p.93; Kostof, 2000, p.124). Esta definición, como señalan Duhau & Giglia constituye una suerte de tipo ideal que busca conjugar enfoques de la filosofía política con la teoría social (2008, p. 46).

Los espacios públicos como componentes fundamentales de la ciudad y su libre acceso como un derecho ciudadano forman parte de un campo de discusión relativamente nuevo en el estudio sobre lo urbano en el Perú. Las discusiones en torno al derecho a la ciudad durante el siglo XX han estado centradas en la vivienda, la consolidación de los barrios populares o la participación en los gobiernos locales (Calderón, 1990, 2014).

La introducción de la noción de espacio público al estudio de la cuestión urbana en el país en parte es el resultado de la difusión de enfoques teóricos como los

propuestos por Borja (2003) o Delgado (1999, 2007), la propia noción de esfera pública para la sociedad moderna de Habermas (1991) así como la acogida que tuvo el trabajo de Takano y Tokeshi (2007), uno de los primeros estudios publicados sobre el espacio público en Lima junto con el de Chion & Ludeña (2005), o los ensayos de Vega Centeno (2004, 2006). Borja pone en evidencia la dimensión política del espacio público, como escenario potencial de afirmación ciudadana en que muchas veces se expresa o manifiestan cuestionamientos al orden social existente, que han sido fermento de importantes hechos revolucionarios a través de la historia y por ende, es un espacio que busca ser controlado por aquellos que detentan el poder en una sociedad determinada. En este contexto, autores como Caldeira (2007) resaltan la potencialidad del espacio público como espacio en el cual se expresa la igualdad y la participación ciudadana. Por su parte, Delgado se cuestiona en qué medida el espacio público, como espacio de socialización, permite el desarrollo de prácticas cotidianas donde el habitante de grandes ciudades aprende a vivir entre multitudes, reconociendo

una condición de igualdad en situaciones de anonimato, que el autor define como una suerte de “derecho a la indiferencia” (2007, p. 182). Delgado desarrolla este análisis en base al clásico trabajo de Simmel (1998) de principios del siglo XX, que alude a una particular forma de practicar la ciudad que experimenta el habitante de grandes ciudades, principalmente en su condición de transeúnte, dimensión que fuera trabajada más adelante por Joseph (1988) y al que nos hemos referido en otro trabajo (Vega Centeno, 2006).

Estas aproximaciones al espacio público tienen como novedad, el hecho de que surgen en el marco del proceso de globalización, suerte de tercera revolución urbana de la modernidad (Ascher, 2004) que tiende a vaciar de contenido los espacios urbanos para priorizar nodos urbanos en un territorio dominado por el espacio de los flujos (Castells, 1997). Al respecto Sassen (1991, 2007) ya advierte sobre la tendencia a ignorar la condición de lugar de las ciudades globales y en esa perspectiva, Borja propone entender al espacio público como el espacio donde se realiza la síntesis entre lugares y flujos (2003, p.119).

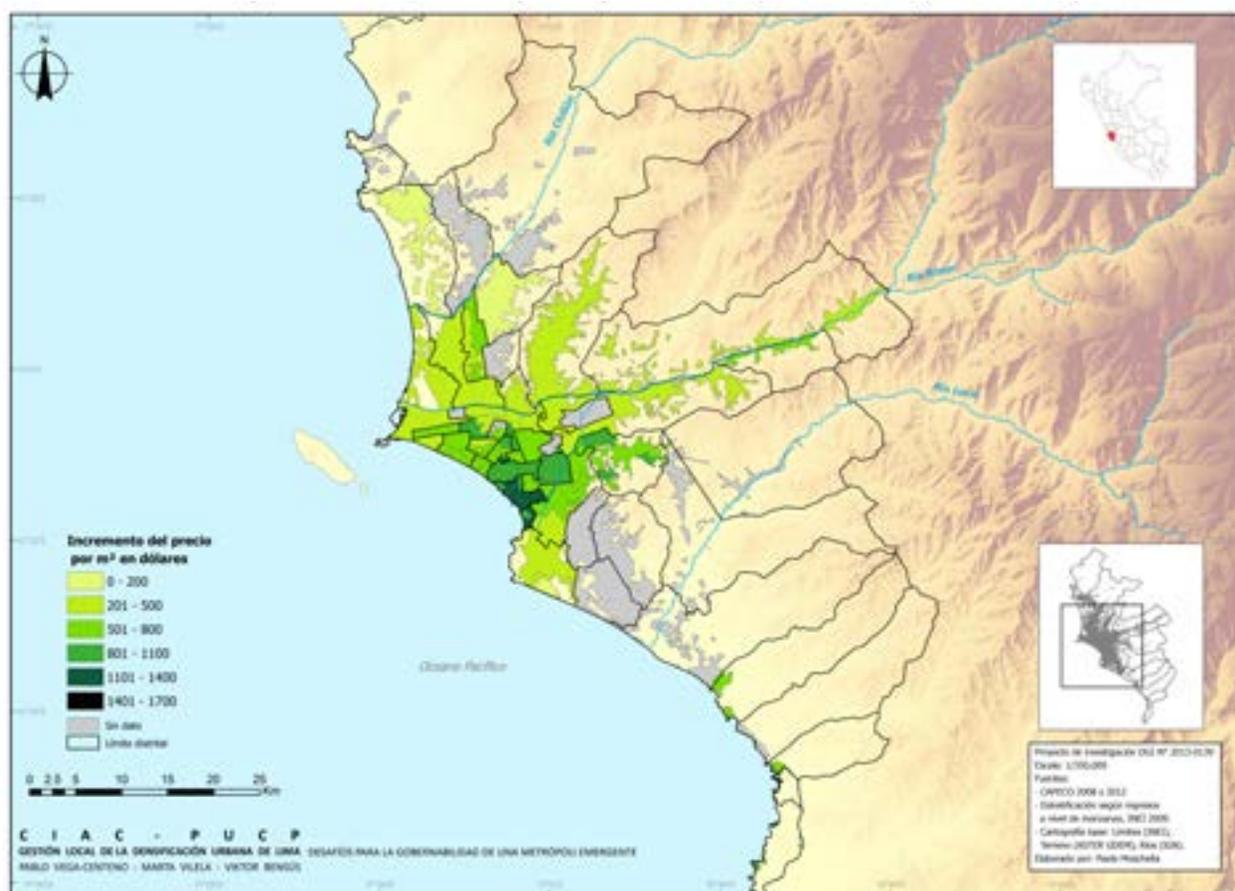


Figura 1: Incremento del precio de Departamentos en Lima: 2008-2012



Figura 2: Propaganda de vivienda en departamento en Jesús María, distrito del área central de Lima.

En nuestro caso, interesa partir de un enfoque socio espacial, en la perspectiva propuesta por Lefebvre, donde interactúan tres dimensiones o aproximaciones conceptuales al espacio, las cuales nos refieren al espacio concebido o de la producción de la ciudad, al practicado o de los usos cotidianos y al vivido o de las representaciones (2013, pp.97-98). En otras palabras, aproximarse a los actores que participan directamente en la producción del espacio urbano, a la forma en que los habitantes se apropian cotidianamente de este y finalmente a los imaginarios que estos últimos producen de su propia experiencia urbana. Como señala Lefebvre, se trata de una triada conceptual, donde interesa la interacción dialéctica entre las tres dimensiones propuestas. Consideraremos también el aporte de Salcedo (2002) quien advierte del peligro de construir una imagen idealizada del espacio público urbano, por lo que propone entender al espacio público como campo de lucha y prestar atención a su historicidad. En la misma línea, Carrión reclama entender al espacio público por su condición urbana —atendiendo a su rol en la ciudad— y su cualidad histórica (2007, p.81). En esta perspectiva, resulta pertinente la afirmación de Duhau & Giglia, quienes afirman que el tipo ideal de espacio público democratizado sólo se habría plasmado en muy pocos casos como Buenos Aires, México o Sao Paulo, donde sí existió una clase

media y una clase obrera con sueldos relativamente elevados (2008, p.50), que no fue el caso de Lima.

El debate surgido en torno a la condición del espacio público urbano en la ciudad de Lima ha sido saludable en la medida que se busca superar una mirada restringida a las cuestiones morfológicas, pero también corre el riesgo de confundir proyectos o aspiraciones políticas con las condiciones objetivas en que el espacio público urbano se constituye actualmente como espacio social.

Es por estos motivos que es importante examinar, atendiendo a la historicidad de los fenómenos, lo que ha venido ocurriendo con los espacios públicos en Lima. Para ello, buscaremos centrarnos en el proceso urbano que experimenta la ciudad desde fines del siglo XX pero poniéndolo en relación con fenómenos que ocurrieron desde mediados de dicho siglo.

## LA EXPANSIÓN URBANA DE LIMA Y SU INSERCIÓN EN LA ECONOMÍA GLOBAL

En términos morfológicos, la ciudad de Lima mantuvo durante cerca de tres siglos un tejido urbano en el que predominó la cuadrícula, donde morfológicamente el espacio público lo constituyen las calles y la Plaza Mayor, y el borde urbano estaba demarcado por la

muralla que fue habilitada en la segunda mitad del siglo XVII; en estos espacios se encontraban cotidianamente los diversos habitantes de Lima, aunque en contextos donde la posición social de cada uno era reafirmada en criterios culturales y raciales. Estamos pues muy lejos de la concepción moderna de espacio público que citáramos en un inicio.

Cuando en 1870 las murallas de la ciudad fueron demolidas, el Plan de Meiggs orientó la expansión de la ciudad mediante vías urbanizadoras que conectaban la ciudad con los antiguos balnearios localizados en los pueblos de Miraflores, Barranco y Chorrillos, proceso que continuó las décadas siguientes. Por otra parte se habilitó la Plaza San Martín con motivo del centenario de la independencia y se urbanizaron terrenos colindantes en lo que es el actual distrito de La Victoria. Asimismo, a finales del siglo XIX se inauguró el Parque de la Exposición como paseo destinado a la recreación de la aristocracia limeña y en las primeras décadas del siglo XX se construyó el Parque de la Reserva, en honor al reservista del ejército peruano. El conjunto de obras urbanas referidas fueron a su vez innovaciones importantes en la forma urbana de la ciudad, donde el espacio público como espacio social, pasa a ser entendido como espacio de circulación, espacio cívico o de recreación de una clase dominante (Vega Centeno, 2013, pp.129-130). El centro urbano y sus espacios públicos, son entonces expresión de un poder dominante, como lo fue para la república aristocrática a finales del siglo XIX y la “patria nueva” de Leguía en las primeras décadas del siglo XX (Ludeña, 2002).

Hacia mediados del siglo XX dos procesos urbanizadores transformaron radicalmente la forma y la imagen de la ciudad. Por una parte, sociedades inmobiliarias que vinieron formándose desde inicios del siglo XX desarrollan proyectos de urbanizaciones residenciales, donde se prioriza el acceso vehicular y se diseñan parques interiores como áreas recreativas destinadas principalmente a sus futuros habitantes residentes; inclusive, en la década de 1960 se ofrecen las primeras urbanizaciones residenciales con acceso de carácter exclusivo para una población de alta renta, primer antecedente del concepto de condominio en Lima. Fue el caso de “Las Casuarinas”, que además dividió el cerro en que se ubican, diferenciando la urbanización exclusiva de las barriadas formadas por invasiones de terreno a través del llamado “muro de la vergüenza” (Boano & Desmaison, 2016).

Por otra parte, ocurren las grandes ocupaciones de terrenos por medio de invasiones en áreas periféricas de Lima de valor urbano de carácter residual, donde el objetivo principal de sus habitantes era dar una solución a su falta de acceso a vivienda en la ciudad. En términos

espaciales es durante el siglo XX que el área de Lima se expande notablemente, inclusive en forma más acelerada que su propio crecimiento demográfico, que también fue de carácter explosivo debido principalmente a grandes corrientes de migración interna ocurridas sobre todo entre 1940 y 1990.

El resultado fue una urbe que por primera vez alcanza una escala metropolitana, tanto en términos demográficos como espaciales, pero donde la densidad de ocupación es baja. La bibliografía sobre este proceso urbano es numerosa, pero son pocos los casos donde se presta atención a la forma en que se ha venido configurando el espacio público dentro de este nuevo tejido urbano. El principal foco de atención fue la habilitación de viviendas, tanto para sectores medios y altos, como la que producen las poblaciones de bajos ingresos.

Entre las pocas referencias, aunque indirectas, sobre el tratamiento de los espacios públicos urbanos podemos mencionar la proyección de la expansión de la urbe planteada por el Plan de Desarrollo Metropolitano Lima-Callao 1967-1980 (1992). Este plan, con influencia del movimiento de arquitectura moderna mundialmente liderado por Le Corbusier (1959), se preocupa por prever los espacios recreativos de la ciudad para las futuras décadas, definiendo un conjunto de grandes parques zonales en las áreas de expansión. Asimismo, se interesa por la conectividad de una serie de subcentros urbanos proyectados, entendiendo las calles y avenidas como redes viales ante todo y antes que como espacios públicos.

En suma, Lima a inicios de la década de 1980 era una ciudad de gran extensión aunque de baja densidad poblacional, donde la calle es tratada en los planes de desarrollo principalmente como vía antes que como espacio público —aunque se mantenga el diseño de veredas en toda la trama urbana pensando en un peatón que es tratado como “transporte no motorizado”—, situación que se hace más evidente en las urbanizaciones residenciales producidas entre 1950 y 1990. El abastecimiento de estas urbanizaciones tiende a concentrarse en subcentros que albergan supermercados y otros comercios en una pequeña trama de calles definidas como zona comercial y de servicios. En cambio, el parque es entendido como área recreativa asociada a los residentes que circundan el espacio público; por una parte en las urbanizaciones residenciales y por otra en los grandes parques zonales destinados al disfrute de aquellos que ocupan áreas de expansión de la ciudad.

La década de 1980 supone también un periodo de crisis tanto económica como política; un modelo de crecimiento sustentado tímidamente en la industria sustitutiva de importaciones es desmantelado, a la par que surgen grupos terroristas que producirán graves atentados

en las ciudades del país entre 1980 y 1992, haciendo explotar varios coches bomba en las calles de la ciudad. Una respuesta de la población fue levantar barreras o rejas de control en los accesos de varias urbanizaciones de clase media hacia el sureste de la ciudad; del mismo modo, embajadas o canales de televisión construyeron muros de protección.

A principios de 1990, la política de ajuste estructural marcó el inicio de una política estable de corte liberal en la economía del país, que coincide con la caída de los principales líderes de los grupos terroristas. Esto va a permitir importantes “cambios de piel” en la ciudad, como señala Ludeña (2002), los que expresan el retorno de la inversión inmobiliaria, a la par del aprovechamiento de nuevas tecnologías para la construcción y la comunicación. Estas iniciativas inmobiliarias se apoyan en la aún persistente sensación de miedo generalizado que en parte produjo el terrorismo en Lima, para legitimar una cierta aversión a la calle como espacio para la vida social. En una economía que comienza a ser estable, estos proyectos ofrecen espacios residenciales fortificados, protegidos de la calle, bajo el concepto de “condominio”, así, sea una gran urbanización o un nuevo edificio residencial y lo hacen a través de diseños similares a los utilizados en grandes ciudades, con lo que además garantizan una suerte de acceso a la vivienda moderna. En suma, se trata de productos inmobiliarios que se ofrecen de manera sistemática en las grandes ciudades latinoamericanas, en el proceso de reestructuración económica que vienen experimentando (De Mattos, 2008), afirmando la homogeneidad como un símbolo de estatus y de conexión global (Castells, 1997).

## ESPACIO SOCIAL Y RELECTURAS DEL ESPACIO PÚBLICO EN LAS DÉCADAS RECIENTES

En términos de la composición del espacio público como forma urbana, la nueva inversión inmobiliaria aporta novedades en los productos que ofrece, al igual que en otras ciudades de América Latina (De Mattos, 2008). Por una parte, surge la oferta de grandes centros comerciales o *malls* cuya característica morfológica es la de tener una mayor independencia del tejido urbano, proponiendo el diseño de calles y hasta plazas artificiales dentro de su estructura. El desarrollo de la llamada industria del *retail* ha sido uno de los hitos más representativos de la inversión inmobiliaria en Lima, que se implementa no solamente en el área central de la metrópoli, sino que se localizan en áreas de expansión, convirtiéndose en íconos del progreso económico de una suerte de “ciudad emergente”.

El enorme éxito y acogida que han tenido estos emprendimientos privados ha llevado a afirmar que grandes *malls* como el “Mega Plaza” o “Plaza Lima Norte” en la zona norte de la ciudad se han constituido como los grandes símbolos de una suerte de éxito de emprendimiento de una Lima emergente (Arellano, 2010), erigiéndose como los grandes espacios públicos para la población de áreas de expansión urbana. Si bien en un trabajo anterior hemos cuestionado la condición de espacio público de los grandes centros comerciales en tanto son propiedad privada y su diseño se organiza en función del consumo (Vega Centeno, 2006), no cabe duda que la iniciativa de la población puede estar generando procesos de apropiación y resignificación relativamente autónomos del espacio producido, fenómeno que merece ser estudiado con mayor atención; por otra parte, existen diferencias formales en las inserciones de estas inversiones privadas en la ciudad que también merecen ser estudiadas con mayor detenimiento.

De otro lado, los espacios residenciales que se vienen produciendo ya no son urbanizaciones integradas al continuo urbano consolidado de la metrópoli, sino que se ofrecen bajo la modalidad de condominio, es decir, independizados del tejido urbano mediante muros ciegos. Esta oferta tiene variaciones, pues puede ofrecer viviendas destinadas a población de ingresos altos como también edificios residenciales dirigidos a poblaciones de niveles de ingreso inferiores; inclusive, edificios independientes se ofrecerán como condominios siempre y cuando su diseño garantice accesos totalmente controlados.

Este modelo encarna una nueva propuesta de urbanización que se sustenta en parte en el crecimiento vertical de la ciudad, pero donde se privilegia una oferta de vida urbana que conecte hogares con servicios aglomerados en grandes equipamientos comerciales. En este estilo de vida propuesto, el espacio público desaparece completamente en una vialidad en que se reducen o se eliminan las aceras y los parques públicos se circunscriben a áreas recreativas o de ornato; inclusive, los parques zonales son reconvertidos como clubes, como actualmente los denomina el servicio de parques y jardines de la gestión metropolitana que entrara en funciones en enero de 2015. Asimismo, se han desarrollado importantes inversiones privadas en las playas del sur de la ciudad, produciendo condominios residenciales que se apropian casi en forma exclusiva de los accesos a las playas, privatizado un bien público como la playa, originalmente previsto al servicio de todos los ciudadanos. Esta suburbanización del litoral sur de Lima, como señala Ludeña, ha sido llevada a cabo como producto de una enorme especulación inmobiliaria con absoluta irresponsabilidad ecológica (Ludeña, 2011, p.85).

En la actualidad, el inversor inmobiliario se ha consolidado como el gran gestor de las principales transformaciones que viene experimentando la metrópoli. Por ejemplo, entre 2008 y 2012 se produjo un aumento espectacular del valor del metro cuadrado en la ciudad, merced del gran crecimiento de edificaciones en altura, casi todo el suelo urbano al menos duplicó su valor, mientras en algunas zonas del área central el incremento fue diez o más veces superior (Figura 1). Ahora bien, el estilo de vida que proponen estos nuevos edificios residenciales llevó a replantear el rol que los espacios públicos adquirirán durante el siglo XXI, en la medida que proponen áreas de reunión social, de juegos infantiles e inclusive gimnasios y piscinas.

Este tipo de oferta residencial incide en destacar que la calidad de vida se encuentra dentro de la vivienda, y la presencia del vehículo al exterior es una invitación a conectar la vida cotidiana con espacios alejados del hogar. La calle se vuelve sinónimo de inseguridad y desaparece como escenario de vida, para convertirse exclusivamente en vía de circulación. Llama la atención que este tipo de propuesta se ofrezca inclusive en zonas localizadas a proximidad de equipamientos y servicios atractivos a la vida diaria, pues siempre se evita invitar

al cliente a caminar por los entornos del edificio residencial (Figura 2).

Como resultado, podemos afirmar que el modelo de urbanización que sigue Lima en la actualidad tiende a centrar su comprensión del espacio público al de áreas verdes, sean recreativas o de ornato, donde el entramado de redes viales tiene por único fin la conectividad de los ciudadanos mediante los medios de transporte que tengan disponibles o les sean accesibles. El vínculo de la residencia con el área verde tiende a construirse sobre criterios de paisaje antes que de uso, donde además esta propuesta es ofrecida como un símbolo de distinción social (Figura 3).

Sin embargo, no podemos afirmar que el modelo actual sea una transformación del proceso urbano que Lima venía experimentando durante el siglo XX. Más bien, parece tratarse de una acentuación de elementos o tendencias que ya se venían vislumbrando bajo la influencia del urbanismo moderno de principios del siglo XX. Por otra parte, si bien no nos hemos detenido mucho, tampoco tenemos elementos de juicio para suponer que en la época colonial o de inicios de la república sí existiese un espacio público adecuadamente definido; ensayos como el de “Lima la horrible” de Salazar Bondy en 1964 nos advierten que existe una



© Natali Cardenas, 2016

Figura 3: Propaganda de vivienda en edificio en Surco, distrito ubicado dentro del área centro-este de Lima.

cierta idealización del pasado colonial de la ciudad que es más una construcción ideológica que la referencia a una realidad empírica (Salazar Bondy, 2014). Estamos pues ante una ciudad, como otras en América Latina, que se erige sobre la base de una naturaleza híbrida, como señala Ciccolella, donde las formas de desigualdad que se expresarían en el espacio público acumulan yuxtaponen rasgos de diferentes etapas históricas hasta las transformaciones recientes (2011, p.112).

El espacio público, entendido como el espacio social moderno donde puede ocurrir el libre acceso y la pluralidad de acciones, no ha sido pues un espacio social importante en la urbanización de Lima durante el siglo XX. Esta tendencia se ha agudizado a inicios del siglo XXI y en términos de la forma en que está creciendo la ciudad se puede convertir en un serio problema para la vida futura en la ciudad. Lima ha iniciado un proceso de densificación, donde la vida debe proyectarse a partir de departamentos que mayoritariamente son de dimensiones relativamente reducidas y donde la constante congestión vehicular está demostrando la ineficacia de la actual política urbana que prioriza la ampliación de vías, construcción de viaductos o pasos a desnivel. Si caminar y usar las calles no forma parte de nuestro proyecto urbano personal, ¿Qué calidad de vida podemos esperar ocupando intensamente espacios privados reducidos o saliendo a destinos alejados para los cuáles solo el viaje motorizado —público o privado— demanda invertir mucho tiempo y energía? Sin embargo, la percepción de la población no hace visible la pobreza de espacios públicos como un problema, adaptándose a su precariedad más como un superviviente que como un ciudadano de Lima.

## EL TRANSEÚNTE Y LOS ESPACIOS PÚBLICOS DE CIRCULACIÓN

Un hecho llamativo en Lima es el tratamiento de los espacios de tránsito para los peatones. En la medida que las calles de la ciudad son entendidas y tratadas como vías de circulación, la atención prestada a los espacios peatonales es pobre. Las veredas de las calles no superan los dos metro de ancho y en las avenidas es difícil encontrar casos con secciones de vereda mayores a los tres metros.

También es notable la poca atención puesta al mobiliario urbano y a la señalización peatonal. En el primer caso, se pueden encontrar numerosas calles con veredas angostas pero donde inclusive se colocan postes de alumbrado que la hacen incluso más estrecha. Del mismo modo, en áreas de expansión de la ciudad es usual encontrar escaleras exteriores que terminan sobre las aceras. En lo referido a la señalización, es interesante

observar cómo el diseño de los pasos peatonales suele ser colocado en las esquinas de las calles sin prestar atención a si estos conectan adecuadamente una acera con otra; el resultado desemboca en situaciones que lindan con lo cómico, donde el peatón no tiene formalmente alternativas reales y seguras de cruzar una calzada. A modo de ejemplo se puede observar cómo el boletín de una gestión municipal como la del distrito de Jesús María, con predominancia de residentes de clase media, muestra con orgullo sus nuevas obras, sin considerar ni darse cuenta que los cruces peatonales -o pasos de cebra- que acaban de diseñar no se conectan adecuadamente las aceras (Figura 4).

Un caso dramático es el de la habilitación de puentes

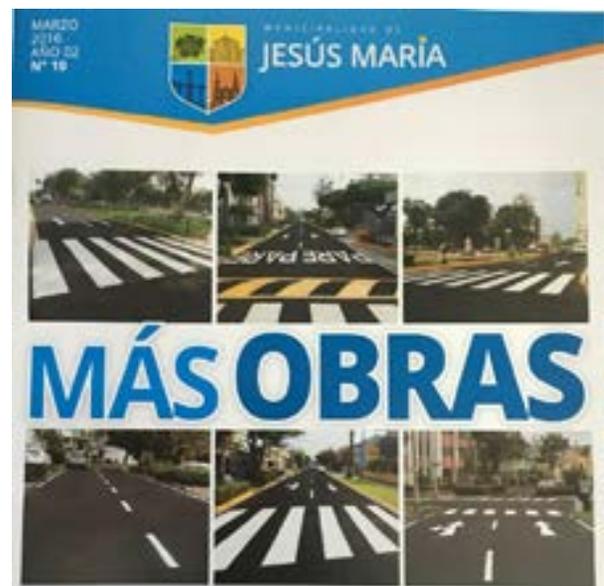


Figura 4: Carátula de boletín de la municipalidad distrital de Jesús María con pasos de cebra mal diseñados

peatonales en avenidas arteriales de la ciudad, donde el principio es que los peatones no interfieran en la circulación vehicular. La forma en que se diseñan y construyen demuestra el poco interés prestado a las necesidades plures que los transeúntes tienen como personas. Como señalan Dextre & Avellaneda (2014) la habilitación de puentes debería ser el último recurso en el diseño de la movilidad de una ciudad. El desinterés por el ciudadano de a pie es coherente con una manera de producir la ciudad, donde la atención es puesta casi exclusivamente sobre la circulación de vehículos motorizados y en particular de los automóviles de uso privado (Figura 5).

Una consecuencia será la forma en que el peatón debe aprender a experimentar la ciudad. Al salir a caminar, debe habituarse a hacerlo entre veredas angostas o combinar su marcha con la invasión de calzadas. Los

cruceros peatonales —muchos mal diseñados como viéramos en la imagen anterior— abundan, pero no son entendidos como reductores de velocidad por los conductores, por lo que los peatones los utilizan sólo cuando existen semáforos de por medio o si no se observan vehículos en el momento de cruzar la vía. De otro lado, los puentes peatonales en numerosos casos no son usados por una mezcla de explicaciones como son la excesiva distancia que hay que recorrer hasta llegar a él, las dificultades de tránsito que engloba su propio diseño o la falta de inclusión social que demuestra para ciudadanos con habilidades especiales.

En suma, una ciudad donde las prioridades de la circulación son del vehículo motorizado y los derechos del peatón casi inexistentes, donde el resultado es que

éste último realiza comportamientos adecuados a su condición de marginado. Estas prácticas, en muchos casos temerarias e imprudentes, parten de entender que deben subsistir en un territorio que les es ajeno.

El resultado objetivo es que Lima, y en general el país, se han convertido en un territorio hostil para los peatones. Estudios como el de la Organización Mundial de la Salud (OMS) lo confirman, cuando encuentra que el Perú es el país donde el porcentaje de peatones muertos del total de víctimas fatales en accidentes de tránsito es la más alta del mundo con un 78%, mientras que en países como Francia y Bélgica no llegan al 15% y en Chile no supera el 40% (Vega Centeno, Dextre & Alegre, 2011, pp. 313-314). Lo curioso es que el propio Ministerio de Transporte, al momento de enfrentar este tipo de problemas, identifica la irresponsabilidad del peatón como una de las causas explicativas en lugar de entenderlo como una consecuencia de la organización de los espacios de circulación (Alegre, 2010).

Como respuesta, y con el apoyo de medios de comunicación masiva que identificaron rápidamente al “mal peatón” como uno de los responsables de los accidentes de tránsito, desde el año 2010 se han comenzado a implementar multas para peatones, medida que

no ha tenido mayores efectos en reducir los accidentes fatales, pero sí ha incidido en la manera de jerarquizar los derechos ciudadanos en los espacios de circulación. El peatón se convierte, como lo hemos señalado en algún otro trabajo, en una categoría de marginal urbano (Vega Centeno, 2015).

Caminar por las calles de Lima no es pues una experiencia placentera. En cambio, es un escenario donde el peatón aprende cotidianamente que el usuario con más poder es el conductor de vehículos, que el espacio de la ciudad está a su servicio<sup>2</sup>. La paradoja es que esta situación conflictiva no genera rebelión entre la población marginada sino que se tiende más bien a la aceptación y/o adaptación por fuerza de la costumbre, tal vez con el secreto anhelo de

contar con un coche y pasar así del lado de los subordinados hacia el de los que detentan el poder.

Por ejemplo, ante la pregunta formulada en la encuesta de Lima Cómo Vamos el año 2013 sobre qué debe atender prioritariamente la municipalidad entre más y mejores veredas o avenidas más anchas y rápidas para la circulación, el 52.9% se inclinó por la segunda opción, contra un 44.9% que sí otorgó preferencia a las veredas (Lima Cómo Vamos, 2013).

## LA CIUDAD DE LOS RESIDENTES O VECINOS

Como señalamos anteriormente, la práctica de enjagar accesos a urbanizaciones no se detuvo con el fin de los atentados terroristas, sino que se incrementó (Plöger, 2006). Esta vez el argumento de la seguridad aludía al peligro de robos y asaltos que efectivamente podían ocurrir en las viviendas por la libertad de movimiento que tienen los desconocidos por las calles de zonas residenciales. Lo que llamará la atención es que este

<sup>2</sup> Podríamos también agregar el tema de los ruidos, pues la utilización desmedida de las bocinas o claxons como “medio de comunicación” entre los conductores tiene a los transeúntes como los principales perjudicados.



Figura 5: El peatón debe inventar su paso entre los autos.

fenómeno se difundirá en diferentes sectores sociales de la ciudad, inclusive en zonas que originalmente fueron barrios populares producto de invasiones. El hecho común al conjunto de lugares que adoptan esta práctica es que se trata de urbanizaciones con predominio casi absoluto del uso residencial. El uso de la calle en estos lugares es entonces principalmente el de facilitar el acceso al que llega o sale de su domicilio. En el conjunto de los casos aludidos, otro hecho común es que ocurre en zonas urbanas que originalmente fueron diseñadas integradas al tejido urbano (Figura 6); este es el fenómeno que Plöger define —citando a Ludeña— como la proliferación de condominios ex-post y que observa tanto en zonas urbanas de renta alta como en barrios populares de periferia (2006).

En un estudio realizado en la zona sur de Lima, Takano & Tokeshi (2007, pp. 31-32) encuentran cómo las propias familias residentes son las que toman la iniciativa de mantener el espacio público. Pero esta iniciativa ocurre en contextos de escala barrial, donde el espacio es entendido como de uso comunal, existiendo una tendencia a privatizar estos espacios públicos. Así, los autores observan que en zonas de origen de barriadas o urbanización popular se ha vuelto una constante el enrejado de calles y parques por iniciativa de comités de gestión de los propios vecinos.

Por otra parte, Sandoval (2013) encontró que de acuerdo a fuentes de la asociación peruana de consumidores y usuarios (ASPEC) el año 2010 existían en Lima 1263 barreras puestas sobre la calle, siendo las rejas la principal modalidad. La paradoja residía sin embargo en que de éstas menos del 10% (116) contaba con los respectivos permisos municipales, fenómeno que ocurre en distritos urbanos tanto de baja como de alta renta. Esto confirma que estamos ante prácticas sociales llevadas a cabo por residentes, al margen de cualquier política pública. Los residentes, o vecinos, de una zona de uso predominantemente residencial encuentran legítimo impedir los accesos a las calles y parques de su vecindario a vehículos y peatones extraños a él, a los que mira con desconfianza.

En un sondeo de opinión llevado por el observatorio Lima Cómo Vamos el año 2013, ante la pregunta de si es legítimo poner cercas o rejas sobre la calle si los residentes de un vecindario se ponen de acuerdo, cerca de la mitad de encuestados manifestó estar de acuerdo, proporción que es inclusive mayor entre las poblaciones de menores ingresos o que residen en zonas de expansión urbana.

Es llamativo el hecho de que la constante marginalización que experimenta el habitante al caminar por las calles de la ciudad no haya sido tomada como reivindicación por algún movimiento social ni sea un gran motivo

de debate para la opinión pública. Caminar por la ciudad es una experiencia peligrosa, tanto por el riesgo de ser atropellado, como por el poco espacio habilitado para transitar y la probabilidad de ser asaltado. Lo curioso es que al transitar por la ciudad el peatón, al estar fuera de su espacio residencial, se convierte para otros residentes en sujeto potencialmente amenazante. Así como la marginalización y vulnerabilidad del peatón es ignorada, los peligros que éste mismo transeúnte puede suponer para las zonas residenciales de la ciudad sí es materia de preocupación de la opinión pública, bajo el estigma del extraño que puede hacernos daño. Pero, ¿quién es este extraño? ¿Cómo lo hemos identificado como tal?

Es en este momento que es preciso poner en relación la manera en que se ha ido expandiendo la ciudad con las formas en que sus habitantes se vienen representando a sí mismos dentro de ella. Un caso significativo, es que el habitante de Lima no se identifica como ciudadano, sino como vecino. Puede parecernos una identificación más encarnada al territorio que la primera noción, pero a la vez lo que está suponiendo es situarse en la ciudad partiendo sólo del territorio inmediato en el que reside.

La estructura organizativa de la ciudad ayuda a reforzar esta identificación del habitante con su ciudad. El área metropolitana de Lima tiene la particularidad de no contar con una única autoridad municipal. Es administrada por dos gobiernos provinciales, uno para Lima y otro para el Callao, que forma parte del continuo urbano. Pero además, cuenta en total con 50 gobiernos distritales, los que tienen importante autonomía de gestión con relación a los gobiernos provinciales, pues pueden regular la zonificación y densificación de sus territorios, además de hacerse cargo del mantenimiento de las vías locales. Además, pueden regular y/o restringir los usos de calles y parques de su jurisdicción mediante ordenanzas, muchas veces por petición expresa de sus vecinos.

Esta delimitación administrativa del territorio puede leerse como positiva en términos de acercar la gestión urbana a las demandas cotidianas del habitante. Sin embargo, cuando esto ocurre en una gran aglomeración urbana resulta inadecuado en varios aspectos, pues la mayor parte de la población distribuye su vida cotidiana en varios lugares de la ciudad; en otras palabras, los habitantes que desarrollan la mayor parte de su vida en torno al espacio residencial son pocos.

Sin embargo, esta forma de gestión urbana es coherente con el tipo de urbanización que fue desarrollándose en la ciudad, como señaláramos anteriormente, donde los espacios tienden a ser de usos homogéneos en las áreas de expansión, tanto en los proyectos inmobiliarios como en la formación de urbanizaciones populares mediante invasiones de terreno.



Figura 6: urbanización cercada en la zona este de Lima

En consecuencia, la gestión urbana de los distritos atiende las demandas de los que son residentes en su jurisdicción —que además son sus electores— y presta menor atención a aquellos que están de tránsito, salvo que se trate de empresas localizadas en su territorio que den importantes tributos a la alcaldía. Situaciones extremas de este diálogo o acercamiento entre la autoridad municipal y sus electores lo dan como testimonio las cartas o llamadas de vecinos residentes de Miraflores, reclamando a su Alcalde que excluya mendigos, ambulantes, jóvenes con patinetas o *skates* y en general todo aquel que haga “bullá” en espacios públicos próximos a sus residencias y que a su vez estigmatizan como habitantes de zonas periféricas (Bensús, 2012, p. 98).

El habitante-residente aprende que tiene derechos en su entorno residencial y es en ese contexto que es capaz de generar reclamos o inclusive movimientos sociales, tanto en barrios populares como en zonas residenciales de renta media o alta. Cuando existen proyectos inmobiliarios que puedan generar cambios importantes en el distrito o ensanches de vías, inmediatamente surgen reacciones en defensa de la integridad del territorio. Podemos entender estas demandas como una dimensión del ejercicio de derechos ciudadanos pero es importante observar sus límites, pues estas reivindicaciones se sitúan en el marco de una defensa generalizada del carácter residencial que esperan tenga un distrito o parte de esta jurisdicción.

Un ejemplo de ello resultan los Planes de Desarrollo Concertado (PDC), instrumento de planificación vigente según el marco normativo de la gestión urbana en el Perú desde el año 2010. El espíritu de esta norma era buscar una mayor participación de parte de la población en la toma de decisiones de la marcha del territorio en que viven. La gran limitación es justamente que los residentes de un territorio “viven” buena parte de su vida cotidiana fuera de su espacio residencial. Y viceversa, numerosos habitantes no residentes sí “viven” o permanecen en territorios ajenos a su vivienda más tiempo que los propios residentes de ésta. En otras palabras, la ley permite la participación en los PDC a los residentes de un distrito, pero ello no da voz ni voto a quienes permanecen buena parte de vida cotidiana en este lugar o transitan por ahí. Un resultado significativo al respecto es el reciente Plan de Desarrollo del distrito de San Isidro, que es reconocido como el principal nodo financiero del país, pero que al momento de definir su visión reivindica antes que nada su carácter residencial pues se define como: “Distrito residencial, comunidad internacional, tradicional, cultural y moderno” (Plan Urbano Distrital de San Isidro 2012-2022).

Por residencialidad, los vecinos esperan una jurisdicción con poco flujo de personas, donde la presencia de extraños se vea restringida al uso de aceras de algunas vías arteriales, pues estos son considerados como un posible peligro para su tranquilidad cotidiana. Esta

suerte de imposición de los intereses del vecino residente que termina excluyendo de su entorno al transeúnte no residente es un fenómeno que se viene agudizando en las últimas décadas.

En las representaciones de los residentes de sectores sociales de nivel socioeconómico medio o medio alto, el peligro del otro se mezcla con una aversión a la presencia de habitantes de sectores sociales diversos. En varios testimonios el miedo al extraño se expresa en el habitante pobre “residente de barrios populares o barriadas”. Bajo esta premisa, inclusive iniciativas que busquen mejorar el espacio público de sus entornos pueden ser vistas como una amenaza, debido a que “va atraer a gente de barriadas”<sup>3</sup>. En este caso, se aplica muy bien la noción de “agorafobia” utilizada por Jordi Borja (2003, p. 211), pues estamos ante una clara enfermedad de clase, de miedo o aversión a la diversidad social.

Sin embargo, este tipo de representaciones no se limita a un sector social de la ciudad, pues residentes de barrios populares también ponen en práctica este tipo de iniciativas de exclusión. Como señaláramos anteriormente, son numerosos los barrios populares que han realizado intervenciones que excluyen o segregan el acceso de extraños a sus respectivas urbanizaciones pues como señalan Takano & Tokeshi, se perciben las áreas libres del barrio como espacios comunales, mas no públicos. En este caso, la agorafobia no sería un argumento suficiente, pues la noción de espacio público es pobre. ¿Cómo tener miedo al espacio público si este no es visible en la percepción cotidiana?

En cambio, resulta útil una noción como la propuesta por De Certeau & Mayol al definir la noción de barrio, cuando afirman que “debe entenderse como esa porción del espacio público en general donde se insinúa poco a poco el espacio privado particularizado” (1999, p.8). En efecto, los entornos residenciales son percibidos como un conjunto de áreas comunes donde los protagonistas son quienes tienen su vivienda en dicho espacio y se reconocen como vecinos. Se trata de una lógica de apropiación territorial donde se entiende que los residentes, que utilizan cotidianamente esos espacios, son también responsables de su cuidado, y por ende tienen la potestad de poner reglas de comportamiento en él e inclusive de restringir su acceso.

En los tejidos urbanos no suele haber una clara delimitación entre los espacios dominados por vecinos con relación a aquellos donde los transeúntes son los usuarios mayoritarios. Forma parte de la vida urbana de una

ciudad, donde el investigador urbano debe aproximarse a las dinámicas cotidianas para entender cómo operan estos actores. Y el análisis se vuelve más complejo cuando se observa que en muchos espacios de carácter residencial, es posible identificar que sus principales personajes son habitantes no residentes, que ocupan el espacio con relativa permanencia por motivos laborales como son panaderos, limpiadores de carros, guardianes, canillitas, etc.

## LAS MÚLTIPLES FACETAS URBANAS DE LA DESIGUALDAD SOCIAL

La desigualdad en una sociedad se expresa en los accesos inequitativos a las diferentes oportunidades que pueden permitirnos un desarrollo humano pleno. En una mirada urbanística, la búsqueda de disminuir las brechas de desigualdad entre los habitantes de una ciudad debe estar dirigida a ofrecer oportunidades semejantes para el acceso a servicios y equipamientos en los cuales la vida urbana satisface necesidades como la vivienda, la alimentación, el trabajo, el estudio o la recreación.

Lo que sin embargo tendemos a olvidar es que en la propia experiencia de trasladarnos para acceder a estos numerosos motivos que hacen la vida en una ciudad, los habitantes también experimentan condiciones de desigualdad. El acceso a estas oportunidades nos sitúa dentro de la ciudad en el marco de lógicas de movilidad espacial que cristalizamos en lo que urbanísticamente son los espacios públicos de la ciudad, y que jurídicamente son aquellos en donde sus usuarios son considerados como iguales. Es en esta dimensión cotidiana de desplazarnos de nuestros hogares hacia los múltiples destinos que ocupan nuestra vida social que nos confrontamos a diferentes dimensiones de desigualdad social, que ponen en evidencia situaciones conflictivas entre nuestros marcos normativos como sociedad y la propia organización y gestión de la ciudad.

Una primera dimensión de esa desigualdad es la funcionalización de los espacios públicos, acción urbanística por la que se identifican las calles como vías de circulación y los parques como áreas recreativas. En el primer caso, la prioridad absoluta otorgada al auto privado y en general a los medios de transporte motorizado por encima de ciclistas y sobre todo de transeúntes, convierte a estos últimos en los usuarios más vulnerables de las calles de la ciudad, los que sin embargo, como se indicó anteriormente, pueden ser inclusive vistos como uno de los principales responsables de los accidentes de tránsito y por ende merecedores de sanciones punitivas.

Una segunda dimensión de esta desigualdad está dada por las restricciones que muchos vecindarios

<sup>3</sup> En concreto, este fue uno de los principales argumentos que residentes del distrito de San Borja, que concentra principalmente población de clase media, expusieron para oponerse a proyectos de micro-intervención en espacio público que estudiantes de arquitectura de la PUCP diseñaron y montaron con el apoyo de la Municipalidad del Distrito el año 2015, reemplazando estacionamientos por mobiliario de descanso para transeúntes.

imponen sobre calles y parques que forman parte de su entorno residencial. El habitante de la ciudad no residente encuentra que en numerosas zonas de la ciudad tendrá el acceso limitado para circular ante el alto número de rejas y cercas que impiden el paso por muchas calles de la ciudad. Esta situación se agudiza con el tratamiento que recibe el transeúnte, al que se le impide el derecho a la recreación en parques públicos de zonas residenciales ajenas a la suya, y es continuamente vigilado, controlado y hasta expulsado por sistemas de seguridad privados o municipales de dichas zonas residenciales.

Una tercera dimensión de estas experiencias cotidianas de desigual acceso a los espacios públicos está dada por el actual sistema de gobierno municipal, con 50 distritos democráticamente elegidos por sus residentes y que entienden que su política debe atender prioritariamente las demandas de sus electores. Este razonamiento, que en principio resultaría legítimo, ocurre en jurisdicciones que no son autónomas, sino que forman parte del extenso continuo urbano de la metrópoli, donde la mayoría de electores ocupan este espacio parcialmente, pues su vida cotidiana los conecta diariamente con otros lugares de la urbe. El resultado es que tenemos municipios donde es usual que el vecino residente se sienta con derechos superiores a cualquier transeúnte que no lo sea y es capaz de ejercer presión sobre sus gobiernos municipales a fin de que controle, segregue e inclusive expulse a aquellas personas que identifique o perciba como peligrosas para su seguridad o tranquilidad personal y de su familia.

Estas dimensiones urbanas de la desigualdad social ya existían antes de que el proceso de reestructuración metropolitana, como consecuencia de la economía global y el retorno de la inversión inmobiliaria, ocurrieren a fines del siglo XX. No podemos afirmar entonces que fueran las políticas neoliberales o los nuevos productos inmobiliarios los responsables de segregar o eliminar los espacios públicos urbanos. Lo que en cambio sí podemos señalar es que las estrategias de venta de la oferta de nuevos espacios residenciales refuerzan el “miedo a la calle” y reafirman una visión donde la calidad de vida de las familias parece concentrarse en el uso intensivo del nuevo hogar bajo la modalidad de condominio y los espacios de recreación y esparcimiento fuera de la residencia pueden ser satisfechos en productos inmobiliarios como los *malls*.

El diseño urbano de la ciudad, las inserciones urbanas de los proyectos inmobiliarios, las políticas municipales y las prácticas sociales de los vecinos, coinciden en marginar al extraño que camina por las calles como sujeto estigmatizable, peligroso para la tranquilidad pública y por el cual la gestión urbana debe vigilar o controlar sus movimientos. Y cuando se legitiman estas

prácticas, se hace evidente que la condición de peatón sospechoso se superpone con otras características sociales, como pueden ser signos exteriores de pobreza, juventud o inclusive criterios raciales.

En efecto, en una ciudad como Lima el crecimiento económico ha supuesto el incremento del empleo, pero principalmente el de carácter precario, no sujeto a estabilidad laboral ni a otros beneficios sociales y en muchos casos de carácter informal que diariamente se traslada desde distintas zonas periféricas de la ciudad a los distritos localizados en el área central, que concentran la mayor cantidad de empleo en la ciudad, como mencionáramos al inicio de este artículo.

La organización del empleo ya expresa una situación de desigualdad social, pero esta puede reforzarse o agudizarse cuando observamos la experiencia urbana de ir cotidianamente a trabajar a estos lugares, donde los entornos residenciales se preocuparán constantemente por hostilizar a todo aquel que no sea residente o no reúna características físicas o sociales que no lo identifiquen como “peligroso”:

En síntesis, el habitante que camina en Lima experimenta la ciudad no como ciudadano, con derechos y deberes, sino como residente cuando está en torno a su hogar, donde asume con seguridad la potestad de reclamar ante sus autoridades ediles la gestión de su territorio. Pero también la experimenta como transeúnte no-residente, donde aprende a diario que la ciudad le es ajena y hostil porque pertenece a “otros residentes”. Y a ello debe agregar su condición de usuario segregado la calle como espacio vial, donde todo vehículo motorizado tendrá prioridad de paso sobre él. Lo paradójico es que como habitantes de la ciudad, no hacemos visible nuestra condición de peatón no-residente en nuestras percepciones ni reclamos.

Este es el actual grado de fragmentación que vive Lima no sólo como espacio producido, sino en los usos y representaciones que sus propios habitantes hacen de ella, fenómeno de desigualdad social que es posible observar con toda su crudeza en el uso cotidiano de los espacios públicos de la ciudad.

## REFERENCIAS

- Alegre, M. (2010). *Todos somos peatones: un enfoque de derechos para el tratamiento de la movilidad urbana en Lima Metropolitana*. Lima: Tesis de Magíster en Derechos Humanos, PUCP.
- Arellano, R. (2010). *Ciudad de los Reyes, de los Chávez, de los Quispe*. Lima: El Comercio.
- Ascher, F. (2004). *Los nuevos principios del urbanismo*. Madrid: Alianza Editorial

- Bensús, V. (2012). “La ideología de la inseguridad y segregación en el espacio público de Lima Metropolitana: el caso de la gestión 2007-2010 en Miraflores. *Revista Debates en Sociología*, (37), 77-108.
- Boano, C. & Desmaison, B. (2016). “Lima’s ‘Wall of Shame’ and the gated communities that build poverty into Peru”. En *The conversation*. Recuperado de: <https://the-conversation.com/limas-wall-of-shame-and-the-gated-communities-that-build-poverty-into-peru-53356>
- Borja, J. (2003). *La ciudad conquistada*. Madrid: Alianza editorial
- Caldeira, T. (2007). *Ciudad de Muros*. Barcelona: Ed. Gedisa.
- Calderón, J. (1990). *Las ideas urbanas en el Perú: 1958-1989*. Lima: CENCA.
- Calderón, J. (2014). *Miradas, enfoques y estudios sobre las ciudades*. Lima: Ed. Vicio Perpetuo.
- Carrión, F. (2007). “Espacio público: punto de partida para la alteridad”. En Segovia, O. (ed). *Espacios públicos y construcción social: hacia un ejercicio de ciudadanía*, (79-85). Santiago de Chile: Ed. Sur.
- Castells, M. (1997). *La Sociedad Red. Volumen 1: La era de la información*. Madrid: Alianza Editorial.
- Chion, M. & Ludeña, W. (2005) “Espacios públicos, centralidad y democracia. El centro histórico de Lima periodo 1980-2004”. *Revista URBES*, (2), 145-169.
- Ciccolella, P. (2011). “Metrópolis latinoamericanas: ¿territorios subregulados, espacios del capital?”. En Ciccolella, P. *Metrópolis latinoamericanas. Más allá de la globalización*. Buenos Aires: Ed. Café de las Ciudades – OLACCHI.
- De Certeau, M. & Mayol, P. (1999). *La invención de lo cotidiano. Volumen 2*. México: Universidad Iberoamericana.
- De Mattos, C. (2008). “Globalización, negocios inmobiliarios y mercantilización del desarrollo urbano”. En P. Pereyra, & R. Hidalgo (ed). *Producción inmobiliaria y reestructuración metropolitana en América Latina*. (23-40). Santiago: PUCCH-USP.
- Delgado, M. (1999). *El animal público. Hacia una antropología de los espacios urbanos*. Barcelona: Ed. Anagrama
- Delgado, M. (2007). *Sociedades Movedizas. Pasos hacia una antropología de las calles*. Barcelona: Ed. Anagrama.
- Dextre, J. & Avellaneda, P. (2014). *Movilidad en zonas urbanas*. Lima: PUCP-Fundación Transitemos.
- Duhau, E. & Giglia, A. (2008). *Las reglas del desorden habitar la metrópoli*. México: Universidad Autónoma Metropolitana.
- Gonzales, E. & Del Pozo, J. (2012). “Lima, una ciudad policéntrica. Un análisis a partir de la localización del empleo”. *Revista Investigaciones Regionales*, 23, 29-52.
- Habermas, J. (1991). *The Structural transformation of the public sphere*. Cambridge: MIT Press.
- Joseph, I. (1988). *El transeúnte y el espacio urbano: ensayo sobre la dispersión del espacio público*. Barcelona: Gedisa.
- Kostof, S. (2000). *The city assembled*. Londres: Thames & Hudson.
- Le Corbusier. (1959). *Cómo concebir el urbanismo*. Buenos Aires: Ed. Infinito.
- Lefebvre, H. (2014). *La producción del espacio urbano*. Madrid: Capitán Swing.
- Ludeña, W. (2002) “Lima, poder, centro y centralidad”. *Revista EURE* 83, 45-65
- Lima Cómo Vamos, Observatorio Ciudadano (2013). Encuesta Lima Cómo Vamos 2013.
- Lima Cómo Vamos, Observatorio Ciudadano (2015). Encuesta Lima Cómo Vamos 2015. Quinto informe de percepción sobre calidad de vida.
- Municipal Distrital de San Isidro (2012). Plan Urbano Distrital de San Isidro 2012-2022.
- Municipalidad Metropolitana de Lima (1992). Plan de Desarrollo Metropolitano Lima-Callao 1967-1980.
- Pannerai, P. & Mangin, D. (2002). *Proyectar la ciudad*. Madrid : Ed. Celeste.
- Plöger, J. (2006). La formación de enclaves residenciales en Lima en el contexto de la inseguridad. *Revista Urbes*, (3), 135-164.
- Remy, J. & Voyé, L. (1981). *Ville: ordre et violence*. Paris: PUF.
- Salazar Bondy, S. (2014). *Lima la horrible*. 3ed. Lima: Lápix eds.
- Salcedo, R. (2002) “El espacio público en el debate actual: una reflexión crítica sobre el urbanismo post-moderno”. *Revista EURE*, 84, 5-19.
- Sandoval, G. (2013). *Vivir entre rejas: seguridad ciudadana y privatización de la calle en urbanizaciones de Ate y La Molina*. Lima: Tesis de magister en sociología, PUCP.
- Sassen, S. (1991). *The global city: New York, London, Tokyo*. Princeton: Princeton University Press.
- Sassen, S. (2007). *Una sociología de la globalización*. Buenos Aires: Kats.
- Simmel, G. (1998) “Las grandes ciudades y la vida del espíritu”. En: Simmel, G. *El individuo y la libertad*. (247-261). Barcelona: Ediciones Península.
- Takano G. & Tokeshi, J. (2007). *El espacio público en la ciudad popular*. Lima: DESCO.
- Vega Centeno, P. (2004). “De la barriada a la metropolización; Lima y la teoría urbana en la escena contemporánea. En C. Aramburú, et al. *Perú Hoy: las ciudades en el Perú*. (45-70) Lima: DESCO.

Vega Centeno, P. (2006). *El espacio público: la movilidad y la revaloración de la ciudad*. Lima: Departamento de Arquitectura de la PUCP.

Vega Centeno, P. (2013). “¿Dónde somos limeños? Explorando los espacios públicos de la ciudad”. En C. Aguirre & A. Panfichi (eds). *Lima, siglo XX. Cultura, socialización y cambio*. (123-144). Lima: PUCP.

Vega Centeno, P. (2015). “El espacio público y la visión de ciudad: recuperando el valor de la calle para la ciudadanía”. En *Justicia, derecho y sociedad. Debates interdisciplinarios para el análisis de la justicia en el Perú*. (351-378). Lima: Tribunal Constitucional del Perú.

Vega Centeno, P., Dextre, J. & Alegre, M. (2011). “Inequidad y fragmentación: movilidad y sistemas de transporte en Lima Metropolitana”. En C. De Mattos, L. Ludeña, (eds). *Lima\_Santiago. Reestructuración y cambio metropolitano*. (289-328). Lima: CIAC-PUCP

## RESUMEN

El proceso de transformación que experimenta Lima en la actual era de la globalización ha supuesto la agudización de prácticas de segregación y/o exclusión en la forma de usar los espacios públicos de la ciudad aunque paradójicamente éste no parece ser un problema que preocupe a los limeños. El objetivo de este artículo es sustentar que la vida cotidiana en los espacios públicos expresa las grandes desigualdades sociales que existen en Lima, las cuales ofrecen múltiples facetas en conflicto, como la del conductor de vehículo motorizado con el habitante-transeúnte o la del habitante-residente con el habitante-transeúnte, las que se suelen superponer a desigualdades más visibles como el nivel de ingreso o el lugar de residencia.

## L'AUTEUR

Professeur ordinaire à la Pontificia Universidad Católica del Perú, Pablo Vega Centeno est sociologue de formation avec un doctorat en Architecture à l'Université Catholique de Louvain. Ses recherches sont axées sur l'étude des processus de production et d'appropriation de l'espace urbain, en particulier les espaces publics et la mobilité, sujets sur lesquels il a écrit plusieurs articles.

Il travaille depuis 2014 en collaboration avec l'IFEA, notamment pour l'organisation de séminaires internationaux. Il a contribué comme co-éditeur à l'ouvrage *La question urbaine dans la région andine*<sup>4</sup>, publié en 2016 avec l'IFEA et l'IRD. Il est aussi co-éditeur du numéro

thématique du *Bulletin de l'IFEA* n°46/2017<sup>5</sup> sur l'habitat populaire au Pérou. L'article soumis à ce numéro des *Cahiers des IFRE* est tiré d'une conférence donnée dans le cadre des Journées des Jeunes Américanistes organisées par l'IFEA à Bogota en 2015 sur le thème « Ville et conflits », ensuite publié dans un numéro thématique de la revue *Territorios*.

<sup>5</sup> <http://www.ifea.org.pe/libreria/bulletin/2017/>

## IFEA Andes

Pablo Vega Centeno  
*La desigualdad invisible: el uso cotidiano de los espacios públicos en la Lima del siglo XXI*

TERRITORIOS (36), 2017, 23-46.

<http://www.ifre.fr/c/78030>

<sup>4</sup> <http://www.ifea.org.pe/libreria/hors-collection/pdf/cuestion-urbana-region-andina.pdf>

# SOURCES

## L'ASIE DU SUD-EST. BILAN, ENJEUX

Chaque année l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporain (Irasec), basé à Bangkok, analyse les principaux événements politiques, économiques, sociaux, environnementaux ou religieux survenus dans l'ensemble du sous-continent asiatique. Établissant une rétrospective des faits majeurs de l'année passée, cette collection participe d'une meilleure compréhension des grands enjeux et des perspectives à court ou moyen terme dans une région comprenant près de 600 millions d'habitants et qui, plus que jamais, joue un rôle d'interface entre les grands pôles asiatiques et l'Occident. Grâce au travail de terrain tout au long de l'année de nombreux chercheurs et experts, la collection L'Asie du Sud-Est offre un décryptage d'une actualité asiatique complexe, dense et dynamique.

[http://www.irasec.com/ouvrages\\_serie\\_asie\\_sud\\_est](http://www.irasec.com/ouvrages_serie_asie_sud_est)

## LES CAHIERS DU CEMCA

Ces cahiers mis en place par le CEMCA en 2013 sont des instruments de diffusion de la recherche scientifique par le biais de formats synthétiques et accessibles. Petits livrets papiers et électroniques, ils ont pour objectif de

transmettre à un large public les résultats de travaux réalisés dans le cadre du CEMCA ou en partenariat avec celui-ci.

<http://www.cemca.org.mx/seccion.php?id=182>

## TERRAINS MAROCAINS

Le terrain ethnographique plonge le chercheur dans un espace d'altérité et d'engagement qui le confronte inévitablement à des questionnements (et à des doutes) sur sa posture, ses choix méthodologiques, ses dilemmes éthiques. L'art de l'ethnographie tient dans la capacité du chercheur à s'adapter en permanence à l'imprévisibilité de son terrain grâce à l'exercice de la réflexivité (retour sur soi et sur son terrain).

*Khalid Mouna, Catherine Therrien et Leïla Bouasria (dir.), CJB/La croisée des chemins, coll. Description du Maghreb, 2017.*

<https://books.openedition.org/cjb/1279>

## ENJEUX ET LUTTES AUTOUR DU GENRE EN EGYPTE

Depuis le soulèvement populaire de 2011 en Égypte, la problématique du genre a émergé sous différentes formes dans le cadre des mouvements protestataires – révolutionnaires, réactionnaires – et, plus largement, en lien avec les transformations sociales accompagnant ces vagues de mobilisation.

Alors que les relations entre les citoyens et les autorités étatiques ont été contestées, modifiées, puis repoussées dans une direction réactionnaire, comment les relations de genre sont-elles été mises en cause depuis 2011 ? Quels nouveaux imaginaires, nouveaux rôles et nouvelles identités ont été revendiqués ? Et quelles mobilisations se sont construites face à la multiplication des violences sexistes dans l'espace public ?

*Leslie PIQUEMAL (dir.), CEDEJ-Karthala, 2018.*

## FEMMES, PRINTEMPS ARABES ET REVENDICATIONS CITOYENNES

Dans l'effervescence des mobilisations sociales et politiques qui ont gagné le Maghreb et le Moyen-Orient lors des « printemps arabes », de nouvelles formes de revendications féministes ont conquis la scène politique. Cette lutte des femmes pour la citoyenneté, qui passe par l'égalité des droits avec les hommes, connaît à la fois des avancées et des reculs.

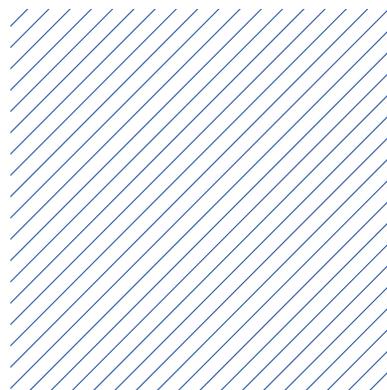
*Gaëlle Gillot, Andrea Martinez (dirs), IRD éditions, coll. Objectifs Suds, 2016.*

<https://books.openedition.org/irdeditions/8685>

## LES CARNETS DE L'IFPO

Les Carnets de l'Ifpo se proposent de donner à lire la "recherche en train de se faire" au sein de l'Institut français du Proche-Orient, dans l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales, de l'Antiquité jusqu'à nos jours. En français (mais aussi en arabe ou en toute autre langue qui leur permettra d'atteindre un public), les Carnets de l'Ifpo se donnent pour ambition de créer une "communauté d'intérêt" qui prolonge, dans l'univers des relations en ligne, la diversité et la richesse de la recherche française sur le Proche-Orient.

<https://ifpo.hypotheses.org/>



A stylized world map in a light blue color, centered behind the large white letters of the acronym. The map shows the continents of North America, South America, Europe, Africa, and Asia.

**IFRE**

**INSTITUTS FRANÇAIS DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER (UMIFRE)**

# IFRE

UMIFRE

## Les espaces de la citoyenneté

Internet et société civile en Asie du Sud-Est



La société civile contre le barrage du Zapatillo

Enfance, espace public et citoyenneté dans la ville de Mexico

L'enseignement du 15 juillet dans les écoles turques : rupture ou continuité dans le processus de fabrique du citoyen républicain ?



Ethnographier les marges urbaines. Respécifier une situation : la descente d'une lejna dans un quartier d'habitations informelles

La féminisation des espaces publics en Iran



Perception et gestion des rôles et des dynamiques de genre dans les équipes d'intervention Oprantish au Caire

La démunicipalisation de la gouvernance et de l'espace politique post-ottoman : le cas de Jérusalem

La desigualdad invisible : el uso cotidiano de los espacios públicos en la Lima del siglo XXI

